L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1317 - VENDREDI 10 AVRIL 2015 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

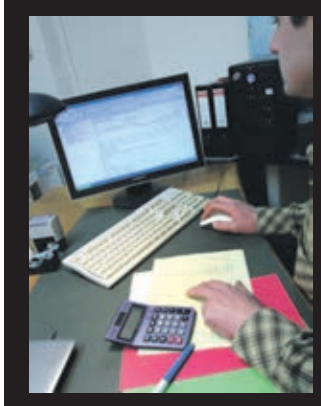


Tempête, gel, sécheresse,inondation, volatilité...







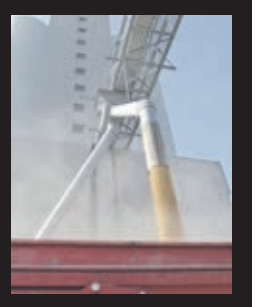


Tous à l'abri du coup dur !









Les exploitations se débattent dans un contexte de plus en plus chahuté sur les marchés comme sur le plan climatique. La FNSEA planche de façon intensive depuis des mois sur des outils de sécurisation, au premier rang desquels la construction d'un dispositif assurantiel, à large spectre, efficace et pérenne. L'assurance-socle a fait l'objet d'un débat lors du dernier congrès à Saint-Etienne. Elle sera opérationnelle en 2016. *Page 17*

Photos: Réussir

Les DDT 21, 58 et 89 communiquent

Septième volet d'un spécial PAC 2015 qui va se décliner pendant plusieurs semaines :

Agréments et transparence des Gaec

Page 18

Côte d'Or

› **Légumineuses**

Du soja sur l'agenda



Nièvre

› **PAC 2015**

Aides bovines, attention aux dates de déclarations !



Photo: L'Agriculteur normand

Yonne

› **Syndicat de Défense du Chaource**

Cap sur la maîtrise des volumes de lait produit







Sommaire

Côte d'Or
04 • Contexte écnomique: En flux tendu
05 • Production laitière: Grandir et ne rien laisser en route
06 • Engraisseurs: L'appel du 18 avril
07 • Campagnols: Ils sont rentrés sans frapper

Nièvre
08 • Nouveau Conseil départemental de la Nièvre: L'agriculture portée au Département
09 • Expérimentations techniques en élevage: Les anciens de Magny-Cours/Challuy à l'Inra d'Avord (18)
10 • Emploi: De l'info pour les employeurs de main d'œuvre

Yonne
11 • Syndicat de Défense du Chaource: Cap sur la maîtrise des volumes de lait produit
12 • MFR: Une journée dédiée à la sécurité routière
13 • Réagir 89: A l'écoute des agriculteurs en difficulté
14 • Jardins de la Croisière: Vogue la Croisière sur mer belle !

Bourgogne et ailleurs
15 • Crédit agricole Champagne-Bourgogne: Un modèle de résistance économique
16 • PAC 2015-2020: Les équins entrent dans le dispositif
17 • Échos du congrès de la FNSEA: Sécuriser les exploitations en cas de coups durs

Dossier PAC 2015
18 • Agréments et transparence des Gaec

Dossier
19-24 • Dossier spécial tracteurs

Infos Services
26 • Analyses et tendances
28 • Petites annonces
30 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

Biologie

Viande et lait «in vitro» comme alternative ?

La réalisation du premier hamburger artificiel a pu faire sourire. Pourtant c'est un premier coup de semonce qui révèle une vraie course à la production en laboratoire de viande et de produits laitiers. Des biologistes du monde entier jouent les apprentis sorciers...

Les projets de *«produits sans animaux»* font recette chez les investisseurs. Et même s'il faudra encore quelques années pour commercialiser le premier vrai steak éprouvette ou un maroilles au lait de levure, certains biologistes prophétisent cette nouvelle production d'une viande à prix abordable et facile *«à récolter»*, dans sept ans tout au plus. Si le premier steak a déclenché plus de *«beurk»* que d'adhésion gastronomique, les chercheurs planchent sérieusement sur une version améliorée, introduisant même des cellules graisseuses pour rapprocher la copie de l'original. Ainsi Mark Post, à l'origine de la première édition du steak travaille à *«une alternative à la stimulation électrique (trop énergivore)»* et s'attelle à *«rendre la technique applicable à grande échelle»*, comme le souligne Agra.

De nombreuses équipes de chercheurs se sont engagées dans la production de viande in vitro. Certaines misant sur les imprimantes 3D pour construire la viande (comme cela se fait déjà pour produire des tissus et des organes à des fins médicales). Mais tous répondent à une forte attente des promoteurs et investisseurs qui pensent ainsi assurer la sécurité alimentaire pour la population mondiale, réduire les émissions de gaz à effet de serre, diminuer l'impact environnemental de l'agriculture et améliorer les conditions d'élevage, en produisant dans un espace réduit et sur un temps très court uniquement la part *«noble»* de l'animal et non un organisme entier.

Les prévisions de la FAO semblent justifier une telle orientation, puisqu'elles prévoient que la demande mondiale va doubler dans les 40 prochaines années et la plupart des experts s'accordent à considérer la viande de culture comme une alternative plausible à l'élevage conventionnel. Reste un *«os»*, convaincre les consommateurs de la mettre à leur menu... Encore faudra-t-il aussi qu'on leur laisse le choix, ce qui n'est pas toujours le cas quand ont fait prendre aux consommateurs trop naïfs des vessies pour des lanternes, de la viande de cheval pour du bœuf et du *«minerai»* pour de la protéine noble !

AMK D'APRÈS AGRA

PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?
Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'ODASEA. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Sylvie Simonin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

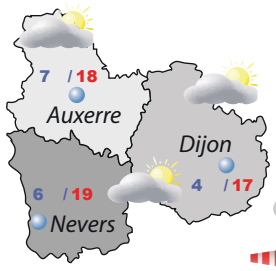
Yonne Futurs retraités, la DICA est une obligation
Dezux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document Cerfa à la Chambre d'Agriculture (Missions Odasea), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 10 au 19 avril

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 10 Avril

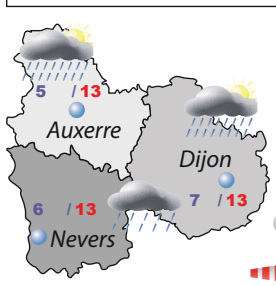


Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Sud 20 km/h

St Fulbert
Soleil : 07:08 - 20:28
Lune : 01:29 - 11:01

Samedi 11 Avril

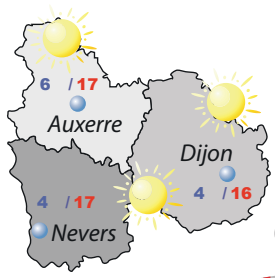


Perturbé
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations. Les vents resteront modérés.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

St Stanislas
Soleil : 07:06 - 20:29
Lune : 02:21 - 11:58

Dimanche 12 Avril



Ensoleillé
Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les températures seront en hausse l'après-midi et les vents faibles.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 16 à 18 °C
Vents : Ouest 10 km/h

St Jules
Soleil : 07:04 - 20:31
Lune : 03:09 - 13:02

Prévisions à 7 jours

Lundi 13 au Mercredi 15 Avril :
De belles éclaircies en perspective.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 5 à 13 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Jeudi 16 au Dimanche 19 Avril :
Le ciel sera nuageux jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous un soleil généreux.
Vents : Ouest-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 9 à 14 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

clin d'œil



Fusion Bourgogne Franche-Comté

Un avenir industriel à construire

C'était le second rendez-vous d'une série de rencontres préparant la fusion prochaine des deux régions Bourgogne et Franche-comté. Après Dole, sur le thème de la transition énergétique, c'est Dijon qui a accueilli les acteurs économiques des deux régions, afin de réfléchir aux conditions d'un développement industriel réussi pour la future région.

La parité était dans la salle, avec 50% de Bourguignons et autant de Franc-Comtois, prélude à une grand messe économique forcément oecuménique. Le 4 janvier 2016 le mariage sera consommé, ce second rendez-vous représentait donc une nouvelle occasion de faire se rencontrer les forces vives de Bourgogne et de Franche-Comté, pour envisager l'avenir de façon positive. Sur le thème *«Réussir ensemble le développement économique»*, il s'agissait d'abord de brosser le panorama économique de la future région, avec les CCI, les Chambres des métiers et de l'artisanat et le Conseil économique et social. Peut-être peut-on s'étonner que les Chambres régionales d'agriculture n'aient pas été invitées au débat. L'agriculture, acteur influent et pilier de l'industrie agroalimentaire sur nos territoires, y aurait mérité toute sa place, au même titre que les PME et les PMI, comme ont pu le remarquer quelques agriculteurs présents.

Savoir-faire et savoir-être *«différenciateurs»*

En ouverture, François Patriat, président de la Région Bourgogne, a levé toute ambiguïté en délimitant le territoire de la réflexion, circonscrit pour ce second rendez-vous au développement industriel. L'industrie, important vecteur d'activité, de croissance et d'emploi, fait historiquement partie des gènes des deux régions. D'autres réunions aborderont deux autres volets majeurs de l'économie régionale que sont l'agriculture et le tourisme.

D'abord l'état des lieux : la Bourgogne Franche-comté, avec plus de 25% de salariés dans l'industrie, sera la région la plus industrialisée de France, troisième pour les secteurs horlogerie, bijouterie, maroquinerie, lunetterie, quatrième pour la fabrication métallique et l'industrie automobile. La région comptera cinq pôles de compétitivité et une vingtaine de grandes filières et clusters. Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Franche-Comté, a particulièrement insisté sur les complémentarités existant entre les deux régions actuelles et les synergies à valoriser dans les orientations et les composantes industrielles.

Benoît de charrette, président de la CCI de Bourgogne, en a ensuite dressé l'état des lieux, en invitant d'abord à tordre le cou aux constats négatifs et à regarder sans complexe les forces sur lesquelles s'appuyer. La grande région dénombre 190 établissements industriels, concentrés sur ses marges extérieures et en son centre. Même l'industrie des services est orientées vers la réponse aux besoins du tissu industriel. C'est une *«originalité»* qui place la Bourgogne Franche-Comté au premier plan de la reconquête industrielle, vers les grands secteurs dominants que sont la métallurgie, l'automobile, l'horlogerie optique, la chimie caoutchouc et plastique, l'énergie, l'agro-alimentaire, etc.

Tous ces domaines bénéficient de savoir-faire spécifiques, pointus, bien différents des productions mondialisées et standardisées, ce qui représente des atouts indéniables y compris à l'export. Des savoir-faire qui s'accompagnent de savoir-être, issus d'une forte et ancienne culture industrielle. Reste quand même un certain nombre de défis à relever, dont celui de la formation initiale et continue, pour conserver et renforcer les savoir-faire, tout en répondant aux besoins des industriels.

Autre point fort relevé par les présidents des Chambres de commerce et d'industrie, la région a appris à jouer collectif, au travers notamment de la dynamique d'innovation de ses cinq pôles de compétitivité. Enfin, la taille ne déterminant pas la valeur, les entreprises innovantes, si petites soient-elles, n'hésitent pas à exporter. Les performances des entreprises industrielles de Bourgogne Franche-Comté, portent la grande région à la troisième place pour la croissance à l'exportation (+2,5% entre 2°13 et 2014), avec en prime, la seconde meilleure balance commerciale (plus de 3,7 Md€ en 2014). Sur ce chapitre, elle ne cache pas ses ambitions : *«devenir à l'export la petite Allemagne de France»*. Sans complexe, elle entend ainsi nouer des alliances avec ses puissants voisins que sont Rhône-Alpes-Auvergne et la région Ile de France, afin que les flux sortants et entrants s'équilibrent. Il va aussi falloir apprendre à compter et prospérer avec *«le facteur Suisse»*, puissant voisin qui peut et doit représenter une chance à saisir et pas seulement pour les nombreux frontaliers.

Où l'on reparle de l'agriculture

4ème région française pour le lait, la viande et les céréales, la Bourgogne-Franche-Comté s'enorgueillit de quelques fleurons, produits de la transformation et de grandes productions exportatrices. Agro-alimentaire et agriculture sont indissociables et la région entend mener une stratégie de conquête dans la transformation notamment, où des marges de développement importantes demeurent pour le lait, les céréales, la viande et le bois. Autant d'enjeux majeurs de la reconquête de valeur pour la région et les activités de production.

L'ambition de construire une nouvelle *«région du bien vivre»* est à portée de main pour une Bourgogne Franche-Comté à forte valeur patrimoniale et gastronomique. Le fort potentiel qui en découle doit être générateur de *«bien vivre»* autant pour ceux qui s'y arrêteront que pour ceux qui y résident. Alors où en est-on de la fusion Bourgogne-Franche-Comté à l'issue de cette seconde grande rencontre ?

Pour certains, la majeure partie du chemin est faite, la route tracée, mais cela reste quand même *«une vision à partager et un avenir à construire»* pour le plus grand nombre. Cette belle ambition va encore demander beaucoup de coopérations, d'explications et d'ouverture d'esprit pour dépasser la tentation du repli sur soi et la résistance au changement si fréquents quand les temps sont difficiles. Un grand nombre d'hommes et de femmes qui constituent les forces vives des territoires se trouvent ainsi confrontés à la difficulté d'envisager sereinement leur avenir, alors que leur quotidien est déjà si difficile à vivre.

La Bourgogne et la Franche-Comté se retrouveront le 17 avril 2015 en Franche-Comté, à Besançon, pour un troisième séminaire commun : *«Réussir ensemble la vie associative»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Appel à candidatures

Avis d'appel à candidatures 2014 pour le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations en Bourgogne

- Investissements dans les bâtiments d'élevage :
 - Modernisation classique
 - Gestion des effluents en zone vulnérable
 - Maîtrise de la performance énergétique
- Investissements productifs en faveur d'une agriculture durable
- Investissements dans la transformation et la commercialisation dans les exploitations agricoles

Date limite de dépôt des dossiers : le vendredi 29 mai 2015

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique en charge de la gestion des aides agricoles relatives au plan de compétitivité en Bourgogne. Les dispositifs s'adressent aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux groupements d'agriculteurs.

• **Le dispositif « modernisation classique »** vise à conforter l'activité des élevages par la construction d'un bâtiment moderne et fonctionnel et par la rénovation des équipements existants.
Il s'adresse aux éleveurs qui veulent financer, notamment :
la construction d'un bâtiment, l'extension ou la rénovation d'un bâtiment existant
le séchage des fourrages à destination des animaux présents sur l'exploitation
les petits équipements

•**Le dispositif « gestion des effluents en zone vulnérable »** cible la mise aux normes des exploitations vis-à-vis de la directive nitrate, en zone vulnérable 2012 et 2014, ainsi que dans les zones antérieures à 2012 pour les jeunes agriculteurs.

• **Le dispositif « maîtrise de la performance énergétique »** concerne les exploitations d'élevage. Il a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique globale des exploitations agricoles.
Il permet de financer :
les diagnostics énergétiques des exploitations
les investissements liés aux économies d'énergie

• **Le dispositif « Investissements productifs en faveur d'une agriculture durable »** cible les agriculteurs en filières végétales. Il permet l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques afin de contribuer à la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau, à la lutte contre l'érosion et la préservation de la biodiversité, ainsi qu'à l'accompagnement de l'autonomie alimentaire. La mesure accompagne également des investissements spécifiques portés par les CUMA

• **Le dispositif « Investissements dans la transformation et la commercialisation dans les exploitations agricoles »** accompagne les agriculteurs engagés dans des démarches de vente directe ou de marché local. Il permet notamment d'accompagner :
la création, l'extension ou l'adaptation d'un atelier de transformation de produits de l'exploitation
les équipements liés au local de vente
les équipements de signalétique et de présentation de l'activité sur le lieu de vente.

Pour cet appel à candidatures et pour ces cinq aides, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au vendredi 29 mai 2015.

Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative de chaque aide (qui détaillent notamment les investissements et publics éligibles, les filières concernées, les taux d'aides accordés) sont téléchargeables sur le site internet de la DDT de votre département.

- Quelle que soit l'aide sollicitée, l'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu un accusé de réception complet ;
- Les dossiers retenus seront classés selon les critères de priorité régionaux et engagés dans la limite des disponibilités financières des différents financeurs ;
- Un deuxième appel à candidatures sera organisé pour l'année 2015, en août 2015

Contacts :
DDT Côte d'Or - www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Samuel MICHAUT - Tel : 03 80 29 42 09
samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr
DDT Nièvre - www.nievre.gouv.fr
Gilles le VEE - Tel : 03 86 71 52 52
gilles.le-vee@nievre.gouv.fr
Marie-Laure VASSAL - 03 86 71 52 88
marie-laure.vassal@nievre.gouv.fr
ou ddt-sea@nievre.gouv.fr
DDT Yonne - http://www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Agro-environnement/Aides-aux-investissements
Christophe ZUNINO - Tel : 03 86 48 42 85
ddt-sea@yonne.gouv.fr



▶ Agenda

15 et 28/04 Réunions FDSEA

La Section départementale des anciens exploitants agricoles est une section conviviale et très active sur le plan syndical. Elle organise des réunions intercantonales d'information qui s'adressent à toutes les personnes intéressées par le programme suivant :
- un sujet commun : intervention de la MSA sur le régime des retraites : droits, calcul, reversion… puis des sujets spécifiques à chaque zone :
- pour Is-sur-Tille : droit rural, le nouvel arrêté préfectoral relatif aux statuts du fermage
- pour Auxonne : l'entretien des fossés et des cours d'eau, une nécessité !

Un repas est proposé à l'issue de chaque réunion.
Toutes les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire aux réunions choisies auprès de la FDSEA de Côte d'Or au 03.80.68.67.67.

Voici les dates restantes :
Réunion Intercantonale d'Auxonne : mercredi 15 avril de 9h30 à 12h30
salle Saint Paul de Champdotre.
- Intervention de la MSA sur le régime des retraites : droits, calcul, reversion…
- Entretien cours d'eau et fossé avec Pierre-Etienne Contesse

Un restaurant proche de la salle pour une dizaine de personnes (nombre à confirmer le jour même) formule midi à 13€00 avec vin.

Réunion Intercantonale d'Is-sur-Tille : mardi 28 avril de 9h30 à 12h30
salle de l'Orangerie d'Is.
- Intervention de la MSA sur le régime des retraites : droits, calcul, reversion…
- Droit rural, le nouvel arrêté préfectoral relatif aux statuts du fermage avec Aurélie Lucas, juriste à la FDSEA21

Un restaurant proche de la salle, Au Dix d'Is, a été réservé pour une dizaine de personnes (nombre à confirmer le jour même) formule midi à 14€50 avec vin.

Contexte écnomique

En flux tendu

Les trésoreries des exploitations ne sont pas au mieux dans le département. Le Crédit Agricole livre son point de vue.



Après des échanges avec leur conseiller, de nombreux agriculteurs ont bénéficié de prêts bonifiés à court terme et moyen terme.

Les difficultés sont là, quelles que soient le secteur d'activité et la zone géographique considérées. Tristan Lamy, directeur de l'agriculture, des entreprises et de la banque privée au Crédit Agricole de Champagne Bourgogne, dresse un état des lieux du département. En céréales, les tensions résultent de la combinaison d'une récolte de moindre qualité, de rendements décevants et d'un contexte de prix baissiers.

Sur certaines zones de plateau, la conjoncture est défavorable pour la troisième année consécutive. Les producteurs allaitants, eux, font face à une augmentation de leurs charges dans un contexte de prix de vente peu favorable. La réforme de la Pac n'est généralement favorable pour personne dans la zone intermédiaire. Pour la viticulture, même si 2014 peut être qualifiée de *«normale»* (à l'exception du secteur de Pommard qui a été durement touché par la grêle pour la troisième année consécutive), les trois dernières années de faibles récoltes commencent à se faire sentir en trésorerie avec la commercialisation des millésimes 2012.

Du travail dans le préventif

Tristan Lamy poursuit son analyse: *«les difficultés sont bien réelles, je pense notamment aux charges qui restent particulièrement élevées. Sur les dernières années, les investissements ont été importants pour diverses raisons : productivité, mise aux normes, optimisation fiscale…. Ils génèrent aujourd'hui des charges de remboursement importantes. Le décalage entre revenu et paiement de l'impôt MSA amène un effet de ciseau important sur les trésoreries des exploitations qui n'ont pas anticipé»*. Pour Tristan Lamy, les mesures préventives telles que la DPA (Déduction pour aléas) et le système assurance récolte sont encore *«trop peu utilisées»*: *«même si ces systèmes sont à parfaire, ce sont de véritables amortisseurs de choc pour ceux qui les ont souscrits»*.

Construire ensemble la solution la plus adaptée

Devant les difficultés, le Crédit Agricole de Champagne Bourgogne rencontre ses clients pour échanger et construire ensemble la solution la plus adaptée. *«Quand cela est nécessaire, nous mettons en place des mesures spécifiques liée à un évènement majeur»* explique Tristan Lamy, *«ainsi, pour les épisodes de grêle de la côte de Beaune ou pour faire face aux conséquences des moissons 2014, nous avons décidé de mesures spécifiques en faveur des agriculteurs touchés, notamment des prêts bonifiés à court terme et moyen terme avec un taux super bonifié pour les jeunes agriculteurs»*. Ces mesures concernent près de 1500 bénéficiaires et représentent 45 millions d'euros sur le territoire de la caisse régionale, dont environ un tiers pour le seul département de la Côte d'Or. A la DPA et à l'assurance récolte précédemment mentionnées, Tristan Lamy ajoute l'épargne de précaution et l'assurance grêle comme mesures préventives prônées par le Crédit Agricole: *«nous constatons que les exploitants qui les utilisent s'en sortent mieux que les autres»* confie le Côte d'orien. La banque échange régulièrement avec les Organisations professionnelles agricoles : *«ces moments sont réguliers, constructifs et essentiels à nos yeux»* poursuit Tristan Lamy.

Prospectives 2015

Que penser de l'année en cours? *«Il est difficile de faire des prévisions dans un monde où volatilité des prix et accidents climatiques défient les lois statistiques quasiment chaque année !»* répond le directeur de l'agriculture. Les situations de trésorerie devraient, selon lui, *«continuer à être tendues jusqu'à l'été et nous aurons à accompagner ce phénomène. Une bonne moisson et des prix de vente supérieurs à 180€ devraient permettre de résoudre une bonne partie des problèmes de trésorerie pour les producteurs céréaliers. A l'issue de cette moisson, nous saurons si nous devons ou non consolider une partie des crédits court termes octroyés et sur quelle durée. Pour la viticulture, 2015 est la seconde année de commercialisation des petites récoltes, il est indispensable que le niveau des prix reste au niveau actuel pour compenser la moindre quantité vendue. Concernant l'élevage allaitant, le niveau des prix n'est pas suffisamment haut actuellement pour résorber les situations déjà difficiles. Enfin, après une bel exercice2014, le prix du lait est au plus bas en ce début d'année et nous retrouvons quelques tensions de trésorerie»*.

AURÉLIEN GENEST





Production laitière

Grandir et ne rien laisser en route

Dans l'idéal, l'agrandissement d'un troupeau ne doit pas détériorer la qualité du lait, ni même le travail et la vie de l'éleveur. Un Côte d'orien témoigne.



Le Gaec de la Goule a investi dans une salle rotative 24 places, permettant à un homme seul de traire et laver 140 vaches en seulement 1h30.

Turcey, canton de Saint-Saine-l'Abbaye. Florian Lamarche reçoit les participants de l'assemblée générale du syndicat départemental Prim'Hostein. Cette visite est l'occasion de découvrir une exploitation qui a doublé sa production en dix ans. Ce Gaec à trois associés atteint désormais 1,125 millions de litres avec ses 140 vaches Prim'Hostein, Brunes et Montbéliardes. *«Le prix du lait ne va pas en augmentant»* indique Florian Lamarche, *«pour avancer, nous avons réalisé des économies d'échelle et décidé de produire davantage. Comme beaucoup de monde, on est marié, on a des enfants, on aime notre boulot mais on aime aussi avoir notre temps à nous. Le confort du travail était une de nos priorités»*. Une salle de traite rotative 24 postes succède à une salle 2x8 depuis deux ans. *«Le but était de pouvoir traire seul, vite et dans de très bonnes conditions»* relève l'exploitant de 33 ans, jugeant cet investissement *«nécessaire»* et comme le *«plus adapté»* à son système : *«on peut traire nos 140 vaches en 1h30, lavage compris. Cet équipement coûte un peu plus cher qu'un robot mais dans notre cas, il aurait fallu deux voire trois robots... Et si demain nous décidons de traire 20 vaches en plus, seulement 10 minutes supplémentaires à la traite seront nécessaires, sans aucun investissement»*.

Cellules modérées

La visite du bâtiment se poursuit. Le Gaec de la Goule présente ses logettes paillées, dispositif choisi pour le confort des vaches et celui des éleveurs. *«Les animaux sont propres grâce à ces logettes, les mammites et infections mammaires se font rares. Les vaches effectuent des mouvements libres et évoluent dans un environnement sain. En cellules, nous sommes à moins de 300 000, nous n'avons donc pas de pénalités. Nous travaillons pour descendre en dessous des 250 000»* relève Florian Lamarche. Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or Conseil Élevage, rappelle que ce taux cellulaire est encore très élevé dans le département, même si une certaine stabilité a été enregistrée l'an passé : *«C'est une problématique nationale, liée notamment à l'agrandissement des troupeaux. En Côte d'Or, toutes les races sont concernées et la Prim'Hostein n'est pas une exception. De très importantes disparités sont constatées entre exploitations de mêmes tailles. Des taux extrêmement élevés sont recensés dans plusieurs fermes, alors que d'autres sont à moins de 300 000 comme ici à Turcey. Certaines font même moins que 150 000 : on ne peut pas parler de fatalité, on peut y arriver»*.

Attention sur les veaux

Florian Lamarche reçoit les visiteurs dans sa nurserie isolée avec ventilation dynamique. Au Gaec de la Goule, une bonne santé des veaux est constamment recherchée. Une grande attention est portée à chacun de ces jeunes animaux et les résultats sont au rendez-vous avec seulement deux animaux morts sur l'année écoulée. La mortalité des veaux est une problématique grandissante en élevages laitiers : en moyenne, 15% d'entre eux meurent dans une exploitation avant l'âge de 60 jours. *«Ces pertes concerne davantage les mâles que les femelles, l'attention qui leur est portée est sans doute moindre»* note Jean-François Dessolin. Guy Buntz, le président du syndicat Prim'Holstein, se montre très satisfait d'une présentation assurée le matin même par les laboratoires MSD, lors de l'assemblée générale: *«Les questions des éleveurs ont été nombreuses dans la salle, cet exposé a été bénéfique. Un protocole rigoureux est bien à suivre et à respecter. L'apport du colostrum dans les toutes premières heures est essentielle, même lorsqu'une vache vêle tard dans la nuit. Il y a aussi l'aspect hygiène : il ne faut pas hésiter à isoler le veau, parfois jusqu'à trois semaines»*.

AURÉLIEN GENEST



Florian Lamarche, grâce à une nurserie isolée à ventilation dynamique, n'a perdu que deux veaux en un an.

Prudent, le président

Guy Buntz a fait passer plusieurs messages lors de l'assemblée générale: ***«Une baisse du prix du lait de 25€/1000l est annoncée sur 2015, je pense qu'on en sera loin, et plus proche des -50€/1000l. Sur les quatre premiers mois de l'année, nous sommes déjà à -80€/1000l... J'entends dire que les prix de l'an passé étaient élevés : je préciserai juste qu'ils étaient au niveau qu'ils devaient être, par rapport à tout le travail fourni par les éleveurs. Quand le prix du lait est à ce niveau, il fait marcher tous les secteurs autour de l'agriculture. Concernant la production, oui, elle se maintient malgré la baisse du nombre de producteurs, mais jusqu'à quand ? L'humain arrive encore à s'adapter mais il atteindra forcément un jour ses limites. La traite robotisée apporte bien des solutions dans nos systèmes modernes mais il faut rester prudent sur les investissements réalisés, surtout quand on voit les fluctuations des prix. En plus, cette robotisation ne remplacera jamais l'œil et le savoir-faire de l'éleveur. Plus spécifiquement à notre syndicat, je souhaiterais encourager les jeunes à s'impliquer encore plus dans nos actions, cela est essentiel pour le devenir de notre organisme».***

▸ Rendez-vous

Collecte des déchets vétérinaires

Depuis 2005, la Chambre d'agriculture et le Groupement de défense sanitaire de la Côte d'Or se sont associés pour organiser une démarche volontaire de collecte des déchets vétérinaires auprès des éleveurs de Côte d'Or et ce, de manière à répondre à la réglementation sur les DASRI (Déchets d'Activités de soins à risque infectieux) - AM du 7 novembre 1999. En effet, de par leur nature, les déchets de soins vétérinaires présentent des risques toxiques et infectieux. Ce sont des déchets dangereux. Il est donc interdit de les brûler à l'air libre, de les mélanger aux déchets ménagers.L'opération consiste à proposer aux éleveurs des kits (fûts de 2 et 30l) ou (fûts de 2 et 50l) à acheter sur des sites de collecte. Ceux-ci sont remplis tout au long de l'année sur l'exploitation et sont rapportés annuellement sur l'un des 15 points de collecte répartis sur le département. Ces fûts sont alors collectés par un prestataire agréé, avec un camion spécifique. Les éleveurs, soucieux de leur environnement, ont adhéré rapidement à l'opération. En 10 ans, le pourcentage d'éleveurs inscrits est passé de 37% à 68%. Cette participation croissante chaque année, est très encourageante pour la poursuite du dispositif. Ces résultats sont très satisfaisants et cela montre que la profession a pris conscience du devoir de gérer ses déchets afin de contribuer à la protection de l'environnement, de sa santé ainsi que celle des autres. Cette année, la collecte se déroulera du 13 au 16 avril, selon le calendrier ci-dessous. Vous pouvez vous inscrire directement en vous rendant au point de collecte près de chez vous.
Les tarifs 2015 sont de 27,50 € pour un kit de 50 litres et 26,00 euros pour un kit de 30 litres. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le GDS 21 : Mariette Aupy au 03 80 68 67 30

Le calendrier

Lundi 13 avril. De 8 h à 9 h 15 à Chatillon sur Seine : Chambre d'agriculture - 110 Bourgogne, de 10 h à 11 h 15 à Lucenay le Duc : Dijon Céréales. De 12 h à 13 h 15 à
Munois - Darcey : Dijon Céréales
Mardi 14 avril. De 8 h à 9 h 15 à Aignay Le Duc : Dijon Céréales.
De 10 h 15 à 11 h 30 à Saint Seine l'Abbaye : Dijon Céréales. De 12 h 45 à 14h à Is-sur-Tille : Cour du Cabinet Vétérinaire (Dr Behiels). De 15 h à 16 h 15 à Pontailler-sur-Saône : Dijon Céréales
Mercredi 15 avril. De 8 h à 9 h 15 à Saulieu : Dijon Céréales. De 9 h 45 à 11 h à Précy-sous-Thil : Dijon Céréales. De 11 h 30 à 12 h 45 à Champ d'Oiseau (Place de l'église). De 14 h à 15 h 45 à Vitteaux : Dijon Céréales
Jeudi 16 avril. De 8 h 30 à 10 h 15 à Pouilly-en-auxois : Dijon Céréales. De 11h à 12 h 15 à Arnay-le-Duc : Marché aux Bestiaux (Comice Agricole). De 13 h 30 à 14 h45 à Ivry-en-Montagne : Société Coopérative Agricole pour l'élevage Moderne en Bourgogne. De 16 h à 17 h à Aiserey : Dijon Céréales
Dans les départements limitrophes. 20 mai de 11 h 45 à 12 h 45 à Montsauche (parking près du Crédit Agricole), 11 juin de 10 h 15 à 11 h 45
à Tonneurre (Dr Fichot, 12 chemin des Jumériaux), 11 juin de 13 h à 14 h 30 à Noyers-sur-Serein (Point propreté route d'Auxerre),11 juin de 15 h 15 à 16 h 45 à Etaules (Parking déchetterie route de Tonnerre), 16 juin de 8 h 30 à 9 h 30 à Verdun-sur-le-Doubs (CBS), 25 juin de 8 h 30 à 9 h 30 à Gibry (CBS), 25 juin de 10 h à 11 h à Couches (one de Loisirs Terrains de Rugby)

publi-reportage

Jean-Luc Rémond

«Faire du lait avec un VMS DeLaval, c'est vraiment cool !»



Le Gaec du Serein à Précy Sous Thil vient de célébrer le 2ème anniversaire du robot de traite VMS DeLaval lors d'une porte ouverte organisée par les Ets Chapuis Frères. On peut dire que le Gaec du Serein porte bien son nom et à double titre. Si les terres du Gaec du Serein sont traversées par la rivière *«le Serein»*, nous avons aussi rencontré un producteur de lait serein.
Jean-Luc Rémond, responsable du troupeau l'affirme *«en plus d'économiser 365 heures de travail par an (le temps de la traite chaque soir), je peux faire mon travail aux mêmes horaires que les autres professions. J'ai donc retrouvé une vie sociale normale. De plus, mon VMS assure 3 traites par vache par jour et la production moyenne de mes vaches a augmenté de 500 kg de lait par vache et par an avec une qualité du lait identique à la salle de traite. Avec le concept DeLaval adapté à mon ancien bâtiment, je ne vais jamais chercher de vaches. Grâce à la maintenance efficace réalisée par les Ets Chapuis, et un troupeau désormais rôdé : aucune alarme téléphonique ces trois derniers mois. Si je pars en voyage, mes associés me remplacent facilement. J'emmène ma tablette tactile. C'est une tranquillité d'esprit»*.

sarl **CHAPUIS Frères**
21540 St Marc sur Seine 03 80 93 22 28

▸ Formations

Conduite et gestion des surfaces en herbe
15 et 23/04/2015 à Saint Nicolas les Cîteaux
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Marre de ramer avec ses papiers
20, 23 et 30/04/2015
Responsable de stage : Elise Bartoletti (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Soigner ses animaux avec l'homéopathie
21 et 22/04/2015 à Créancey
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) 03 80 90 68 72
aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

Recruter ou encadrer des salariés
23/04/2015 à Dijon
Responsable de stage : Elise Bartoletti (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Les clés pour préparer et anticiper sa cessation d'activité
30 avril 2015 à Baigneux les juifs
Responsable de stage : Elise Bartoletti (Chambre Agriculture de Côte d'Or) – 03 80 68 66 42
valerie.descours@cote-dor.chambagri.fr

Engraisseurs

L'appel du 18 avril

Le pôle agricole de Créancey reçoit la nouvelle version du concours du bœuf de Pâques.



Bernard Thévenot, naisseur-engraisseur dans le canton d'Arnay-le-Duc, présentera trois animaux dont cette génisse de trois ans.

Les inscriptions sont closes. *«Nous sommes complets et même plus que complets!»* annonce Edouard Benayas, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Les 145 places disponibles ont toutes trouvé preneur et un tri va même devoir s'imposer devant les nombreuses demandes enregistrées. Cette première édition du concours de boucherie de Pouilly-en-Auxois s'annonce visiblement sous les meilleurs auspices.

Valorisant et pratique

En cette année d'organisation de Florissimo au Parc des Expositions de Dijon, et pour d'autres raisons précédemment évoquées dans nos dernières éditions, le concours du Bœuf de Pâques n'a pas pu se tenir comme d'accoutumée. Ce nouveau rendez-vous pollien lui succède et se déroulera samedi 18 avril. L'accès aux visiteurs et acheteurs débutera à 10 heures. La remise des prix est prévue à 11h30 et les animaux resteront exposés jusqu'à 18 heures. Le nombre d'exposants devrait doubler et atteindre voire dépasser la cinquantaine d'unités avec la participation d'éleveurs de l'Auxois, de Saône-et-Loire, de la Nièvre mais aussi de Haute-Marne. A noter qu'une restauration sur place sera proposée à partir de 12h30.

Bernard Thévenot, qui élève 120 vaches charolaises à Jouey avec son frère Jean-François, sera de la partie. Ce Côte d'orien de 50 ans se réjouit de cette édition *«locale»*: *«La tenue de ce concours en plein cœur de l'élevage semble très bien perçue dans le secteur. Je pense qu'il va y avoir beaucoup de monde, il y aura un tout autre public qu'à Dijon, avec plus de connaisseurs. Le bâtiment se prêtera beaucoup mieux à un concours de ce type. Bref, tout sera réuni à Pouilly»*. Bernard Thévenot souligne également des facilités pratiques: *«ne nous le cachons pas, se rendre à Créancey est beaucoup plus simple que d'aller au centre ville de Dijon. Pour ma part, je devais trouver un camion. Maintenant, ma bétaillère et trente minutes de route me suffiront»*. Trois bovins du Gaec Thénevot seront présentés le 18 avril : une génisse de trois ans, une vache de cinq ans et une autre de huit ans. Celles-ci rentreront au pôle agricole le vendredi soir avant de repartir 24 heures plus tard. Bernard Thévenot espère avoir le même succès que l'an passé : *«J'avais ramené quatre premiers prix avec mes cinq animaux présentés à Dijon et Saulieu. Participer à ces concours de haute qualité bouchère est intéressant pour nous, éleveurs. Il y a la satisfaction d'être primés et une valorisation commerciale non négligeable. Les animaux sont généralement tous vendus, à des prix supérieurs à ce qui se pratique en ferme. La plus-value est certaine et peut même s'envoler selon les catégories de bêtes et les prix obtenus. J'espère assister à une différenciation entre prix naisseurs et prix non-naisseurs dans les éditions futures, comme cela est le cas à Saulieu lors de la fête du Charolais»*.

AURÉLIEN GENEST

Ovins et reproducteurs bovins

Une douzaine de lots de trois ovins seront également en concours à Créancey. Vingt-quatre lots étaient pourtant disponibles : le décalage avec Pâques (presque deux semaines) a sans doute dissuadé les éleveurs. La Fédération charolaise de Côte d'Or assurera quant à elle une présentation de reproducteurs bovins.

▸ En image



Le réseau Bienvenue à la ferme organisait, le dernier week-end de mars, la sixième édition de son marché fermier de Beaune. Une trentaine de producteurs étaient de la partie. Une belle affluence d'habitués locaux et de touristes a été enregistrée, au plus grand plaisir du président Pascal Mure : *«le bilan est positif. Il y a eu de nombreuses ventes, avec des contacts et échanges très intéressants avec les clients»*. Cette organisation bénéficiait une nouvelle fois du soutien de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, gérante de la marque à la petite fleur jaune. *«Nous sommes aidés sur les plans humain, logistique et matériel, c'est très satisfaisant. La Chambre permet aux agriculteurs de mettre leurs produits en valeur. Elle participe à la belle image de notre réseau qui vient d'enregistrer une dizaine d'adhérents supplémentaires»* ajoute Pascal Mure.

AG

Travaux à la ferme

Du «*taf*» toute l'année

Un salarié agricole du canton de Montbard évoque son quotidien.

L'hiver et ses vêlages terminés, l'été et ses moissons pas encore commencées: le printemps est-il une période un peu plus reposante pour les actifs agricoles ? *«Pas vraiment, il y a de quoi s'occuper toute l'année»* assure Frédéric Rousselet, un salarié rencontré la semaine dernière sur la commune de Saint-Rémy. Ce Côte d'orien de 34 ans est employé à l'EARL Prelat, une ferme de polyculture-élevage. Ses journées sont bien remplies entre la préparation des pâtures et le déstockage des silos de céréales : *«Nous allons lâcher les bovins autour du 15 avril. Les laitonnes et les génisses iront directement aux prés. Les vaches et leurs veaux resteront deux ou trois jours autour de l'exploitation afin de les habituer. En attendant cette mise à l'herbe, il y a toutes les clôtures à vérifier sur nos 90 hectares, à refaire à neuf si besoin. Il y a pas mal de dégâts de sangliers, on passe également la herse de prairie pour reboucher les trous qu'ils ont laissés»*. Pour les céréales, l'heure est à la liquidation : *«nous avons un bâtiment d'une capacité de 700 tonnes, très pratique durant la moisson. Il n'y a pas de contraintes horaires l'été pour aller à la coopérative, on peut même tourner la nuit, venir vider ici et repartir de suite. On gagne énormément en temps. Il y a aussi l'aspect majoration : en stockant durant toute cette période, la prime atteint six ou sept euros du quintal. En ce moment, nous vidons 150 tonnes par jour, en partance pour le silo de Dijon Céréales à Venarey-Les Laumes»*. La trésorerie générée par cette vente sera très utile à l'EARL Prélat pour la réalisation des travaux aux champs. La deuxième dose d'azote a été apportée la semaine dernière, les fongicides sur orges sont prévus pour le 10 avril. *«Pour l'instant, les cultures d'hiver sont très belles. Les orges de printemps ont été semées il y a trois semaines dans de bonnes conditions. Espérons que ça continue ainsi»* commente le salarié.

AURÉLIEN GENEST



Campagnols

Ils sont rentrés sans frapper

Les dégâts de rongeurs sont anormalement nombreux cette année. Des agriculteurs témoignent.

Des trous partout et des potentiels impactés dans les parcelles. Le constat est le même pour Dominique Bayen et Philippe Saunois, deux exploitants des cantons voisins de Châtillon-sur-Seine et Laignes. *«Je n'ai jamais vu ça, c'est la première fois que j'en ai. Les campagnols sont apparus fin novembre et n'ont cessé de se multiplier»* raconte Dominique Bayen, dans le village de Nod-sur-Seine. Cet agriculteur de 53 ans déplore des dégâts dans ses blés et orges d'hiver : *«cela représente près d'un demi-hectare de production perdue sur chacune de mes cinq parcelles concernées. Je n'ai jamais eu ce type de problème depuis que je me suis installé il y a une trentaine d'années. Je me rappelle qu'à l'époque de mes parents, on achetait un produit que l'on mélangeait avec du blé. Cette pratique n'est plus autorisée»* poursuit Dominique Bayen, qui pointe clairement du doigt le manque d'entretien des bordures de chemins : *«l'herbe est haute et empêche selon moi la régulation des rongeurs par les rapaces, d'où leur pullulation»*. Le Côte d'orien a contacté la FDSEA puis la Fredon Bourgogne pour savoir comment lutter contre ce rongeur et a appris qu'une formation d'une journée devait être suivie pour pouvoir appliquer du produit. En attendant de suivre la formation, Dominique Bayen a installé plusieurs bottes rondes au milieu de ses champs *«pour aider les buses à y siéger et jouer leur rôle de prédateurs»* : *«cela fonctionne un peu mais pas suffisamment pour régler le problème»* confie l'agriculteur.



Crédit photo Luc Pelcé

Le campagnol est de couleur brune, avec une queue généralement plus courte que celle de la souris et du mulot.

Pour une lutte simplifiée

Non loin de là, à Marceney, Philippe Saunois constate les mêmes dégradations sur son exploitation : *«les prairies et toutes les cultures sont concernées. Cette recrudescence des campagnols a démarré depuis la fin des dernières moissons. Ça faisait une quinzaine d'années que je n'avais rien eu moi non plus, et je ne suis pas le seul dans le secteur....»*. Philippe Saunois trouve complexe la procédure à suivre pour pourvoir *«récupérer 20kg de produit pour se débarrasser de ces rongeurs»* : *«en plus de la formation, il faut faire une déclaration avec le pourcentage de présence du rongeur dans votre parcelle, en constituant des intervalles de cinq mètres dans celle-ci. Il faut renvoyer les résultats à la Fredon qui informe par la suite les communes, l'ONCFS, et l'Onema. J'ai contacté la FDSEA pour voir s'il n'y avait pas moyen d'assouplir cette démarche et voir si l'on ne pourrait pas faire quelque chose avec les OS... Pour l'instant, il y a intérêt à suivre la procédure car des contrôles peuvent être réalisés avec des conséquences sur le primes Pac»*. Pour Philippe Saunois, les deux derniers hivers particulièrement doux pourraient expliquer cette prolifération de campagnols.
A suivre dans nos prochaines éditions : une communication de la Fredon Bourgogne sur ce dossier des campagnols.

AURÉLIEN GENEST



Crédit photo Fredon Bourgogne

La pullulation du rongeur conduit à ce type de dégâts, ici dans du blé.

Légumineuses

Du soja sur l'agenda

De nombreux éléments plaident en faveur d'un développement prochain de l'oléagineux.

La FDSEA de Côte d'Or s'est intéressée à la culture du soja vendredi 27 mars. Réunis dans les locaux de Dijon Céréales à Longvic, les membres de la commission *«Productions végétales»* ont assisté à diverses présentations techniques et de filière. Le contexte est visiblement porteur pour le soja, dans un contexte de relance du plan protéines. Ce n'est pas un scoop, cette culture est intéressante d'un point de vue agronomique : ses effets bénéfiques sur la structure du sol limitent les passages sur la parcelle et ses facultés à rompre le cycle des mauvaises herbes réduit l'utilisation de matières actives. Ces atouts impliquent une baisse d'intrants et intéressent les objectifs du plan Ecophyto. Dans la nouvelle Pac, les cultures qui fixent l'azote rentrent en compte dans les Surfaces d'intérêt écologique (SIE) et sont affectées d'un coefficient *«intéressant»* de 0,7 : le soja est concerné et peut donc aider les agriculteurs à rentrer *«dans les clous»* réglementaires. Pour rappel, une proportion de 5% de la SAU est exigée en SIE. A noter également l'éligibilité du soja à l'aide couplée aux protéagineux : une véritable opportunité, même si l'enveloppe disponible ne semble pas en mesure de satisfaire toutes les demandes.

Une opportunité à saisir

D'un point de vue économique, la production va être valorisée via Extrusel, société regroupant des fabricants d'aliments et cinq coopératives dont Bourgogne du Sud et Dijon Céréales. Le site industriel basé à Chalon-sur-Saône triture 10 000 tonnes de soja chaque année et s'apprête à se développer. Les capacités vont augmenter dès cet automne en passant la barre des 20 000 tonnes, avant d'atteindre 40 000 voire 45 000 tonnes l'an prochain. Deux autres unités de trituration de soja non-OGM vont se développer dans l'Hexagone : la première dans l'Ouest (120 000 tonnes), la seconde dans le Sud-Ouest (35 000 tonnes). Les tourteaux seront produits selon un cahier des charges identique et vendus à un tarif unique. L'huile sera valorisée dans le cadre d'un contrat avec Lesieur. Michel Duvernois, directeur d'Extrusel, rappelle que la France importe actuellement 4,5 millions de tonnes de tourteaux par an : cette nouvelle donne va permettre de réduire ces importations provenant essentiellement du Brésil et de l'Inde. Sofiprotéol, acteur industriel et financier des filières huiles et protéines, apporte son soutien dans ce développement.

AURÉLIEN GENEST

Réaction

Fabrice Faivre, président de la FDSEA de Côte d'Or, se montre confiant : *«Le développement du soja est fortement envisageable dans la plaine dijonnaise et le Val-de-Saône. Il est plus facile de faire 40q/ha de soja que 50 ou 55q/ha de pois, même avec l'irrigation. Pour les SIE, les agriculteurs ne vont pas s'amuser à compter le diamètre des arbres ou la largeur de l'herbe le long de leurs champs s'ils voient cette opportunité se présenter à eux. Avec un coefficient de 0,7, le soja va trouver sa place. En plus, il n'est pas exigeant en intrants. Cette culture est souvent la dernière que l'on sème, parfois par défaut. Cela risque de changer»*.

INAUGURATION
du nouveau
bâtiment
de Vassy-Étaule

TOMBOLA



Jeudi 16 et vendredi 17 avril

- **Présentation des gammes :**
Massey-Ferguson, Berthoud, Fella, Kverneland, Supertino, Sky Agriculture…
- **Animations du libre-service**

MASSEY FERGUSON

Sarl LUCAS et Fils - 6, route de Tonnerre - 89200 Vassy Étaule

► Bloc-notes

Depuis le 1er avril

Nouveaux horaires de la DDT 58

A compter du 1er avril 2015, la Direction départementale des territoires de la Nièvre (DDT 58) est ouverte au public du lundi au vendredi, de 9h à 11h15 et de 14h à 16h. Il reste possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires. Enfin, le Service économie agricole est joignable le matin par téléphone et reçoit le public sur rendez-vous l'après-midi.

11/04 Portes ouvertes au CFA de Challuy

Le Centre de formation des apprentis (CFA) de Challuy organisera ses portes ouvertes, le samedi 11 avril prochain.

16/04 AG de la Fédération Cuma antenne Nièvre

L'antenne Nièvre de la Fédération CUMA Bourgogne tiendra son assemblée générale le jeudi 16 avril à partir de 14h à la mairie de Saint-Saulge. Une présentation d'outils de guidage et d'agriculture de précision viendra clôturer la journée. Renseignements au 03 86 93 40 28.

18/04 Portes ouvertes à l'Iperma

L'IPERMA (Institut privé d'enseignement rural et de mécanique agricole) de Saint-Saulge organise une journée Portes ouvertes le samedi 18 avril prochain de 10h à 18h. Renseignements et contacts : IPERMA, Place de Laveyne, 58330 Saint-Saulge, par téléphone au 03 86 58 33 87 ou par mail à iperma58@wanadoo.fr.

22/04 AG de la FDSEA

La FDSEA 58 tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi 22 avril à Montsauche-les-Settons. Le thème de cette 69ème AG sera « la puissance agricole au service des agriculteurs nivernais » et servira de fil conducteur au rapport d'orientation lu par Emmanuel Bernard, président de la section bovine et membre du bureau de la FDSEA, l'après-midi étant ouvert au public. Renseignements au 03 86 93 40 92.

Nouveau Conseil départemental de la Nièvre

L'agriculture portée au Département

Parmi les 34 nouveaux conseillers départementaux, élus le 29 mars dernier, quelques uns sont directement issus du milieu agricole. Le périmètre des responsabilités des élus de l'éxécutif ayant changé, c'est désormais Jocelyne Guérin (Luzy) qui sera la 1ère vice-présidente chargée du dossier agricole, en plus de ceux de l'industrie, de l'aménagement du territoire et des collectivités locales.



Après la désignation du nouveau président et de la Commission permanente, les 34 nouveaux élus ont posé pour la photo officielle de la mandature qui durera jusqu'aux élections de 2021.



Jocelyne Guérin, élue (PS) à Luzy, a été désignée 1ère vice-présidente en charge des questions de développement économique, d'aménagement du territoire et d'accompagnement des collectivités locales. A ce titre, c'est elle qui prendra en charge le dossier agricole.



Michel Veneau, exploitant retraité, maire et conseiller départemental de Cosne-Cours sur Loire, Jean-Luc Gauthier, éleveur bovin charolais, président de la Société départementale d'agriculture, maire de Saint-Benin d'Azy et élu du canton de Guérigny, et Thierry Flandin, polyculteur-éleveur et maire de Perroy, conseiller général depuis 1994 et ré-élu sur le canton de Pouilly-sur-Loire, siègent tous les trois dans le groupe La Nièvre s'engage (UMP-UDI) au Conseil départemental. L'exécutif devra compter avec ces représentants du monde agricole qui comptent bien faire entendre la petite musique de leur secteur économique, au cœur des débats et des décisions de la nouvelle assemblée.

C'est un fait : avec une abstention de presque la moitié des électeurs, les nouveaux conseillers départementaux, élus le 29 mars, auront fort à faire pour convaincre les citoyens nivernais de croire en l'action politique de ce nouvel échelon départemental, intégrant pour la première fois la parité des candidats et un redécoupage des cantons. Jeudi 2 avril après-midi, pour le 3ème tour, où se jouait l'élection du nouveau président, de la commission permanente et des vice-présidents, l'amphithéâtre François Mitterrand, à Nevers, était comble. Le public a assisté nombreux à la ré-élection de Patrice Joly, le chef de la nouvelle majorité issue des urnes, qui présidait l'ex-Conseil général depuis 2011. Sans surprise, chaque force en présence a fait le plein de ses voix, 20 bulletins allant à la candidature de Patrice Joly (Vivre la Nièvre - PS et apparentés), 10 à celle de Pascale de Mauraige (La Nièvre s'engage - UMP et UDI) et 4 à Philippe Morel (Nièvre à venir - sans étiquette). Patrice Joly se succédant à lui-même, au cours d'un discours de 25 minutes où il a vanté *«la Nièvre qui gagne»*, a expliqué que la majorité départementale avait été renouvelée, féminisée et rajeunie. C'est donc logiquement que, une fois les 18 membres de la Commission permanente désignés (incluant des élus de toutes les sensibilités), les 8 nouveaux vice-présidents (sur 10 qu'autorise la loi) ont été officiellement annoncés, avec des périmètres différents de ceux qu'occupaient leurs prédécesseurs. C'est ainsi une femme, Jocelyne Guérin, élue de Luzy, qui accède à la 1ère vice-présidence, celle dont la responsabilité sera le développement économique (incluant l'agriculture, l'industrie, l'aménagement du territoire, l'appui aux collectivités locales...). Elle hérite donc du dossier agricole, jusque-là couvert par Daniel Barbier (Imphy) depuis 14 ans, mais qui devient 2ème vice-président en charge des finances et du budget. Le maire de La Machine, également directeur du CFA de Challuy, souhaite avec humour *«ne pas être enterré trop vite»* puisqu'élargissant ainsi ses horizons, il s'occupera désormais du nerf de la guerre, essentiel à toute action de la collectivité départementale. *«Je suivrai donc encore ponctuellement les dossiers agricoles»* a-t-il prévenu. L'agriculture, toujours, sera aussi représentée par plusieurs élus qui en sont issus. Pour la majorité, Guy Hourcabie (Saint-Pierre-le-Moûtier), polyculteur-éleveur équin à Toury-Lurcy, siégera dans la Commission permanente, de même que, pour l'oppostion, Thierry Flandin (Pouilly-sur-Loire) et Jean-Luc Gauthier (Guérigny), tous les deux exploitants en activités. Enfin, Michel Veneau, le maire de Cosne-Cours sur Loire, élu le 29 mars, défendra aussi les couleurs de l'agriculture dans le groupe d'opposition en tant que retraité agricole. Hors considérations partisanes, l'agriculture sera donc représentée par les Trois mousquetaires de La Nièvre s'engage (ex-RAN), plus le conseiller départemental PS de Saint-Pierre-le-Moûtier, et portée activement par la 1ère vice-présidente PS, Jocelyne Guérin, elle-même femme, sœur, fille et belle-soeur d'agriculteurs morvandiaux...

E.C.



Dans un discours de 25 minutes, après sa ré-élection, le président Patrice Joly a largement évoqué l'agriculture

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Les anciens de Magny-Cours/Challuy à l'INRA d'Avord (18)

De la richesse des expérimentations techniques en élevage

Alors qu'on dit l'atelier bovin sur les trois sites de l'INRA, à Avord, menacé par des logiques d'économie et de restructuration, une délégation de l'Amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy est allée le 19 mars sur place constater la richesse des expérimentations techniques qui y sont menées.



Parmi les trois sites de l'INRA à Avord, les invités de Magny-Cours/Challuy ont pu visiter les installations de l'atelier bovin qui est menacé à très court terme.

A l'invitation de l'Amicale des lycées de Magny-Cours/Challuy, six adhérents de l'association ainsi que 16 élèves de BPREA et CAPA du CFA de Challuy, accompagnés par 3 formateurs, sont allés visiter les trois sites d'élevage de l'INRA, à Avord, dans le Cher. Deux anciens du lycée de Magny-Cours y sont responsables, l'un dans l'atelier bovin, l'autre dans l'atelier ovin, et c'est dans ce cadre intergénérationnel que l'échange a eu lieu. A plus ou moins court terme (ndlr : on parle de 2 à 3 ans), l'atelier bovin, sur les trois sites d'Avord, est menacé par une restructuration. *«Il est question de concentrer l'activité sur les ateliers ovins et caprins, afin d'en faire un pôle des petits ruminants, les bovins étant «redispatchés» entre la ferme de l'INRA en Normandie et celui de Theix, près de Clermont-Ferrand»* explique Pascale Pot, l'enseignante au CFA qui est aussi l'une des fondatrices de l'amicale des anciens. Aussi, le 19 mars dernier, les invités ont-ils su profiter pleinement de leur visite pour mesurer tout le bienfondé du travail expérimental de l'INRA.

Sur l'atelier bovin, ils ont reçu des explications de David Maupetit, ancien de Magny-Cours travaliant à Avord, qui leur a présenté l'expérimentation sur l'alimentation avec contrôle individuel par animal équipé d'un collier qui n'a ainsi accès qu'à sa mangeoire, l'expérimentation sur les rejets de méthane par les bovins en fonction de l'aliment distribué, le lin extrudé semblant engendrer moins de rejets, et la comparaison de deux lots de génisses après vêlages, les unes avec des rations riches en UF, les autres non, et la mesure des conséquences pour leurs progénitures. Mais les visiteurs ont aussi pu changer de sites, en allant observer le travail réalisé un peu plus loin sur les ateliers ovins et caprins. Les techniciens ont d'abord expliqué la création de la race ovine Romane (ancienne INRA 401), fixée à Bourges par le croisement de la race Romanov (très grande prolificité, bonne fertilité et activité sexuelle étendue toute l'année, vigueur des agneaux et valeur laitière des brebis...) avec la race Berrichon du Cher (agneaux lourds sans excès de gras, modes d'élevages diversifiés, capacité de désaisonnement remarquable). Ils ont aussi apprécié le croisement de différentes races avec la race Martinik Black Belly dont la toison en poils plutôt qu'en laine permet de limiter la corvée de tonte, ainsi que le contrôle de croissance sur agneaux qui permet de distinguer les familles qui valorisent bien l'alimentation de celles qui la valorisent mal, dans le but d'orienter le sélection. Enfin, dans l'atelier caprin, les observations ont porté sur les recherches concernant la résistance à la tremblante, sur les protéïnes du lait et sur la traite avec une salle de traite rotative.

D'autres dates prévues

Devant la diversité et la richesse des expérimentations menées encore sur les trois sites d'Avord, les responsables de l'Amicale de Magny-Cours/Challuy envisagent de renouveler les visites pour celles et ceux qui n'ont pu suivre la première. Une prochaine date, au mois de juin, est déjà presque complète (17 inscrits sur 25 places maximum) mais un autre rendez-vous devrait être programmé au mois de septembre prochain pour aller visiter l'INRA à Avord. Si des adhérents sont intéressés, ils peuvent faire connaître leur demande soit par courrier postal (Amicale des lycées de Magny-Cours/Challuy, 243 route de Lyon, 58000 Challuy), soit par mail (magnycours.challuy@laposte.net). L'association va aussi organiser, dans les semaines à venir, des ateliers gourmands (macarons, nougâts, pâte à choux) chez Maud Millet à Neuvy-le-Barrois. Informations et inscriptions par courrier ou par mail également.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ Agenda

24/04 AG des JA 58

Les JA 58 tiendront leur AG le vendredi 24 avril à la mairie de Tannay. La pleinière est prévue à 14h et le thème de l'année sera «que fait l'agriculture pour préserver les ressources en eau?»

Mai Formations MAEC dans le Morvan

Les dates des trois formations du mois de mars sur les MAEC dans le Morvan ayant fait salles combles et les échéances des déclarations PAC ayant été reportées au mois de juin, la Chambre d'agriculture de la Nièvre a décidé de programmer 4 nouvelles sessions au mois de mai. Ces formations d'une journée doivent permettre aux agriculteurs participants de comprendre toutes les mesures contenues dans les MAE et les contraintes qui en découleront. 15 places par session sont disponibles. Les rendez-vous sont fixés le 13 mai à la mairie de Lormes, le 19 mai à la Communauté de communes à Luzy, le 20 mai à la Maison du Parc à Saint-Brisson et le 21 mai à Saint-Honoré-les-Bains (de 9h à 17h30). Renseignements et inscriptions auprès de Christophe Bossaron à la Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 39.

MAEC Les nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques

La Chambres d'Agriculture de la Nièvre a ouvert une MAEC Système Herbager sur le territoire non couvert par le Parc Naturel du Morvan, les Zones Natura et les zones des bassins de captages. 3 publics sont prioritaires à ce stade pour cette MAEC : les exploitations non éligibles à l'ICHN, les JA et les exploitations ayant entre 20% et 49,99% de leur surface en zone Natura 2000.

Cette MAEC système herbager est ouverte aux agriculteurs répondant aux exigences du cahier des charges de cette mesure :

- sur l'ensemble de l'exploitation (70% d'herbe minimum, taux de chargement moyen annuel à l'exploitation de 1,4UGB/ha maximum, respect annuel d'un taux minimal de Surfaces Cibles engagées dans la surface en herbe)
- sur l'ensemble des prairies et pâturages permanents de l'exploitation (maintien des surfaces et des éléments topographiques, absence de traitement phytosanitaire)
- sur l'ensemble des Surfaces Cibles (maintien de la diversité floristique, utilisation annuelle minimale par pâturage ou fauche, enregistrement des interventions)

Les surfaces à engager sont toutes les prairies et pâturages permanents de l'exploitation.

Le montant de l'aide sur ces surfaces est de 80€ ou de 116€/ha selon le zonage de priorité.

Une dernière réunion d'information MAEC Système Herbager (réservées en priorité aux exploitations non éligibles à l'ICHN, aux JA et aux exploitations ayant entre 20 et 49,99% de leur surfaces en zone Natura 2000) est organisée le **Mercredi 22 avril 2015 de 10h à 12h - Salle de la Mairie de St Saulge**

Les personnes intéressées devront se munir de leur numéro de Pacage et de leur code Télépac.

COMMUNIQUÉ



Emploi agricole

De l'info pour les employeurs de main d'œuvre !

La section «employeurs» de la FDSEA de la Nièvre invite les employeurs de main d'œuvre agricole au Legta de Cosne-sur-Loire le 24 avril prochain.

Constat est fait, les employeurs de main d'œuvre en polyculture-élevage et en élevage plus particulièrement, se posent tous la même question en ce moment : comment s'adapter à la réforme de la PAC ? Elle aura des impacts fortement négatifs étant donné les choix arrêtés par le gouvernement français pour lequel seul l'exploitant a de la valeur économique. Le salarié n'est ni plus ni moins qu'un outil de travail, comme une machine.
Un des soucis majeur pour les français est l'emploi, tous nos élus se disent sensible, et expliquent qu'ils agissent en faveur de l'emploi. La section employeur de main d'œuvre de la FDSEA 58 a alerté les députés et sénateurs de notre département au mois de février, elle a également demandé une entrevue pour détailler cette réforme et ses conséquences sur l'emploi agricole dans notre département rural. Nos demandes sont restées jusqu'à présent lettres mortes. Soit l'emploi n'est pas une priorité pour nos élus, soit il ne doit pas avoir besoin d'employeurs pour avoir des emplois.
Autre constat : Depuis quelques mois, nous vivons des évolutions qui ne sont pas digestes : complémentaire santé, évolution des taux de cotisations, DUER, compte personnel de formation (CPF), rémunération des stagiaires …. Force est de constater la complexité française à laquelle nous devons nous adapter, et à notre échelle départementale nous avons le souci d'aider les employeurs. Nous avons donc décidé de nous réunir le vendredi 24 avril 2015 pour apporter de l'information et présenter le service emploi de la FDSEA ainsi qu'un projet auquel nous tenons pour les employeurs de main d'œuvre salariée, spécialisée en élevage et polyculture élevage.
Vous serez les bienvenus au Legta de Cosne-sur-Loire le 24 avril à 9h30.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler la FDSEA au 03 86 93 40 92.

LA SECTION EMPLOYEURS DE LA FDSEA

Avez vous pensé à l''emploi administratif partagé ?

Les papiers s'accumulent sur votre bureau mais votre charge de travail sur l'exploitation ne diminue pas pour autant? Vous aimeriez embaucher un(e) secrétaire mais le temps de travail proposé est trop faible pour espérer avoir des candidats intéressés par vos besoins. Une solution est possible via le Groupement d'Employeurs Départemental Agri'rural 58 (GED Agri'rural58).
En effet vous pouvez bénéficier d'une secrétaire/comptable quelques heures par semaine chez vous, selon vos besoins, pour faire votre travail administratif et vous permettre de vous concentrer sur d'autres priorités. En additionnant vos besoins, le GED Agri'rural 58 pourra créer un emploi à temps plein mis à disposition à temps partiel chez vous tout au long de l'année.
En passant par le GED Agri'rural vous bénéficiez d'une souplesse d'embauche et d'un temps de travail modulable tout au long de l'année. La mission du GED Agri'rural 58 consiste à mettre à disposition des salariés à temps partagé chez plusieurs adhérents afin de répondre sur mesure à votre besoin. Le GED Agri'rural vous facilite les démarches administratives en s'occupant de l'ensemble des formalités (réalisation de contrat de travail, des bulletins de paie, des déclarations MSA…). Il est l'employeur, vous êtes le ou les adhérents et bien entendu seules les heures travaillées vous sont facturées. La pérennisation de l'emploi est notre priorité.
Un agriculteur dans la Nièvre a déjà testé le système et est complètement satisfait. Pendant des années, il a essayé de cumuler l'administratif et le terrain. Aujourd'hui et depuis maintenant 2 ans, il dispose d'une secrétaire mise à disposition via le GED Agri'rural 58* qui lui gère sa comptabilité et ses papiers administratifs. Lorsque l'on discute avec lui d'un éventuel retour en arrière, pour lui ce n'est pas envisageable. Il dispose d'une personne compétente qui lui permet d'être à jour dans ses papiers tout en étant lui beaucoup plus présent sur le terrain.
*Mise à disposition de 13h dans le mois.

►*À noter*

PAC 2015

Déclaration de surfaces : 27 avril au 9 juin

Déclaration aides bovines
Aide ABA : aide bovins allaitants (ancienne PMTVA)
Aide ABL : aide bovins laitiers
Aide aux veaux sous la mère et aux veaux bio (VSLM)

Date limite de télé-déclaration: 15 mai 2015

• Aide ABA : éligibilité de l'aide
- Minimum 10 VA , maximum 139 VA avec transparence GAEC
- Période de détention des vaches sur une période de 6 mois qui commence au lendemain de la date de télé-déclaration.
- Vaches éligibles : Nombre de vaches vêlées ET présentes sur le cheptel à la date de télé-déclaration + 1 jour ET ayant été notifiées dans les délais (naissance ou achat) ET ayant un taux de productivité minimum de 0,8 veaux (= Nb de veaux nés vivants à 90 jours sur les 15 mois qui précédent la date de télé-déclaration + 1 jour).
- Les génisses ne sont plus primables sauf pour les nouveaux producteurs (ouverture du cheptel < 3 ans à la date de télé-déclaration, demander un justificatif à l'EdE) : possibilité de prise en compte des génisses à hauteur de 20%.
- Possibilité de remplacer une vache pendant la période de détention par des génisses à hauteur de 30% de l'effectif primable (prise en compte uniquement si le délai de notification de sortie de la VA est ≤ à 7 jours et si le délai de notification d'entrée de la nouvelle est ≤ à 7 jours).

• Aide ABA : références 2013
- Deux périodes de référence : 16 Février 2012 au 15 Mai 2013 et 16 Août 2012 au 15 Novembre 2013. Le Ministère transmettra aux producteurs à l'automne prochain le nombre de VA de références sur la période la plus favorable.
- Le calcul se fait en prenant le nombre de vaches présentes et ayant vêlé au 15 mai 2013 ou au 15 novembre 2013 avec une productivité de 0,8 (Nb total de veaux nés vivants à 90 jours sur chacune des 2 périodes).
- La référence 2013 (période la plus favorable) constituera le nombre maximum de VA éligibles.

• Références et éligibilité
Le calcul des références 2013 sur les 2 périodes sont disponibles pour ceux qui le souhaitent sur simple appel à l'EdE ainsi que la simulation sur le nombre de VA éligibles à la date de télé-déclaration + 1 jours.

CONTACT : EDE : 03 86 93 40 40

Cialyn

Le groupement «Repro» à l'heure de la génomique

Le groupement «Repro» de la Cialyn est la section de la coopérative qui a en charge la valorisation de la génétique charolaise auprès des adhérents. Ses différentes missions consistent à centraliser l'offre et la demande pour orienter et conseiller les éleveurs en fonction de leurs besoins, à faire la promotion des taureaux en station et en ferme mais aussi et avant tout à sensibiliser les éleveurs à l'impact de la génétique sur les résultats technico-économiques de leur cheptel. A ce titre, le groupement organise différentes réunions dans l'année autour de la thématique «génétique allaitante». C'est pourquoi, le 25 mars dernier, avait lieu une réunion d'informations auprès des adhérents Cialyn pour présenter les dernières innovations génomiques du groupe Gènes Diffusion. Cette réunion s'est déroulée dans la salle de conférence du Lycée Agricole de Challuy où les élèves de BTS PA ont rejoint la quarantaine d'éleveurs qui avaient répondu présents à cette invitation.
Sébastien Landemaine, responsable technique de la section charolaise de Gènes Diffusion, est venu présenter les bases de cette nouvelle technologie génomique : localisation des marqueurs d'intérêt sur le génome, méthodologie d'analyse, création de la population de référence... Les travaux de recherche réalisés par la plateforme génomique GD-IPL, en partenariat avec l'université de Wageningen ont permis à Gènes Diffusion de proposer depuis quelques mois un kit de génotypage nommé GD Scan. Ainsi, les éleveurs charolais ont la possibilité de génotyper leurs animaux (femelles et mâles) par un prélèvement de poils.



Fruit de l'enquête «vache-veau», réalisée avec la participation de 413 élevages et 6500 couples «mères-veaux», GD Scan permet l'analyse de 10 prédicteurs génomiques :
4 sur la morphologie : longévité de la mamelle, fonctionnalité des trayons, solidité des aplombs arrières, locomotion ;
2 sur le comportement de la vache : instinct maternel et comportement vis-à-vis de l'homme ;
4 sur la production : naissance, croissance, vêlage, lait.
Dernier point important, le kit GD Scan permet également de connaître le statut «culard» et «Sans cornes» de l'animal prélevé.
Cette réunion du 25 mars a donc permis à l'ensemble des personnes présentes de mieux comprendre la méthode d'évaluation génomique, le calcul de ses prédicteurs et les modalités d'accès à cette nouvelle technologie. La principale révolution permise par ce test réside dans le fait de connaitre le potentiel génétique des femelles et des mâles dès leur naissance. Cet outil permettra ainsi aux éleveurs d'anticiper leur choix de taureaux et de femelles destinés à la reproduction. L'exposé de Sébastien Landemaine fut ponctué par de multiples questions, signe des nombreuses attentes des éleveurs vis-à-vis de cette innovation. Nous espérons donc que l'échange riche et constructif, qui s'est prolongé lors de l'apéritif dinatoire entre éleveurs et techniciens Génétique aura permis à la génomique de dévoiler tous ses secrets. *«C'est une grande avancée pour la race Charolaise. La génomique est un outil intéressant qu'il ne faut pas laisser de côté et pour lequel la précision des prédicteurs s'améliorera avec le temps»* déclare Nicolas Cadiot, éleveur charolais inscrit au HBC. Un avis partagé par grand nombre de personnes présentes ainsi que par les techniciens du groupement «Repro» qui ont aussi prévu d'intégrer ces nouveaux outils à l'avenir. En effet, la Cialyn proposera une vente aux enchères de génisses pleines génotypées le 9 septembre prochain, à l'occasion des 30 ans de l'UCC.

COMMUNIQUÉ

Syndicat de Défense du Chaource

Cap sur la maîtrise des volumes de lait produit

La contractualisation entre industriels et producteurs est un moyen de rapprocher les volumes de lait produit, des quantités transformées en Chaource : cette réflexion sur la maîtrise de la production laitière a été au cœur des débats de l'assemblée générale du Syndicat de Défense du Chaource.



Didier Lincet, fromager installé à Saligny, dans l'Yonne et président du Syndicat de Défense du Chaource

« *Le contexte de notre filière laitière se transforme profondément en ce moment avec la suppression des quotas laitiers. Cette dérégulation peut provoquer de graves désordres liés à une surproduction de lait en France et en Europe. Cependant, je relève quelques points positifs, en particulier un renforcement des liens contractuels entre les producteurs et leurs laiteries autour des fromages de nos régions. Plus que jamais, le travail en filière entre tous les acteurs devient nécessaire. Plus que jamais nous devons travailler ensemble pour le développement de nos activités, pour l'essor de la notoriété du Chaource et pour accroître nos ventes en France et à l'export. Plus que jamais nous devons travailler dans la transparence entre producteurs de lait, fabricants et affineurs, et j'ose espérer avec nos clients et les consommateurs demandeurs de connaissances sur les produits*». A quelques jours de la fin des quotas, tels sont les espoirs que Didier Lincet formule en ouvrant l'assemblée générale du Syndicat de Défense du Chaource qu'il préside.

De nouvelles initiatives de promotion et de recherche

Il illustre une partie de ses vœux, par les multiples actions déjà menées en 2014. Dans le domaine de la communication, elle s'est plus particulièrement concrétisée dans la campagne collective télévisuelle du CNAOC (qui se poursuit en juin et octobre-novembre 2015), les actions avec les fromages de Bourgogne (livret pains et fromages, émission culinaire sur France Bleue, élaboration d'une carte des fromages…), la mise en place d'une newsletter trimestrielle, la création de recettes avec le Lycée hôtelier de Ste-Savine, la collaboration avec Sabine Verley (chargée des relations presse ayant permis 67 articles et émissions) etc. En matière d'alimentation des animaux, la poursuite des partenariats pour la luzerne déshydratée tracée, le développement d'essais sainfoin MG2MIX Multifollia, et le lancement l'an dernier de pulpes de betteraves tracées (avec le site d'Arcis de Cristal Union et le Syndicat Betteravier) constituent autant de moyens pour faciliter le gain de points en matière d'autonomie.

En faisant le bilan des activités, Magalie Fraszczak, animatrice du syndicat, ajoute trois nouvelles actions pour ouvrir des pistes de valorisation : la première portant sur la caractérisation sensorielle du Chaource, la seconde consistant en un travail avec l'INRA de Dijon sur l'alliance vins et fromages, et la dernière la création d'une association l'IGBC, Indications Géographiques et Bourgogne et Champagne, réunissant tous les fromages en AOP ou IGP de ces deux régions afin de mutualiser les moyens pour lancer des études de recherche, de développement, de promotion et de veille économique et politique.

Maîtriser les volumes de lait produit pour réduire la dilution des primes

Mais au-delà de ces initiatives porteuses d'espoirs, l'environnement et la situation de la filière Chaource, ne sont pas sans interpeller autant les producteurs que les transformateurs. Ainsi, Pascal Coutord, vice-président du Syndicat, incite à un regard lucide : «*la production de lait augmente plus vite que la transformation en chaource. Ca n'est pas sans impact sur le niveau des primes. Or notre système, comme toutes les appellations, repose sur une limitation des volumes. A l'heure de l'abandon des quotas il est inévitable que nous entamions une réflexion sur la maîtrise des volumes de production afin de privilégier la valorisation et le prix. Chacun doit prendre conscience que cette stratégie est incontournable. Je pense qu'il faut adopter une attitude attentiste au regard du contexte économique et dans l'attente de récolter les fruits de nos actions de communication et de nos autres initiatives. Après avoir connu des années d'augmentation de nos volumes, je pense que la maîtrise de la production est un passage obligé*». Une position qui suscite quelques réactions, en particulier des producteurs qui respectent le cahier des charges de l'appellation ou en sont proches, alors que d'autres en seraient encore assez éloignés.

Une absorption énorme de plus de 10 millions de litres en 12 ans

En réponse, Didier Lincet rappelle : «*Le nouveau cahier des charges avec sa démarche de progrès et son plan de contrôle est récent. Il date officiellement de 2011, même si les travaux, les audits à blanc et sa préparation sont engagés depuis une dizaine d'années. Il s'appuie sur un programme de contrôles précis. Si celui-ci s'avère long, il est suivi et il conduira au respect du cahier des charges par tous les producteurs de l'appellation. En raison des intempéries en 2013 nous avons accordé en toute légalité des dérogations nécessaires, qui ont effectivement retardé son avancée, mais le cap reste fixé. Après la 1ère vague d'audits, qui a défini des plans d'actions, nous arrivons dans une seconde phase pour 2015 et 2016, qui va les contrôler et s'accompagner peut-être de suspension ou d'exclusion*». Quant à l'augmentation des volumes sur la zone en AOP Chaource et à son effet de dilution sur les primes, Didier Lincet fait observer que le passage en 12 ans de 28 millions de litres à plus de 39 millions aujourd'hui s'est réalisé par une absorption énorme de quotas issus de la quasi disparition des élevages laitiers hors de la zone. C'est pourquoi, il ajoute que dans l'intérêt de la filière Chaource, la contractualisation entre les entreprises et les producteurs se doit de tenir compte du lien entre la valorisation du lait transformé et la gestion des volumes produits pour aboutir à un équilibre durable.

FRANÇOIS NOËL

▸ Repères

La campagne 2014 en quelques chiffres

Filière : 69 exploitations productrices (-2 en 2014 après -5 en 2013), 4 fabricants, 2 producteurs fermiers et 2 fromagers affineurs
Quantité de lait collecté : 39 542 123 l (+5,43%), auxquels s'ajoutent 578 629 l de production fermière (+16,46%)
Tonnage transformé par l'industrie : 17 706 494 l (+2,75%)
Taux de transformation : 44,78% (en 2013 46,9% et 45,4% en 2012)
Production en AOC : 2 500 t contre 2 473 t en 2013, soit +1,09%
Total des primes touchées par les éleveurs : 457 541 € HT (+2,92%), soit 11,57 € HT/ 1000 l de lait collecté, 25,84 € HT/1000 l transformé et 183 € HT/t de fromage fabriqué.
A noter qu'en fonction des critères retenus, selon les exploitations les primes s'échelonnent de 6,72 € HT/ 1000l à 19,18 € HT/1 000 l.

▸ Agenda

17/04 Journée découverte de la Coopérative Bio Cocebi

La Cocebi, coopérative bio, collecte sur la Bourgogne et départements limitrophes, les productions biologiques et conversions depuis plus de 30 ans. Nous invitons les exploitants qui s'interrogent sur l'agriculture biologique (technique, marché), à découvrir cette filière, vendredi 17 avril, à partir de 10 h, route de Noyers, à Nitry. Au programme :
10 h : visite de la Cocebi
12 h : point marché
13 h : repas sur inscription (avant le 10 avril)
14 h 30 : visite d'une exploitation bio adhérente à proximité
Renseignements et inscription 03 86 33 66 44
cocebi@biobourgogne.fr

18/04 Concours œnologique

En coopération avec l'association Vitis Vini Terra, la MJC d'Auxerre organise un moment ludique et convivial, samedi 18 avril, à partir de 14h30. Il s'agira de participer à divers tests ludiques ou des dégustations à l'aveugle, afin de découvrir différents vignobles. Que vous soyez débutant ou dégustateur confirmé, soyez les bienvenus. tarif : 10 €. renseignements au 03 86 52 35 71

15/04 Journée technique viticole

L'antenne Yonne des Cuma vous informe : une «*journée technique viticole*» sera organisée dans l'Ain, mercredi 15 avril, de 9 h à 17 h, au cœur du village de Cerdon. programme de la journée : conférence débat (matériel de travail du sol et inter cep), la valeur ajoutée du travail en commun (témoignages de responsables de Cuma et jeunes porteurs de projets), les phytosanitaires (réglementation et nouvelles technologies avec l'intervention de Julien Hubail, technicien du syndicat des Vins du Bugey, nouveautés en filtration (la filtration tangentielle). Démonstration de matériels l'après-midi. Renseignements au 04 74 45 47 61

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

Bâtiments Agricoles et Industriels
Bardage bois
Panneaux préfabriqués
Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi - Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr - metalconstruction.fr

▸Agenda

Réunions d'information sur les nouvelles règles des SIE

Suite des réunions d'informations d'une journée (de 10 h à 16 h), organisées par la FDSEA 89, pour vous aider à mieux appréhender et décrypter les nouvelles règles concernant les SIE, dans le cadre de la PAC 2015
Vendredi 10 avril, à Gland, à 10 h, à la salle des fêtes, «la Fontaine au Prête», route de Stigny et l'après-midi, chez Christophe Perret, 7 Grande rue
Mardi 14 avril, à Saint-Denis-les-Sens, à 10 h, à la salle des fêtes, 1 rue Sainte-Colombe et l'après-midi, chez Hubert Leprêtre, 6 rue de l'abbaye, «Ferme de Sainte Colombe»
Réunions gratuites (frais de repas à la charge des participants, budget approximatif 15 €)
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10 et sur fdsea.yonne@fdsea89.fr

19/05 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi 19 mai à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre.
Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37
Mail : dijon@apecita.com

19/05 Exposition à Vézelay

Jean-Pierre Arlix (aquarelles) et Robert Meneghin (céramiques), exposent leurs œuvres de concert à la Maison Jules-Roy, à Vézelay, du 16 avril au 14 mai. Vernissage 17 avril à 18 h 30. Exposition ouverte du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Le lundi, de 14 h à 17 h. Fermé le mardi. Entrée libre

20 ans de croisière !

Les Jardins de la Croisière fêtent cette année leurs 20 ans. L'occasion d'une expo photo qui se tient à partir du 16 avril et jusqu'au 16 mai, pour découvrir un jardin… pas comme les autres ! Visible au Maquis de Vareilles, 2 rue de l'Erable à Vareilles



MFR

Une journée dédiée à la sécurité routière

Dans le cadre d'un appel à projet financé par la MSA, les élèves de 3e des trois Maisons Familiales et Rurales icaunaises se sont retrouvés sur le site de Gron, le temps d'une journée dédiée à la sécurité routière.

L'an passé, les trois MFR du département avaient déjà répondu au même appel à projet, mais sur le thème de l'alimentation. Cette fois-ci, au tour de la sécurité routière d'être mise en avant, avec l'aide de nombreux partenaires présents à Gron toute la journée, venus sensibiliser sur le sujet les 72 élèves des établissements de Gron, Villevallier et Toucy. Parmi lesquels : la Brigade de Prévention Délinquance Juvénile, le peloton de gendarmerie de Sens, la prévention routière, l'école nationale de police… L'idée étant, rappellent Sébastien Viel et Céline Ciachera, tous deux formateurs à la MFR de Gron et co-organisateurs de la journée avec leurs homologues des deux autres établissements, *«de réunir acteurs de la prévention et acteurs effectuant des contrôles sur les routes, afin qu'ils expliquent leur métier et désacralisent un peu leur fonction…»*
Si la voiture tonneaux ou le véhicule test choc ont été particulièrement appréciés des jeunes présents, témoignant, s'il en était encore besoin du rôle salutaire de la ceinture de sécurité, un courageux témoignage a marqué tous les esprits : celui de Pascal, polytraumatisé suite à un accident de moto et en fauteuil roulant depuis une vingtaine d'années. Pas de casque, une vitesse excessive et au final, une vie qui bascule, avec toutes les conséquences découlant de risques inutiles. Un atelier avait été installé pour l'occasion, où les élèves ont pu découvrir toutes les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne, pour se déplacer en fauteuil roulant. Présente également, l'association des *«motards en colère»*, venue expliquer tout l'intérêt à ne pas débrider un engin prévu rouler à 40 km/h pour lui faire doubler sa vitesse ou à circuler en tee-shirt sur un deux roues ! Certains élèves ont même pu accompagner des gendarmes sur le bord de la route, pour aller flasher des automobilistes un peu trop pressés… Peut-être la naissance d'une vocation !
La journée s'est clôturée par une rencontre avec les parents et le passage pour l'ensemble des élèves de 3e, de l'épreuve de ASSR 2. Une attestation de sécurité routière indispensable pour débuter dans la conduite accompagnée.

DOMINIQUE BERNERD



Jean-Pierre Chignardet MFR Gron
Au même titre que le véhicule test choc…



Jean-Pierre Chignardet MFR Gron
La voiture tonneau a bien été appréciée… Rappelant toute l'utilité du port de la ceinture.

En image

Près de 3 500 collégiens au salon Infory

Cette année encore, le salon Infory aura rassemblé près de 3500 personnes à Auxerrexpo. En majorité des élèves de 3e venus des collèges de tout le département, en quête d'informations pour la suite de leurs études. A leur disposition : plus d'une cinquantaine de stands représentant 11 corps de métiers différents.
Co-organisatrice de l'événement, la Chambre d'agriculture de l'Yonne avait réuni autour d'elle, un grand nombre d'établissements d'enseignement agricole icaunais, certains profitant de l'occasion pour témoigner par l'image sur les formations dispensées. A l'exemple du CFA de Champignelles, dont les élèves de Bac Pro Aménagement Paysager, ont réalisé un dallage fleuri au centre de l'espace dédié au pôle agricole. Un peu plus loin, les crêpes de la MFR de Villevallier ont attiré plus d'un collégien : une belle manière de présenter aux jeunes, le métier de cuisinier gestionnaire de collectivité, dont la maison familiale s'est faite la spécialité.
Juste en face, sur le stand du lycée Mitterrand de Château-Chinon, Thomas, 15 ans, s'applique à peaufiner les décors de ses sujets en chocolat. En classe de 2e et déjà une idée bien arrêtée sur son devenir professionnel : *«j'ai entamé un CAP de pâtissier, suivi d'un BEP et d'un Bac Pro, tout cela en 3 ans…»* Sur celui de la Chambre d'agriculture, toujours le vent en poupe pour les formations en lien avec la filière équestre. Avec même des demandes en maréchalerie… Comme quoi le métier de maréchal-ferrant a encore de beaux jours devant lui…


Les crêpes de la MFR de Villevallier ont rencontré le succès !


Comme un air de capitaine au long cours pour le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot, testant un réfractomètre à main sur le stand du lycée La Brosse.


Owen et Geoffroy, tous deux en 2e année Bac Pro paysagiste au CFA de Champignelles, en train de parachever la présentation de leur stand

Réagir 89

A l'écoute des agriculteurs en difficulté

La cellule *«Réagir 89»*, créée à l'initiative de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en concertation avec de nombreux partenaires, est désormais opérationnelle. Avec l'objectif d'être un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les agriculteurs en difficulté.

Pudiques par nature, les agriculteurs sont la plupart du temps, peu enclins à se manifester en cas de difficultés financières et quand ils le font, il est bien souvent déjà trop tard, face à une situation par trop dégradée. Tous les acteurs économiques s'accordent à dire qu'aujourd'hui, suite notamment aux problèmes de récolte 2014 qui ont touché le département, le phénomène ne fait que croître et commencent à apparaître des résultats négatifs sur les exploitations. Face à ce constat, la Chambre et les partenaires agricoles viennent de créer la cellule *«Réagir 89»*, pour agir en amont de toutes situations difficiles. Un dispositif concerté et partagé, avec la mise en place d'un numéro de téléphone unique, d'un réseau de prescripteurs issu d'organismes partenaires et d'une méthodologie éprouvée, afin de permettre à chaque agriculteur de trouver des solutions personnalisées. L'idée, comme l'a rappelé le président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Etienne Henriot, étant *«au travers de «Réagir 89» d'anticiper une action le plus en amont possible, pour ne pas en arriver à des situations catastrophiques, d'où l'importance d'identifier le plus tôt possible les agriculteurs en difficulté. Des difficultés qui relèvent parfois d'un seul fournisseur et peuvent se résoudre d'une façon pas forcément dramatique…»*

Se faire connaître au plus vite

Certains organismes ont déjà l'expérience en la matière, comme la MSA, au travers du dispositif *«Agris Ecoute»*, ou encore les Pouvoirs publics, via la procédure *«Agriculteurs en difficulté»*. Avec, dans ce dernier exemple, des critères d'entrée pas toujours en phase avec la situation réelle la plus récente, de l'exploitation. Si l'objectif de *«Réagir 89»* est de s'inspirer de l'existant, afin d'être le plus efficace possible, l'idée est bien de développer une écoute de qualité et personnalisée, permettant de diagnostiquer les problèmes vécus. L'enjeu étant, que l'agriculteur fasse fi de sa pudeur pour se faire connaître au plus vite et enclencher un plan d'actions. Trois conseillers d'entreprise de la Chambre d'agriculture seront dédiés au dispositif, l'objectif étant de tisser un maillage de prescripteurs sur l'ensemble du département, véritable réseau d'accompagnement et d'écoute, susceptible de repérer les agriculteurs en difficulté et lancer une première alerte. Une fois la démarche engagée par l'agriculteur pour se signaler auprès de la structure (tél 03 86 94 22 22) une première visite sur l'exploitation lui est proposée pour un prédiagnostic : un temps d'écoute de quelques heures pour comprendre la situation et se faire un premier avis sur la suite à donner. A partir de là, trois scénarii sont possibles : refus de l'exploitant de se faire assister, intégration à une procédure AED (Agriculteur en difficulté), pour une prise en charge éventuelle de cotisations sociales et un service conseil, et s'il ne peut intégrer la procédure, réalisation d'un diagnostic de l'exploitation pour déterminer les pistes envisageables afin de se sortir de la situation difficile qu'il rencontre.

Des agriculteurs se sont déjà signalés

Suit une table ronde organisée entre l'exploitant et ses créanciers, où sont évoqués le diagnostic établi et les pistes de sortie de crise envisagées, à charge pour les deux parties, de s'engager par écrit sur les actions à mettre en place : *«c'est une phase particulièrement déterminante, avec une notion de contractualisation entre tous, permettant de donner un peu d'horizon à l'agriculteur, qui de son côté, s'engage à appliquer les actions correctives mises en place…»* Là encore, trois issues possibles : la situation est conjoncturelle et donc redressable (via un étalement des dettes sur 5 ans maximum), l'entreprise a besoin de plus de temps et une procédure judiciaire est engagée avec un juge statuant sur un redressement ou une liquidation, la situation est structurellement non redressable (que ce soit pour des raisons humaines, techniques ou économiques), et un accompagnement vers un arrêt de l'activité est envisagé.

Les différents partenaires acteurs du dispositif se retrouveront à l'automne prochain pour un premier point d'étape et par la suite, le comité de pilotage se réunira semestriellement pour dresser un état des lieux. D'ores et déjà, le message semble avoir été entendu, puisque le matin même du lancement de l'opération, trois agriculteurs se sont déjà signalés, après avoir entendu Etienne Henriot présenter le dispositif sur les ondes de France Bleu Auxerre.

DOMINIQUE BERNERD

Conseil départemental

André Villiers conserve les rênes

Réélu au perchoir du département après trois tours de scrutin, face au sénateur Jean-Baptiste Lemoyne, André Villiers a réaffirmé sa ligne de conduite pour les six prochaines années : *«respect et justice».*

Le navire départemental a conservé son capitaine ! Il aura fallu pour cela, attendre le troisième tour de scrutin, avec au final, 22 voix pour le candidat UDI, André Villiers, 15 pour l'UMP Jean-Baptiste Lemoyne, 2 pour Claude Thion (FN) et 3 bulletins blancs. La prime au sortant a payé et légitime les quatre années écoulées à la tête de l'instance départementale. Le sénateur Jean-Baptiste Lemoyne ayant pu être handicapé par la loi sur le cumul des mandats qui l'aurait contraint d'abandonner son poste dans deux ans. A peine réélu, le président Villiers a d'ailleurs vivement dénoncé toute idée de changement de la loi, en cas d'alternance : *«je dis non ! C'est comme si demain nous revenions sur la parité, c'est du même tonneau ! Il est hors de question d'envisager revenir sur cette loi qui a instauré le cumul des mandats. Pour le coup, nous ferions tous collectivement, du plus haut au plus bas niveau de la classe politique, le bâton pour être battu par nos concitoyens…»* La campagne aura été dure, marquée parfois par une prédominance de l'appareil politique au détriment de la vie locale. Plusieurs conseillers sortants en ont subi les conséquences et ont été battus. Pour autant, la réalité de terrain demeure et certains chantiers, à l'image de celui du chômage continueront à tracer la feuille de route départementale : *«dans l'Yonne, ce sont plus de 25 000 personnes, si vous rajoutez les 12 000 «bénéficiaires» du RSA, ils sont près de 10 % de la population du département à être en situation difficile, c'est intolérable ! Il y a là genèse de tous les excès…»*

Est-ce un signe des temps représentatif d'une certaine prédominance de la ville sur les campagnes ? Si le monde agricole est toujours bien représenté à la proue du navire départemental, avec l'éleveur André Villiers, ils ne sont plus désormais que deux conseillers dans l'hémicycle à s'en prévaloir. Quid de la présidence et de la composition de la 6e Commission *«Agriculture et environnement»* pour les six années à venir…? Réponse dans quelques semaines.

DOMINIQUE BERNERD



Le président André Villiers, réélu pour 6 ans au perchoir de l'assemblée départementale.

▸ Formations

Réaliser ma télédéclaration en intégrant les nouveautés de la PAC

Comme chaque année, la Chambre d'agriculture propose de vous accompagner dans votre télédéclaration. Simplifiez-vous la tâche avec une télédéclaration guidée étape par étape, cohérente et sécurisée, où les nouveautés de la PAC 2015 vous seront présentées
Places restantes : Avallon (4 mai et 2 juin), Venoy (11 mai et 18 mai), Gron (28 mai)- Contact : Valérie Rousseau, 03 86 94 22 22
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande

Les MAEC *«Systèmes»* : une opportunité à saisir? (Grandes cultures et monogastriques)

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous propose une formation de 2,5 jours les 12 mai, 4 juin et 9 juin, afin de vous accompagner dans la lecture du cahier des charges des MAEC *«systèmes»* monogastrique et grandes cultures et l'évaluation de la faisabilité technique du déploiement de ce cahier des charges sur votre exploitation.
Lieu : Maillot- Public : Agriculteurs céréaliers et/ou possédant un élevage de monogastriques- Contact : Emilie Riberolles 03 86 64 33 05
Programmes, tarifs et conditions de vente sur demande



Jardins de la Croisière

Vogue la Croisière sur mer belle !

Les Jardins de la Croisière s'offrent un beau cadeau d'anniversaire pour leurs 20 ans, avec à l'issue de l'exercice 2014, un chiffre d'affaires en hausse de plus de 33 %, avoisinant les 200 K€



Autour du président de l'association, Michel Jouan et de son directeur, Erik Polrot, les membres du Bureau : Christine Busson, Florence Pouteau, Philippe Nonque, Thierry Michon

Le directeur des Jardins de la Croisière, Erik Polrot, le reconnaît bien volontiers : *«l'année 2014 aura été un peu exceptionnelle, avec un climat particulièrement favorable pour les maraîchers, hélas beaucoup moins pour les céréaliers, car il a plu régulièrement…»* Avec à la clé des chiffres jusque là encore jamais atteints, en hausse de + 33 %, à plus de 90 K€, résultant également du travail important mené par l'encadrant technique ces trois dernières années et des prix qui restent élevés en matière de production de légumes biologiques en circuits courts. Résultats très positifs également, concernant le second volet d'activité économique, l'entretien d'espace rural, avec là aussi, un CA en hausse de + 35 %, à plus de 98 K€. Au total, plus de 154 interventions sur l'ensemble du nord de l'Yonne, pour des chantiers les plus divers, allant de 50 € à 3800 €, en partenariat pour certains avec la SNCF (entretien de gares périphériques du Sénonais) et l'Agence Territoriale Routière (entretien d'un bassin de rétention d'eau sur la commune de Gron), ainsi qu'avec 25 communes du secteur. Une activité, selon Erik Polrot, *«désormais bien maîtrisée et qui génère moins de charges que les légumes. Elle permet aussi d'élargir la palette des gestes techniques proposés à nos salariés…»*

Une date à retenir : samedi 23 mai

Les Jardins de la Croisière accueillent en moyenne chaque année, une cinquantaine de salariés en insertion et une trentaine de personnes en Travail d'Intérêt Général. Un travail d'accompagnement social et professionnel au quotidien, qui lui aussi a connu une bonne année en 2014, avec 56 % de sorties dynamiques (salariés ayant trouvé un emploi en Intérim, CDD ou CDI, ou une formation qualifiante). Dans son intervention, le président des Jardins, Michel Jouan, a tracé la feuille de route pour demain, avec trois défis principaux à relever : *«poursuivre l'activité d'insertion dans un contexte de baisse des subventions, améliorer notre fonds de roulement, qui en dépit des années, reste négatif, améliorer nos locaux, pour un meilleur accueil de nos salariés polyvalents et organiser encore plus rationnellement nos chantiers d'espace rural et de production maraîchère…»*

Pour l'heure, les Jardins de la Croisière se préparent à fêter de belle manière leurs 20 ans, avec notamment une exposition photo retraçant l'histoire de l'association (visible dans un premier temps à partir du 16 avril et pour un mois, au Maquis, à Vareilles, ensuite à la mairie de Sens), et un «*marché des 20 ans*», samedi 23 mai. Avec au programme : visite de l'exploitation et rencontre des équipes, marché de produits bios et locaux, plants de légumes et aromatiques, animations, animaux de la ferme de Flo…

DOMINIQUE BERNERD

En images

Une foire qui a traversé les siècles

Elle a traversé les siècles et perdure depuis le XVème siècle. En dépit d'une météo maussade, la Foire du Beau Marché à Toucy, a une nouvelle fois fait déplacer les foules et ils étaient nombreux en ce samedi matin, rue du Pâtis, pour la traditionnelle présentation d'animaux, avec les incontournables chevaux de trait, bovins et autres ovins. L'aviculture était également bien représentée, avec une exposition sous l'égide d'Aviculture 89 regroupant une centaine d'éleveurs passionnés de races pures et plus de 1000 animaux à découvrir, allant des pigeons aux lapins en passant par les palmipèdes et les volailles



Une ultime « petite coupe », avant le défilé…



Etre à la fois éleveur et producteur d'agneau, conduit parfois à d'étranges raccourcis… !

Groupama PVL

L'agence de Toucy entièrement rénovée

Les sociétaires et clients de la Caisse locale de Puisaye-Forterre ont désormais à leur disposition une agence entièrement rénovée

Continuant sa politique de rénovation des agences dans tout le département, Groupama Paris Val de Loire a inaugure samedi 28 mars, dans le cadre de la foire du Beau Marché, les locaux flambant neufs de celle située 27, rue Paul Bert, à Toucy. Avec toujours le même concept : un accueil spacieux et ouvert, permettant de renseigner rapidement un sociétaire de passage en limitant les temps d'attente, conjugué à des bureaux individuels, pour recevoir en toute confidentialité sociétaires et prospects.

L'agence de Toucy est géographiquement bien placée, au cœur du Pays de Puisaye et de la Caisse Locale, qui regroupe 65 communes, allant de Rogny les Sept Ecluses à Coulanges sur Yonne et au nord, de Pourrain à Saint-Maurice le Vieil. Ouverte du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h15 et de 13 h45 à 18 h, ainsi que le samedi matin, de 9 h à 12 h15, elle regroupe 3845 sociétaires, dont 721 exploitations agricoles, pour un portefeuille total s'élevant à 7 M €. Sont à la disposition des sociétaires et prospects : quatre commerciaux pour le marché des particuliers (deux sédentaires à l'agence et deux itinérants en Puisaye et en Forterre), deux commerciaux itinérants pour le marché agricole et un commercial itinérant pour le marché des Artisans Commerçants et Professions de Santé (ACPS). L'inauguration s'est effectuée en présence de nombreux élus du département, ainsi que d'Eric Gelpe, Directeur Général de Groupama PVL, Philippe Renoux, Président de la Caisse locale de Puisaye-Forterre et de la Fédération des Clama de l'Yonne, Jacques Blanchot, Directeur de l'établissement Groupama de l'Yonne



L'inauguration s'est faite en présence notamment, d'Eric Gelpe, directeur général de Groupama PVL et Philippe Renoux, président de la Caisse locale de Puisaye-Forterre et de la Fédération des Clama de l'Yonne

En projet sur l'Auxerrois : la construction en zone des Clairions, d'une agence qui remplacera à la fois celle située en centre ville à Auxerre et celle de la rue Guynemer. Ouverture prévue au 4e trimestre 2015.

DB

Crédit Agricole Champagne-Bourgogne

Un modèle de résistance économique

Le Crédit agricole Champagne-Bourgogne a tenu son assemblée générale à Dijon le 31 mars. Dans un environnement économique contraint par la situation difficile du pays mais aussi par les instances européennes, les résultats de la banque coopérative témoignent de la cohérence et de la bonne résistance d'un modèle économique qui fait figure d'exception en Europe.



Vincent Delatte, président du Crédit agricole Champagne-Bourgogne a beaucoup insisté sur la dimension sociale du système bancaire mutualiste.

Il y a les chiffres et il y a le reste... tout le reste qui construit l'identité d'une entreprise, son ADN. Au Crédit agricole, comme le rappelle Vincent Delatte, président de la caisse régionale Champagne-Bourgogne, «*c'est le mutualisme qui donne toute sa dimension sociale à la banque*». Et quand l'économie est durement secouée c'est là aussi que certains modèles économiques prennent tout leur sens. 2014 comme 2013, se sera donc caractérisé par «*un environnement économique fragile, générateur d'incertitudes*» sur fond de chômage de masse et de croissance proche du zéro. Au plan local, «*le marché de cœur*» que représente l'agriculture, «*a nécessité la mobilisation de financements exceptionnels*», pour «*gérer les situations les plus délicates*» et accompagner les agriculteurs et les viticulteurs les plus éprouvés. C'est à ajouter à la panoplie de toutes les «*actions concrètes*» engagées par le Crédit agricole Champagne-Bourgogne pour soutenir l'économie des territoires et aider les porteurs de projets. En agriculture, la banque accompagne ainsi plus de 82% des jeunes agriculteurs candidats à l'installation.

L'hégémonie du modèle anglo-saxon

En dépit d'une conjoncture perturbée, «*notre Crédit agricole*» insiste le président de la caisse régionale, «*se porte bien*» et «*notre modèle a fait la démonstration de sa cohérence et de sa résistance*». Y compris en passant vaillamment les épreuves dignes d'un «*crash test*» organisées par la BCE, pour tester la solidité des banques. Cet examen de passage est d'autant plus important, au regard des responsables de la banque mutualiste, que ce modèle unique en Europe est nettement menacé par «*l'uniformisation des systèmes*» et «*l'hégémonie du modèle financier anglo-saxon*», dont les partisans jouent les rouleaux compresseurs à Bruxelles.
Face aux attaques et aux tentatives de déstabilisation du modèle coopératif, le Crédit agricole Champagne-Bourgogne entend grâce à ces résultats, défendre «*un modèle de proximité simple et efficace pour soutenir la dynamique territoriale et l'emploi*». Il s'affirme ainsi dans son rôle «*d'acteur socialement responsable, utile et impliqué sur des territoires*», dont il contribue largement à financer le développement économique.
Et les résultats exposés par le directeur général Jacques Kermarrec confortent cette position. «*Entre 2013 et 2014, le nombre de nouveaux clients a doublé*», fruit d'une «*bonne dynamique commerciale*» qui perdure en ce premier semestre. «*La maîtrise des charges et des risques*» permet de résister, en dépit d'une «*charge fiscale importante*». Les comptes s'établissent en positif, alors que l'année 2014 «*a été soumise à beaucoup de contraintes et à la pression d'ajustements importants des finances publiques*» complète le directeur général qui insiste sur la solidité financière du Crédit agricole Champagne-Bourgogne et son ambition réaffirmée «*de continuer à investir pour faire vivre la banque universelle de proximité et orienter ses actions vers le financement de l'économie locale*».

Le métier se transforme

Ambition partagée par la Fédération nationale du Crédit agricole, dont le directeur général, Bertrand Corbeau, a tenu à rectifier quelques idées reçues sur les banques, encore trop souvent considérées comme de grands méchants loups voraces. D'abord, le système bancaire est dans le collimateur de Bruxelles sous pression de lobbying à forte influence anglo-saxonne, «*400 textes concernant les banques et les finances sont en attente à la Commission européenne*» et les systèmes actuels sont écartelés «*entre paradoxe et complexité*». Ensuite, les marges sur les crédits ont été divisées par trois en 13 mois. «*Le métier se transforme*» donc, sous la pression de l'évolution réglementaire, autant que de la situation économique européenne et mondiale. Alors, face à l'adversité, le Crédit agricole, qui est né il y a 130 ans, conserve ses finalités et s'appuie sur ses fondamentaux. Mais l'avenir du modèle coopératif passe aussi par la modernité et une révolution numérique génératrice de changement en profondeur. L'innovation est à la fois dedans et dehors, il faut donc être à l'affût des avancées technologiques qui font l'actualité et tracent l'avenir d'une «*banque multicanal de proximité*» tel que se définit aujourd'hui le Crédit agricole. «*Pour y parvenir*», conclut Bertrand Corbeau, «*les mutations ne seront pas seulement techniques, c'est le pack coopératif et territorial qui permettra d'y arriver*».

ANNE-MARIE KLEIN

Un résultat net en augmentation de 5%

En 2014, le produit net bancaire s'établit à 366,7 M€ (+1,2%). Les charges de fonctionnement baissent de 0,7% à 189,5 M€. Le résultat brut d'exploitation atteint 177,2 M€ (+3,3%) et le résultat net 96,4 M€. Les fonds propres augmentent de 6,7% à 1 394 M€ et le coût du risque diminue de 8,5%, à 18,8 M€. Les provisions sur les créances sont de 3,13% (+0,06 pt).
Les parts de marchés : collecte bancaire 28,78% ; crédits 30,40%.
Le Crédit agricole Champagne-Bourgogne compte 1718 salariés, répartis dans 152 agences sur quatre départements : l'Aube, la Côte d'Or, la Haute-Marne et l'Yonne.



Jacques Kermarrec, directeur général du Crédit agricole Champagne-Bourgogne, a salué la bonne dynamique commerciale qui a permis de dégager du résultat, dans un contexte économique peu porteur et agité.

► Agenda

23/04 Quelle place pour la méthanisation ?

Transition énergétique, économie circulaire, compétitivité agricole, croissance verte... Les politiques environnementales et énergétiques intègrent aussi les projets de méthanisation. En Bourgogne, dix installations sont en fonctionnement et une dizaine d'autres doivent voir le jour dans les deux ans à venir. Les premiers retours d'expériences sont donc riches d'enseignement. Ils feront l'objet d'une journée organisée par l'Ademe, à l'adresse des collectivités, des exploitants et des organismes agricoles notamment avant de tracer les perspectives de développement futur. Cette journée se déroulera au Palais des congrès de Beaune, le jeudi 23 avril. Inscription obligatoire en ligne www.bourgogne.ademe.fr, en cliquant sur le lien «inscription» sur la page d'accueil. Date limite d'inscription le jeudi 16 avril. Renseignements : bertrand.aucordonnier@ademe.fr (03 80 76 89 80) et elise.fossaert@ademe.fr (03 80 76 89 67).

PAC 2015-2020

Les équins entrent dans le dispositif

Dans le cadre de la réforme de la Politique commune agricole (PAC) 2014- 2020, les exploitants équins bénéficient d'aides au même titre que les autres filières agricoles.

Depuis le 1 janvier 2015, les activités équines sont éligibles au premier pilier (aides directes liées à la surface agricole) de la Politique agricole commune 2014-2020. Pour bénéficier de ces aides, l'exploitant équin devra :
- Dès maintenant, prendre contact avec la Chambre d'agriculture de sa région ou la Direction départementale des territoires (DDT) et faire, avec l'aide d'un conseiller, une simulation Pac et une demande d'identifiants (code Telepac et PACAGE). Le dépôt des dossiers de demande d'aide sera ouvert le 27 /04/15.

- Entre le 27 avril et le 9 juin (report de date récemment accordé par le ministère de l'Agriculture) déposer un dossier de demande PAC (concernant les aides directes, premier pilier). Le dossier inclura déjà la demande de certaines aides du second pilier de la PAC, liées à la surface de l'exploitation. Les éléments techniques et règlementaires du second pilier ne sont pas encore tout à fait connus. Il sera néanmoins nécessaire de se positionner sur ces aides, avec l'aide du conseiller. Les exploitants ont jusqu'au 09/06/15 inclus pour déposer leur dossier PAC.

L'impac de la nouvelle Pac sur les activités équines

Le dispositif d'aide à l'installation (jeunes agriculteurs) sera finaliser courant 2015. Pour le connaître, il sera utile de se renseigner auprès de la Chambre d'agriculture ou de la DDT. Les informations concernant le second pilier (Fond européen pour le développement agricole), qui se mettra en place tout au long de l'année 2015, seront à suivre avec attention.

Ce second pilier est désormais géré par les Régions. L'exploitant équin intéressé devra se mettre en contact avec le service instructeur du Conseil régional. Les régions gèreront, en même temps que le second pilier de la Pac, les autres fonds européens : Fonds social (FSE), Fond structurels, etc.

Le second pilier de la PAC, ainsi que les autres fonds européens feront l'objet d'appels à projet des régions au cours de l'année 2015.

▶ Zoom

Une opportunité à saisir !

Vous utilisez des surfaces agricoles et vous êtes éleveur, entraîneur, cavalier professionnel ou dirigeant d'établissement équestre...
Vous pouvez bénéficier dès 2015 des aides Pac, même si vous n'en avez jamais perçues. La procédure consiste à créer des droits en se faisant connaître de l'administration et en déclarant ses surfaces. Ces paiements concernent les aides du premier et du deuxième pilier de la Pac.
Les exploitants équins pour être considérés comme des agriculteurs actifs doivent déposer un dossier Pac, prouver une activité agricole, être affiliés à la MSA, entretenir ou exploiter des terres agricoles.
Les exploitants n'ayant jamais détenu de DPU devront prouver une activité agricole en 2013. Les nouveaux déclarants ne bénéficiant pas de références historiques pour le calcul de leurs soutiens au premier pilier, leur aide sera déterminée sur la base d'un montant par hectare réellement exploité et déclaré.
La réforme de la Pac devrait permettre une revalorisation des paiements directs pour les exploitations équines.

L'accompagnement de l'Institut français du cheval et de l'équitation

Dans le cadre de la nouvelle Pac, L'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation) accompagne la profession agricole, au même titre que les sociétés mères de la filière complètent le dispositif couvert par la profession agricole par les Chambres d'agriculture et la Fédération nationale du cheval (FNC). L'institut se fait le relais du dispositif d'informations sur ses supports de communication : internet, réseau national des sites de l'ifce, emailing en s'appuyant sur la base SIRE. Il se fait le relais auprès de ses publics détenteurs d'équidés, détendeurs des lieux de détention d'équidés, et plus largement auprès des éleveurs d'équidés, entraîneur, cavalier professionnel, dirigeant de centre ou de ferme équestre, ayant été acteurs connus comme «agriculteur actif» durant l'année 2013. Une plaquette sur la nouvelle Pac et les ouvertures pour les activités équines est accessible en ligne sur le site internet www.ifce.fr et une fiche equipedia *«Politique agricole commune»* est disponible sur l'encyclopédie du cheval en ligne sur le site internet www.haras-nationaux.fr

Tiger Groom à Jalogny

Un partenariat inédit et unique

L'arrivée de l'étalon pur-sang Tiger Groom à la ferme expérimentale de Jalogny en Saône-et-Loire est l'aboutissement de plusieurs mois de travail entre la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et le syndicat des éleveurs course *«Saône-et-Loire Galop»* présidés par Georges Richardot.



◀ Les produits de cet étalon d'exception ont déjà rapporté en course près de 884 000 €

Tiger Groom a été acquis par un groupe de cinq éleveurs et un contrat d'exploitation a ensuite été signé répartissant les produits et les charges relatifs à cette activité.
Ce partenariat est, non seulement totalement inédit, mais unique au plan national. Une preuve s'il en fallait encore que la filière équine a toute sa place dans le monde agricole.

Un étalon confirmé pour vos juments

Tiger Groom est l'unique fils d'Arazi faisant la monte en France en 2015. Solide cheval de course de 2 à 9 ans, gagnant de groupe à Auteuil et père de Teejay Flying (Prix Ferdinand Dufaure Gr. 1) ainsi que d'Azura du Kalon (Prix Bournosienne Gr. 3, 2014). Ses produits ont déjà gagné en course près de 884.000 €.
Il fait la monte au tarif très intéressant de 1.500 €^{HT} poulain vivant.
Réservations au 06 19 30 34 27.
Accueil au haras, Gilles Vincent, 06 89 93 62 30.



Zoom La race AQPS, une création bourguignonne

Savez-vous que les chevaux qui écrivent les grandes pages des courses d'obstacles en France et à l'étranger, Grande-Bretagne et Irlande notamment, sont issus d'élevages bourguignons ?
Issu de croisements entre le Pur-Sang et d'autres races, principalement Selle français et Anglo-arabe, l'origine de cette race remonte à 1922. Elle a démarré dans le sud et le centre de la Bourgogne. Depuis 2005, l'AQPS est devenu une race à part entière. Notre région est la plus grande productrice de chevaux de course AQPS avec 27% de la production nationale. La Saône-et-Loire compte 115 éleveurs. La demande est française et aussi étrangère, 20 % des chevaux sont exportés.

SOURCE : SYNDICAT CENTRE EST AQPS



Échos du congrès de la FNSEA

Sécuriser les exploitations en cas de coups durs

Les exploitations se débattent dans un contexte de plus en plus chahuté sur les marchés comme sur le plan climatique. La FNSEA planche donc de façon intensive sur tous les outils permettant de sécuriser les structures agricoles, au premier rang desquels la construction d'un dispositif assurantiel, à large spectre, efficace et pérenne. Retour sur l'un des thèmes centraux du dernier congrès de Saint-Etienne.



Photo: La Vendée Agricole

Trop chaud, trop froid, trop sec, trop humide... les risques climatiques font désormais partie du quotidien des exploitations et personne n'est à l'abri de subir un jour des dégâts majeurs, générateurs de drames économiques que l'on pourra désormais prévenir grâce au contrat-socle...

Le travail sur la gestion des risques avait été lancé dès l'an dernier, au congrès de Biarritz avec en filigrane trois objectifs prioritaires : permettre à l'agriculteur de repartir en cas de coup dur, assurer l'efficacité du système et sa pérennité par la plus large mutualisation possible, proposer une offre de base, le contrat-socle, qui permet avec des systèmes d'options supplémentaires de répondre à toutes les situations possibles.

Un contrat-socle attractif et accessible

Le travail a été intense entre la profession, les Pouvoirs publics, les OPA et les compagnies d'assurance, mais la réflexion collective a abouti à la construction d'une offre assurantielle de base, le contrat-socle, concernant quatre grands blocs : les grandes cultures (dont la production de maïs fourrage), l'arboriculture, la viticulture et les prairies. Joël Limouzin, président de la commission gestion des risques de la FNSEA insiste sur les avantages d'un contrat de base qui permet de repartir en cas de coup dur. Avec *«la possibilité pour l'exploitant de choisir d'assurer seulement l'activité la plus importante, dans l'un des blocs et la nécessité d'engager alors toute la sole correspondante»*. Rien n'empêche par ailleurs un exploitant de couvrir l'ensemble de ses productions. Les financements publics sont assurés sur ce contrat-socle et «*certaines options complémentaires pourraient être aussi subventionnables»*. La configuration la plus accessible pourrait être celle «*d'un contrat-socle et d'une option, ce qui assurerait les mêmes avantages que la multirisques actuelle*». Au-delà de cette première option, des options complémentaires proposeraient une meilleure couverture à ceux qui le souhaitent.

«Amorcer la pompe pour 2016»

François Schmitt, président de Groupama Grand-Est considère le socle de base accessible à tous comme : *«une assurance coup dur, plus accessible, moins chère que ce qui existe actuellement»*. L'obligation de s'assurer pour toutes les productions au sein d'un même bloc répond à l'impératif «*d'avoir au moins 70% des surfaces couvertes pour garantir les tarifs»* et assurer une mutualisation suffisante. Les faits lui donnent raison : *«la multirisques climatique a dix ans. Groupama a versé 1,6 milliards d'euros d'indemnités aux agriculteurs, mais en 2014 seulement 35% des surfaces de grandes cultures étaient couvertes, 20% des surfaces viticoles et très peu en arboriculture»*. Résultat : *«en 2013, pour 240 millions d'euros de cotisations, il y a eu 290 millions indemnisés !»*. C'est peu dire que «*l'équilibre technique n'est pas atteint*» !

Joël Limouzin enfonce le clou : *«il est important de trouver un dispositif suffisamment attractif en terme de coût et efficace en terme d'effet pour que ceux qui ne sont pas assurés actuellement sautent le pas»*. Les différentes options proposées en plus du contrat socle, permettent aussi de conforter et de sécuriser ceux qui ont déjà compris l'importance d'avoir une bonne assurance. «*L'objectif*» poursuit Joël Limouzin, «*c'est d'amorcer la pompe pour 2016*» date de démarrage du dispositif, y compris pour les prairies, «*et d'assurer sa viabilité, même s'il est encore perfectible et en devenir sur certains points»*. Tout «*ne sera pas calé d'ici 2016*», mais *«le dispositif doit être enclenché dès maintenant si l'on veut avoir une véritable offre assurantielle en bon ordre de marche d'ici la prochaine Pac en 2020*». Joël Limouzin est clair, «*il faut avancer du mieux possible dans la perspective de la révision de la Pac en 2017 et surtout pour s'entendre sur l'orientation à donner au dispositif. Car la Pac de 2020 va se jouer sur les soutiens, ce qui signifie que les éléments de sécurisation cohérents et efficaces et, plus globalement la gestion des risques, vont prendre une importance déterminante»*.

Une exposition grandissante aux risques

Le président de la commission gestion des risques à la FNSEA estime que «*nous avons le devoir à la FNSEA d'apporter des dispositifs de gestion des risques efficaces pour les exploitants agricoles confrontés à la mondialisation et exposés à des risques climatiques de plus en plus violents. Mais il est aussi de la responsabilité de l'État de mettre en œuvre les conditions d'une vraie prévention de ces risques (stockage de l'eau, entretien des cours d'eau...)*». L'étape actuelle de mise en place du dispositif est considérée comme «*une période de transition*», car les propositions vont aussi être adaptées aux besoins des filières plus spécialisées. Mais Joël Limouzin engage à ne pas mutiplier le nombre de socles, *«ce qui limiterait les effets de la mutualisation. En revanche, le cadre général pourrait devenir une porte d'entrée pour les cultures spécialisées*» et ouvrir sur des options spécifiques. *«La réflexion est engagée mais sa mise en oeuvre est complexe»*.

Autre réflexion à plus long terme, celle qui concerne le fonds de calamité agricole (FNGRA), un dispositif «*nécessaire car de nature différente en l'état*». Un fonds très encadré «*dont le maintien est nécessaire. Le contrat socle étant notamment financé par le second pilier et les subsides non-utilisés du fonds calamité»*.

L'attractivité du système de contrat-socle dépend du calcul préalable des coûts de production, un calcul pas toujours simple quand on aborde la question des prairies, question sensible en Bourgogne en particulier, où, certains critères sont à parfaire, comme le réclame la FNB.

François Schmitt pour Groupama précise quelques points d'importance : «*ce contrat socle a été travaillé pour la première fois par tous les assureurs. L'offre sera moins chère que l'actuelle multirisques climatique (15 à 20% de moins) et la technique d'assurance sera la même pour tous les assureurs, en revanche les tarifs pourront varier en fonction du réseau d'experts sur le terrain*». Concernant les prairies «*Groupama est en première ligne sur ce dossier. Une observation par satellite sera utilisée pour mesurer la réflectance des longueurs d'onde. Une première mesure donnera le volume du fourrage, une deuxième son «stress». Des courbes de production seront obtenues puis comparées à un historique de l'exploitation.*»

L'indemnisation se fera automatiquement sans expertise individuelle afin d'en limiter les coûts et avec l'avantage de prendre en compte la situation individuelle de chaque exploitation.

Anne-Marie Klein

Fiscalité : des avancées à concrétiser

Au titre des éléments de sécurisation économique des exploitations, la DPA, dotation pour aléas, existe depuis une dizaine d'années, mais peine à monter en puissance. Robert Verger, président de la commission fiscale de la FNSEA, explicite les évolutions conduites pour une meilleure efficience de la DPA et les autres outils fiscaux disponibles. «*Nous avons obtenu une évolution de la DPA pour mieux répondre à la gestion des aléas : sa sortie du système d'assurance récolte, l'obligation d'épargne limitée à la moitié de la somme déduite, la réintégration possible en cas d'aléa économique et une taxation à 0,93% au bout de 7 ans, en cas de non-utilisation*». L'épargne reste donc dans l'exploitation, elle est déductible fiscalement et socialement. Point important pour les Gaec comme pour les EARL, les structures pourront déduire 27 000 euros par associé, «*c'est une grande avancée attendue tout particulièrement par les EARL*». Le travail se poursuit maintenant sur «*la simplification de la réintégration de la DPA*». Une autre avancée, celle de l'à-valoir social, «*permet d'anticiper le paiement des cotisations de l'année suivante, pour diminuer les charges fiscales et lisser le revenu*». La demande a été réitérée «*d'une anticipation de plus de 50%, mais les dossiers n'avancent pas avec Bercy, au point qu'il va falloir que nous remettions la pression syndicale pour en débloquer certains*» regrette Robert Verger. Les perspectives intéressantes de l'impôt sur les sociétés (IS) peinent à se concrétiser, le régime actuel n'étant pas adapté à l'agriculture et le manque d'écoute sur le sujet patent. D'autres discussions concernent la réforme des points retraites des exploitations, l'objectif étant de trouver un dispositif plus progressif . L'étude est lancée avec la MSA dans le cadre de la réforme plus globale de la retraite et du forfait. Une chose est sûre «*il va falloir mettre la pression sur un bon nombre de dossiers qui n'avancent pas suffisamment*» déplore Robert Verger qui apprécie l'intérêt que les congressistes ont porté à ces sujets difficiles. Ils ont pu ainsi mesurer *«toute l'ampleur du travail à mener pour parvenir aux effets attendus»*.

Réforme de la PAC 2015 *Les DDT communiquent (7ème partie)*

Agréments et transparence des Gaec

Le groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) est une société civile de personnes permettant à des agriculteurs associés la réalisation d'un travail en commun dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations à caractère familial.

La forme sociétaire GAEC répond aux conditions nécessaires pour appliquer la transparence en conformité avec les textes européens, ce qui va permettre aux associés de GAEC de conserver les droits auxquels ils auraient pu prétendre s'ils étaient restés chefs d'exploitation à titre individuel.

I - Une redéfinition du GAEC et de son mode de fonctionnement

L'article 11 de la loi d'avenir pour l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt du 13 octobre 2014 fixe le nouveau cadre national du dispositif GAEC :

1 - Détermination des activités agricoles exercées dans le GAEC :
Les activités agricoles exercées par les GAEC concernent une ou plusieurs activités de production agricole conformément au code rural et de la pêche maritime c'est à dire *«correspondant à la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique animal ou végétal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle»*.
Cette définition «resserrée» sur les productions de base de l'exploitation n'exclut pas que les GAEC puissent compléter ces activités par la pratique d'activités agricoles complémentaires.

2 - Les activités agricoles complémentaires :
- Les activités exercées dans le prolongement de cette activité de production : transformation et/ou conditionnement des produits agricoles, vente de produits de l'exploitation...

- Activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exception des activités de spectacles

- Activités de production et de commercialisation de biogaz, d'électricité et de chaleur par la méthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles.
Les activités de prestation de services ne sont pas des activités autorisées au sein d'un GAEC.
Par contre, les activités liées au déneigement et au salage ainsi que l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque sur les bâtiments agricoles n'ont pas d'incidence sur l'objet civil du GAEC.

3 - Qualification du GAEC et champ de l'activité agricole autorisée :
GAEC total: GAEC qui met en commun l'ensemble des activités de production agricoles de ses associés. Il peut compléter son objet par la mise en commun d'activités agricoles complémentaires.
Si le GAEC fait le choix d'externaliser totalement ces autres activités agricoles complémentaires, hors production, dans le cadre d'une structure dédiée, il ne fait pas perdre au GAEC total le bénéfice de la transparence. Cette ouverture du dispositif constitue une nouveauté majeure de la loi d'avenir.
Transparence : oui

GAEC partiel : GAEC qui met en commun une partie seulement des activités de production agricoles des ses associés
Transparence : non

4 - Incidence sur l'activité du ou des associés de GAEC :
Les associés d'un GAEC total peuvent pratiquer une activité non agricole extérieure, dans la limite de 536h/an.

Une nouveauté introduite par la loi d'avenir permet à un associé de GAEC d'avoir une activité agricole à l'extérieur du GAEC à condition que cette activité agricole soit hors production. Exemples : centres équestres, activités liées au tourisme, méthanisation.
Dans tous les cas il est interdit aux associés de GAEC (total ou partiel) de se livrer à l'extérieur, à une activité de production agricole identique à celle déjà exercée au sein du groupement. Un GAEC total en tant que personne morale n'a pas la possibilité d'être membre d'une structure ayant pour objet la production agricole. Il reste possible d'adhérer à une structure dont l'objet est la transformation et la commercialisation des produits agricoles issus du groupement, et il peut être membre actif d'une structure externe porteuse d'une unité de méthanisation.

Les associés d'un GAEC partiel peuvent avoir une exploitation individuelle exerçant toute activité agricole dès lors qu'elle n'est pas similaire à la nature des activités agricoles pratiquées au sein du GAEC partiel.

II - La refonte de la procédure d'agrément des GAEC

La procédure d'agrément des GAEC a été sécurisée juridiquement en vue de s'assurer de la compatibilité du dispositif national avec les textes européens. Le préfet du département ou son représentant, en sa qualité d'autorité administrative, prend seul les décisions liées à l'agrément, après consultation, d'une formation spécialisée de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) pour avis. Les comités départementaux d'agrément des GAEC sont supprimés ainsi que le comité national.
Ces dispositions sont entrées en vigueur à partir du 1er mars 2015.
Les éléments constitutifs d'un dossier complet sont :
- les statuts ou projets de statuts du GAEC
-une note de demande d'agrément
-la décision de l'assemblée générale réglant l'organisation du travail en commun
Les critères de la note doivent être renseignés de manière détaillée car ils servent à l'appréciation de la dimension de l'exploitation commune au regard du nombres d'associés exploitants.
La répartition des parts sociales entre associés est une information majeure qui indique le renforcement de la structure agricole GAEC par chaque associé et qui sert de base au calcul de l'aide quand la transparence s'applique. (aides du premier pilier et ICHN)
Les motivations des associés sont essentielles, c'est au moment de l'agrément qu'il est décidé si la transparence s'applique. Les demandeurs apportent toute justification probante à leur projet de société, en démontrant en quoi le choix du GAEC est le mieux à même de répondre à leurs attentes par rapport à leur organisation de travail actuel.
Si l'objet unique d'une transformation d'une société en GAEC est de bénéficier de la transparence, il s'agit d'un cas de contournement et l'agrément pourra être refusé.
Pour sécuriser le dispositif, l'agrément des GAEC n'est plus de droit, ce qui signifie qu'aucune demande d'agrément n'est automatiquement acceptée. Le préfet peut refuser l'agrément s'il estime que les critères et les conditions détaillées ne sont pas satisfaisants.
La décision d'agrément prise par le préfet permet aux associés de procéder de suite aux formalités d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS).
Le délai de deux mois qui devait être respecté entre la décision d'agrément et l'immatriculation au RCS est supprimé.
Le silence gardé par le préfet à l'issue du délai de trois mois après le dépôt de la demande d'agrément vaut rejet du dossier.

Les dérogations pour le travail extérieur et les dispenses de travail sont toujours soumises à l'autorisation du préfet.
Le GAEC a l'obligation de porter à la connaissance du préfet, au plus tard dans le mois qui suit sa mise en œuvre toute modification intervenant dans son fonctionnement. Le préfet a alors deux mois pour se prononcer sur les modifications. **Son silence gardé au delà de deux mois vaut acceptation de la modification.**



En cas de contestation des décisions préfectorales, le recours administratif s'exerce auprès du ministre chargé de l'agriculture et **doit être obligatoire et préalable avant tout recours contentieux.**

III - Nouvelles règles pour la transparence GAEC

Le principe de la transparence économique des GAEC n'est plus fondé sur le regroupement d'exploitations préexistantes autonomes, qui reposait sur l'assise foncière d'une surface minimum d'installation (SMI).

La transparence va reposer sur les associés ayant *«contribués au renforcement de la structure agricole du GAEC»*.
A partir du moment où le GAEC est agréé, la transparence sera calculée annuellement au prorata de l'apport de chaque associé à la société. Cet apport sera apprécié au regard du pourcentage de parts sociales détenu par chaque associé, déterminant la portion d'exploitation détenue par chacun. Cette portion d'exploitation remplace la part GAEC.

La transparence s'applique aux aides du premier pilier : paiement redistributif, aides couplées (bovine, ovine caprine et végétale) ainsi qu'à l'ICHN.
Le transparence GAEC ne s'applique pas au paiement JA et paiement vert du premier pilier.

Exemples d'application de la transparence :
Exemple 1 :
GAEC de 150 ha avec 3 associés
Associé 1 = 20% , associé 2 = 30% et associé 3 = 50% des parts sociales du K du GAEC
Paiement redistributif au GAEC sur les 3 portions d'exploitation, dans la limite de 52 ha par portion soit :
20% x 150 = 30 ha + 30% X 150 = 45 ha + 50% x 150 = 75 ramené à 52 ha
Total : 30 + 45 + 52 = 127 ha du GAEC bénéficient de ce paiement

Exemple 2:
GAEC de 150 ha avec 2 associés.
Entrée d'un jeune agriculteur avec détention progressive de parts sociales dans le K du GAEC:
1ère année : associé 1 = 45 %, associé 2 = 45 % et associé JA = 10 % des parts sociales :
45 % x 150 = 67,5 ha ramenés à 52 + 45 % x 150 = 67,5 ha ramenés à 52 +10 % x 150 = 15 ha
Total : 52 + 52 + 15 = 119 ha du GAEC bénéficient du paiement redistributif
2ème année: associé 1 = 40 %, associé 2 = 40 % et associé JA = 20 % des parts sociales
40 % x 150 = 60 ha ramenés à 52 + 40 % x 150 = 60 ha ramenés à 52 +20 % x 150 = 30 ha
Total: 52 + 52 + 30 =132 ha

Exemple 3
GAEC de 3 associés avec 150 vaches et 150 références
Associé 1 = 20%, associé 2 = 30% et associé 3 = 50% des parts sociales du K du GAEC
Seuil minimal de 10 vaches allaitantes atteint par le GAEC
Application de l'aide à la vache allaitante (montant max pour vaches 1 à 50 de l'exploitation, intermédiaire pour 51 à 99, réduit pour 100 à 139, nul au-delà...) par portion, soit :
Le cheptel est *«réparti»* entre les associés, respectivement : 20% x 150 = 30 vaches ; 30% X 150 = 45 ; 50% x 150 = 75
L'aide est calculée pour chaque cheptel ainsi réparti
Au total, le GAEC touchera :
pour le taux de prime *«vaches 1 à 50»* : 20% x 150 = 30 vaches + 30% x 150 = 45 vaches + 50% x 150 = 75 ramené à 50 soit au total 125 vaches
pour le taux «vaches 51 à 100» : au total 25 vaches

Pour les MAEC et le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations, les règles retenues pour la transparence des GAEC doivent être inscrites dans le cahier des charges et seront basées sur le nombre d'associés exploitants de la société.

Contacts en DDT :

DDT 21 :
Valérie Fontana
03 80 29 44 71

DDT 58 :
Sylvie Parache
03 86 48 42 37

DDT 89 :
Laure Dufragne
03 86 71 52 39

Traction

Les 4 cylindres bousculent les habitudes

La nouvelle génération de tracteurs 4 cylindres approche les 200 chevaux. On leur reconnaît de vrais arguments par rapport aux 6 cylindres.

À mesure que les normes antipollution se succèdent, les tracteurs 4 cylindres de forte puissance se démocratisent, préférentiellement dans les exploitations de polyculture, plus que dans celles des céréaliers exclusifs, ces derniers les jugeant parfois trop légers. Ce n'est pourtant pas le cas pour les modèles de forte puissance.
Concernant le poids à vide, la moyenne des tracteurs 4 cylindres de plus de 130 chevaux se situe autour de 5,5 tonnes, une valeur assez proche des 6 cylindres proposés il n'y a encore que quatre ans, dans ces mêmes plages de puissance. Dépassant parfois les 170 chevaux, ces tracteurs 4 cylindres disposent de toute la cinématique dimensionnée pour passer cette puissance de la même façon qu'un 6 cylindres. Qui plus est, certains tracteurs Tier 4i ont gagné de l'embonpoint par rapport à la génération précédente, à modèles 4 cylindres comparables: ils prennent en moyenne autour de 500 kg, et même jusqu'à une tonne, comme c'est le cas pour Massey Ferguson.

On constate cependant une assez forte disparité dans l'offre des constructeurs. On peut distinguer trois catégories de tracteurs 4 cylindres de forte puissance : ceux de moins de 5 tonnes, ceux autour de 5,5 tonnes et les modèles lourds (autour de 6 tonnes). Pour des travaux lourds, ces derniers seront plus adéquats, alors qu'un 4 cylindres léger se distinguera par ses faibles compaction et consommation, pour des opérations comme le transport, la pulvérisation avec un appareil traîné, l'épandage d'engrais, voire le semis avec un combiné et une trémie frontale. La catégorie de poids intermédiaire a été dessinée pour un usage multiple et se veut polyvalente. En parallèle, plus le poids à vide est élevé, plus le poids total autorisé en charge est important, de façon à maintenir une charge utile suffisante de 3,5 à 4 tonnes, voire jusqu'à 5 tonnes sur certains modèles lourds. Ceci permet aussi de lester au besoin le tracteur pour les travaux de traction lourde (charrue, décompactage, déchaumage profond…).


Massey Ferguson

Plus légers, les 4 cylindres affichent une consommation plus réduite que les 6 cylindres, dès lors que les travaux n'incluent pas de travail du sol profond. Et même pour ce type de travail, ils restent plus sobres à régime moteur économique, mais sont moins performants à plein régime.

Les performances hydrauliques ont également suivi l'augmentation de la puissance, avec des débits hydrauliques atteignant 160 l/min et des relevages arrière soulevant jusqu'à 9 tonnes.
Concernant l'empattement, on constate une vingtaine de centimètres de différence entre les 4 et les 6 cylindres (8,3 à 26 cm selon les marques), ce qui correspond essentiellement aux deux cylindres amputés. Cela confère aux tracteurs 4 cylindres une plus grande maniabilité, notamment en bout de champ ou dans les cours de ferme.
Cependant, les prochaines générations de 4 cylindres de plus de 150 ch gagneront en empattement, notamment au-dessus de 150 chevaux, pour atteindre des valeurs comparables aux 6 cylindres.

De nombreux tests réalisés par les tractoristes, les chambres d'agriculture ou encore la DLG en Allemagne affichent une réduction de consommation de carburant au transport de 2 à 10 %. Ce gain s'explique tout simplement par le poids mort économisé.

LUDOVIC VIMOND

Électronique embarquée

La compatibilité Isobus de plus en plus incontournable

La technologie Isobus s'impose à tous les constructeurs, malgré les réticences sur cette norme désormais bien encadrée.

Treize ans après sa création, la norme Isobus est une réalité pour un certain nombre de constructeurs, mais elle ne fait toujours pas l'unanimité. Même si elles progressent, les ventes d'appareils compatibles Isobus restent encore limitées sur le marché français. Côté tractoristes, s'ils sont de plus en plus à équiper les tracteurs de terminaux Isobus, rares sont les utilisateurs à valoriser cette technologie. Plusieurs raisons expliquent ce manque d'engouement, à commencer par la frilosité des constructeurs français. Historiquement, ce sont les constructeurs allemands et Kverneland qui en sont les principaux promoteurs. Depuis 2008, la création de l'association AEF(1) a permis de fédérer les tractoristes et de donner une nouvelle envergure à l'Isobus. Pour les constructeurs d'outre-Rhin, notamment, l'évolution vers cette norme ne fait plus débat.

Face à ce mouvement, les constructeurs français se devaient de réagir. C'est chose faite depuis 2012 grâce à l'adhésion d'Axema à l'AEF. Certains n'ont toutefois pas attendu ce mouvement collectif pour se lancer. Plusieurs constructeurs français proposent désormais une compatibilité Isobus de leurs outils. Cette lente évolution s'explique principalement par les incertitudes qui ont accompagné le développement de la norme Isobus et plus spécialement les niveaux de compatibilité dans l'affichage et les fonctionnalités proposées. Jusqu'en 2012, les tests de compatibilité entre terminaux et outils Isobus étaient réalisés par l'organisme allemand DLG. Mais seule la fonctionnalité Terminal universel était testée. Dorénavant, l'AEF organise des tests beaucoup plus complets avec quatre organismes agréés (Allemagne, Italie, Etats-Unis et tout récemment la France) validant pour chaque terminal et outil testés, les différentes fonctionnalités qui ont été progressivement intégrées à la norme Isobus.


Sulky

La technologie Isobus permet de piloter des outils compatibles de différentes marques à partir d'un seul et même terminal dans le tracteur.

Un site pour vérifier la compatibilité

L'association propose un site internet (www.aef-isobus-database.org) qui était accessible jusqu'à présent uniquement aux constructeurs, répertoriant l'ensemble des matériels testés et leurs différents niveaux de compatibilité. Il sera prochainement ouvert aux concessionnaires et agriculteurs, qui pourront vérifier les compatibilités d'un matériel lors de son achat ou de sa vente. Ces tests sont une réelle avancée, à condition que les constructeurs les réalisent. Le tarif d'entrée dans l'AEF et le coût de chaque test semblent en effet être dissuasifs pour certains constructeurs qui auront du mal à rentabiliser l'investissement dans un premier temps. Se pose également la question de la mise à jour des informations de compatibilité. En effet, à chaque nouvelle version de logiciel, l'appareil doit subir un nouveau test pour figurer dans la base.

Un autre facteur devrait favoriser le développement de l'Isobus : les dispositifs de coupure de tronçons qui équipent de plus en plus de terminaux dans les tracteurs et de consoles de guidage compatibles Isobus. Les agriculteurs équipés de ces terminaux vont souhaiter valoriser leur système de coupure avec l'épandeur d'engrais, le pulvérisateur et le semoir, favorisant l'achat d'appareils Isobus sans boîtier

MICHEL PORTIER

(1) L'AEF (Agricultural industry electronics foundation) coordonne le développement et la promotion de l'Isobus.

fendt.fr
FENDT

Fendt 700 Vario
Visiblement plus polyvalent
Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus.
La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr

LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -LES NOUVEAUTÉS -

Claas

Deux Axion 800 de plus


G. Coisel

Claas complète sa gamme de tracteurs Axion 800 avec les deux modèles 800 et 820, d'une puissance maxi respective de 205 et 225 ch. Le constructeur en profite pour faire évoluer sa gamme avec l'arrivée, en cabine, du nouvel écran de contrôle CIS, désormais couleur. Par ailleurs, Claas modifie les ponts avant avec l'arrivée de nouveaux ponts avant suspendus Carraro, moins lourds de 300 kg, et augmentant la charge utile d'une tonne pour les petits modèles et jusqu'à deux tonnes pour les deux plus gros.

Un tracteur simple et polyvalent



G. Coisel

Le tracteur Atos est le dernier-né du constructeur Claas. Actuellement, six modèles composent la gamme. Tous bénéficient de la motorisation Farmotion répondant aux normes antipollution Tier 4i à l'aide d'un DOC et d'un EGR. Concernant la cylindrée, les Atos 200 bénéficient d'un bloc 3 cylindres de 2,9 l et les Atos 300 d'un 4 cylindres de 3,8 l. Pas moins de trois transmissions sont disponibles : mécanique, Twinshift avec doubleur et Trishift avec tripleur. Toutes bénéficient d'un inverseur mécanique ou sous charge. En présence de ce dernier, l'Atos peut-être équipé du système Smart Stop, qui permet d'immobiliser le tracteur juste en maintenant la pédale de frein enfoncée. Le débit hydraulique est de 50 l/min et atteint 60 l/min à 1 600 tr/min via l'option Eco. Concernant la dimension des pneumatiques les Atos 300 pourront être équipés de pneus de 38 pouces, tandis que les Atos 200 se cantonneront à des pneus de 34 pouces. La construction et l'assemblage sont confiés au constructeur Same Deutz-Fahr. Les premiers modèles seront commercialisés dès janvier.

Modèles : Atos 220, Atos 230 et Atos 240/Atos 330, Atos 340 et Atos 350
Motorisation : Farmotion ; 3 / 4 cylindres - **Puissance maxi :** 76 ; 88 et 97/88 ; 102 & 109 ch
PDF : 540 ou 540/540Eco ou 540/540Eco et 1 000/1 000Eco
Relevage (ar) : 3,6/4,8 t - **Réservoir à carburant :** 150 l

Case IH

Nouveaux PUMA Tier 4 Final



Avec sept modèles allant de 150 à 240 cv de puissance nominale, les nouveaux PUMA sont propulsés par un moteur 6 cylindres FPT Industrial de 6,7 litres et sont disponibles avec une transmission Semi Powershift, Full Powershift ou CVX à variation continue. La technologie éprouvée Hi-eSCR de FPT Industrial assure une réduction des émissions conforme aux normes européennes Stage IV (Tier 4 Final). Les intervalles de vidange de l'huile moteur progressent à 600 heures. La cabine dispose désormais d'un pare-brise en une seule pièce qui offre une vue parfaitement dégagée à l'avant. Le moniteur AFS 700 offre désormais une nouvelle configuration de distributeurs auxiliaires et la fonctionnalité ISOBUS III qui - selon l'outil relié - contrôlera automatiquement la vitesse d'avancement, le relevage, le distributeur auxiliaire électronique et les fonctions de la prise de force du tracteur. L'inverseur peut dorénavant être paramétré selon divers niveaux d'agressivité afin d'adapter le fonctionnement suivant les préférences de chacun. Les PUMA ont changent de look avec un nouveau toit de cabine et des packs d'éclairage LED. Ils intègrent la solution de guidage automatique Case IH AFS AccuGuide. Le système reçoit ses informations de correction de l'antenne 372, compatible avec les satellites GLONASS et GPS.

Magnum Rowtrac : traction polyvalente.



Le Magnum Rowtrac associe roues et chenilles, disponibles en 610 mm ou 762 mm de largeur. La transmission de puissance est optimisée par les chenilles arrière exclusives qui oscillent et pivotent afin de maintenir une empreinte plane, assurant une traction optimale, quelle que soit la charge sur l'attelage trois points ou sur la barre d'attelage. Trois modèles sont disponibles (310, 340 et 380), tous propulsés par le moteur Cursor 9 de 8,7 litres développé par FPT Industrial. Le Magnum 380 CVX Rowtrac délivre sa puissance nominale de 380 ch à 2000 tr/min et atteint 435 cv grâce à l'EPM. L'une des principales caractéristiques de ce moteur six cylindres est la technologie Hi-eSCR qui satisfait aux normes européennes Tier 4 Final relatives aux émissions polluantes. Les clients peuvent choisir entre la transmission Full Powershift et la transmission CVX, à variation continue. Les premiers Magnum Rowtrac devraient être livrés fin 2015 en Europe. .





LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -LES NOUVEAUTÉS -

Deutz-Fahr
Un 7250 TTV version Warrior



À l'occasion du dernier SIMA, Deutz-Fahr a présenté une édition limitée de son 7250 TTV baptisé Warrior. Enrichi d'un noir brillant et d'un échappement en acier inox, le 7250 TTV Warrior est équipé d'un groupe d'éclairage avec des phares de travail en LED et d'un phare au Xénon. En cabine, un siège en simili cuir et un tapis de protection noir attend le conducteur. La section d'attelage dévoile des bras supérieurs hydrauliques. Jusqu'à 7 distributeurs à commande électrique proportionnelle sont disponibles, ainsi que des raccords Power Beyond et une prise ISOBUS. Pour cette édition limitée, Deutz-Fahr dote ses tracteurs de trois ans de garantie. Le 7250 TTV Warrior est entrainé par un moteur Deutz, délivrant une puissance atteignant 263 ch. C'est le plus puissant des 3 modèles 6 cylindres que compte la série 7.

Fendt
500 cv sous le capot



Le constructeur bavarois présentait au dernier SIMA, le Fendt 1000 Vario, un tracteur standard de très forte puissance. La gamme est composée de 4 modèles de 380, 420, 460 et 500 cv. Il est doté d'une nouvelle cabine x5 S. Ces tracteurs sont équipés du moteur Man 6 cylindres de 12,4 litres répondant à la norme Tier 4 Final. La présentation en chiffres est impressionnante : une hauteur maxi de 3,60 m, un poids de 14 tonnes, des pneus jusqu'à 2,35 m de diamètre pour l'arrière…Les fendt 1000 seront commercialisés au printemps 2016. Encore un an à patienter !

JCB Agri
3 Fastrac 4000



-Après les Fastrac 8000 et 3000, voici les 4000 qui remplacent les 2000. Les trois modèles qui composent la gamme 4000 développent 160,189 et jusqu'à235 cv avec la surpuissance. Motorisés par un Sisu Agco Power 6 cylindres 6,6 l Tier 4F, ces tracteurs ont toutes les caractéristiques du constructeur britannique : quatre roues égales et directrices (en option), système de suspension intégrale permettant des vitesses de travail élevées, un système de freinage de haut niveau pour garantir la sécurité… Les Fastrac 4000 reçoivent la cabine Command Plus avec plus de confort (compartiment réfrigéré, connectique MP3, siège chauffant) et de visibilité dont un toit vitré en option. Côté transmission, ces nouveaux tracteurs sont équipés de la transmission à variation continue JCB V-Tronic, caractérisée par des changements d'accélération sans à-coups. Différents modes aident le conducteur à optimiser les performances et la consommation de carburant. Une nouvelle suspension permet une mise à niveau automatique de l'avant et de l'arrière du tracteur. Elle permet aussi au Fastrac de s'abaisser pour glisser sous des outils et ainsi faciliter l'attelage des équipements. L'hydraulique apporte également un débit plus élevé, notamment pour les outils plus gourmands.

Fendt
Le 300 Vario entièrement renouvelé



Les quatre nouveaux modèles 300 Vario de 110 à 138 cv font peau neuve. Ils sont dotés d'un moteur Agco Power 4 cylindres 4,4 litres répondant aux normes Tier 4 final grâce à la combinaison EGR, DOC et SCR. L'empattement progresse de 7 cm pour atteindre 2,42 m avec un pont arrière revu, permettant l'utilisation de pneus 600/65 R38. Le nouveau 300 Vario reprend la transmission ML 90 de son prédécesseur, ainsi que le relevage arrière. Le circuit hydraulique load sensing est alimenté par une pompe à engrenage ou une pompe à débit variable (de série en version Profi). La cabine à cinq montants issue des 500 Vario fait nettement progresser l'espace dans l'habitacle. Principale différence, les 300 Vario ne disposent pas de l'accoudoir multifonction, les commandes étant regroupées sur la console de droite, y compris les phares de travail et la climatisation. Les équipements diffèrent selon la version : Power ou Profi. La première offre un joystick de transmission simplifié et se contente de distributeurs à commande mécanique. Tandis que la seconde dispose du joystick multifonction, de distributeurs électriques et du terminal 7 pouces. Le contrôle de position et de report de charge du relevage avant est proposé en option. La suspension mécanique de cabine est montée en option sur la version Power et de série sur la Profi, qui accède à une version pneumatique en option. La cabine est proposée en version à pare-brise panoramique ou ouvrant, avec ou sans porte à droite. Le 300 Vario adopte une nouvelle suspension de pont avant (en option sur le Power).



Ets MARECHAL	58 - Donzy	**03 86 39 30 51**
	58 Corbigny	**03 86 20 04 78**
	18 St Satur	**02 48 54 12 97**
Ets VEZIN	58 Sermoise	**03 86 90 98 98**
	18 Torteron	**02 48 76 41 64**
Ets VIARD	71 Cressy/Somme	**03 85 84 88 10**

LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

John Deere

Les 6175R, 6195R et 6215R en Tier 4 Final



John Deere

Les nouveaux modèles 6175R, 6195R et 6215R équipés d'un châssis long et de moteurs Final Tier 4, sont disponibles depuis novembre dernier. Ces nouveaux tracteurs voient leur puissance nominale augmentée de 5 ch, délivrée par de nouveaux moteurs 6,8 l – 6 cylindres offrant une Surpuissance Active de 40 ch au transport et à la PDF. La nouvelle transmission DirectDrive à double embrayage vient compléter les transmissions à variation continue AutoPwr, et les boîtes semi-PowerShift.

La combinaison du fluide additionnel de post-traitement (DEF), du système de réduction catalytique sélective (SCR), et le filtre à particules (FAP), dont la technologie a été éprouvée sur le terrain, contribue à maintenir une consommation totale de carburant optimale mais aussi une meilleure réactivité du moteur.

Équipés d'un système hydraulique à pression et débit optimisés, les nouveaux tracteurs de la série 6R disposent de distributeurs hydrauliques redessinés afin de faciliter l'accès et accrochage en utilisant les leviers de décompression. Le relevage avant haut de gamme en option comprend un distributeur auxiliaire dédié, un retour d'huile sans pression, une commande extérieure pour relever et abaisser l'attelage et un système électronique de détection de position qui simplifie l'utilisation des outils frontaux.

Sur les modèles équipés des transmissions DirectDrive ou AutoPowr, la nouvelle console 6R CommandARM – identique à celle présente dans les nouveaux tracteurs de la série 7R et 8R de John Deere – dispose d'un monolevier électronique et d'un écran CommandCenter de génération 4, qui peuvent être utilisés aussi intuitivement qu'une tablette.

Les nouveaux 6R compatibles avec le système FarmSight peuvent être équipés en option de la solution télématique "JDLink". Pour citer un exemple de ce système, Remote Display Access (RDA) peut aider le conducteur du tracteur pour la configuration, le réglage et l'utilisation de sa machine. Le diagnostic à distance est un équipement de série sur JDLink.

Le conducteur peut rester dans la cabine du tracteur pendant qu'il reçoit les instructions du directeur d'exploitations agricoles ou du concessionnaire qui se trouvent dans leur bureau. Ainsi, ces deux solutions permettent de réduire considérablement les coûts d'exploitation et d'entretien.

En bref

ATG

Le plein de nouvelles dimensions Alliance complète son offre en pneumatiques agraires avec un pneu porteur radial A380 intégrant la technologie VF. Il peut subir jusqu'à 40 % de charge en plus à la même pression par rapport à sa variante standard. Il est lancé dans la dimension 650/55R26.5. Autres pneus porteurs radiaux, les A390 et A392 sont disponibles en 24R20.5, l'A380 standard en 750/60R30.5 et l'A885 en 650/55R26.5. Pour les tracteurs, l'A372 Agriflex est décliné en IF 710/70R42. Tandis que le pneu agro-industriel A550 Multiuse M+S arrive en 710/70R42.
Hall 4, H12



Alliance



DAFP MATERIEL AGRICOLE

et ses agents

TOUCY Route de Joigny	03 86 44 00 77	Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc	03 86 75 11 14
VENOY Sortie A6 Auxerre Sud	03 86 44 00 19	Ets Boblin Michel - Bray-sur-Seine	01 60 67 14 16
COULON SERVICE Sementron	03 86 44 24 16		

Ne manquez pas notre prochain dossier «Fenaison» le 24 avril



FINANCER VOTRE MATÉRIEL DIRECTEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE, ÇA CHANGE TOUT.

Actimat

Besoin d'investir dans un nouveau matériel ou d'en changer ?
Qu'il soit neuf ou d'occasion, retrouvez directement chez votre concessionnaire l'offre Actimat du Crédit Mutuel pour financer votre achat.
POUR VOUS ÉQUIPER, ACTIMAT VOUS SIMPLIFIE LA VIE.

POUR CONNAÎTRE NOTRE OFFRE EN CRÉDIT CLASSIQUE ET NOS SOLUTIONS EN CRÉDIT-BAIL:

Contactez Cédric PROST - 06 40 25 19 91
cedric.prost@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel

LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS

Kubota
Les M7 jusqu'à 170 cv.



G. Coisel

Le constructeur japonais présentait sa nouvelle gamme M7, composée de 3 modèles : le M7 131 de 130 cv, le M7 151 de 150 cv et le M7 171 de 170 cv. Les M7 sont disponibles en 3 finitions : Acces, Premium et Premium KV-T. Les 2 premières disposent d'une transmission 6 gammes robotisées à 4 rapports sous charge tandis que la troisième reçoit la KV-T, une transmission à variation continue. Ils sont animés par un moteur Kubota 4 cylindres de 6,3 litres qui respecte les normes moteurs Tier 4 final grâce à l'intégration d'un filtre à particules et d'un système Scr à Adblue. Le relevage arrière affiche une capacité de 9 tonnes et de 3,5 tonnes à l'avant.

Modèles : M110 GX et M135GX
Puissance : 101 et 125 ch
Hydraulique : C.O. 76,3 et 82,5 l/min
Relevage : 5 et 6,1 t

Massey Ferguson
Les MF 7700 succèdent aux MF 7600



Massey-fergusson

La nouvelle gamme MF 7700 est composée de 9 modèles de 140 à 255 cv et 25 cv de surpuissance. Ils reçoivent des moteurs Agco Power 6 cylindres de 6,6 et 7,4 litres de cylindrée, répondant aux normes Tier 4 Final. Ces moteurs sont associés à un système SCR de dernière génération. 3 finitions sont disponibles sur ces nouveaux tracteurs : Essentiel, Efficient et Exclusive. Selon les modèles, le constructeur de Beauvais propose une transmission Dyna-4, Dyna-6 ou Dyna- VT à variation continue.

Quelques évolutions apparaissent sur cette gamme : nouveau pont avant suspendu conçu et assemblé par Massey Ferguson, circuit hydraulique avec un débit jusqu'à 190 l/mn en option, le système Speedsteer qui permet de réduire le nombre de tours de volant pour les manœuvres en fourrière notamment, maintien de l'allumage des feux avec temporisation, nouveau tableau de bord couleur inauguré par le MF 8700, allumage automatique des gyrophares.



AGRI 45	45 St Hilaire sur Puiseaux	**02 38 94 92 54**
BSA 89	89 Cussy les Forges	**03 86 33 11 24**
Ets PARIGOT	89 Ligny-le-Chatel	**03 86 47 43 62**
Sarl WALTER	21 Rouvres-en-Plaine	**03 80 79 17 37**



« Au Printemps, CLAAS fait savoir son savoir-faire avec ses Tracteurs. »

Du 14 avril au 30 avril 2015, votre Concessionnaire CLAAS se déplace près de chez vous pour vous faire essayer l'ARION 400, l'ARION 500, l'ARION 600 CMATIC, l'AXION 800 CMATIC et les systèmes de guidage CLAAS.

Contactez le Concessionnaire le plus proche de chez vous :

- Poiseul la Ville et Laperrière
- Laignes
- Andelot Blancheville
- Humes Jorquenay
- Hauteville les Dijon
- Mirebeau sur Bèze
- Auxonne
- Charnay les Chalon
- Corcelles les Arts
- Saint Pantaléon
- Vandenesse en Auxois
- Semur en Auxois

CLAAS BOURGOGNE

■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00

www.tractomarket.com/bourgogne

www.claas.fr
Nous construisons vos plus beaux records.

CLAAS

LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS - LES NOUVEAUTÉS -

New Holland

Design et moteur renouvelés pour les T7



M. Pottier

New Holland profite du passage aux moteurs Tier 4f pour donner un coup de jeune à sa gamme T7. Outre le capot aux lignes plus travaillées, la troisième génération adopte un nouveau toit de cabine intégrant jusqu'à 12 phares à leds. Le moteur FPT 6 cylindres 6,7 litres adopte la technologie HI-eSCR, se caractérisant par l'association d'un DOC et d'un catalyseur SCR, et faisant l'impasse sur l'EGR et le FAP. New Holland conserve deux gabarits : les quatre premiers modèles à empattement court (2,73 m) et les quatre suivant à empattement long (2,88 m). Tous gagnent de 5 à 9 % de puissance. En cabine, la principale évolution concerne le nouveau séquençage automatique de bout de champ HTS 2 paramètré depuis l'écran tactile Intelliview IV, qui intègre plus de fonctions avec la possibilité d'enregistrer les séquences à l'arrêt et de les modifier. Le terminal est compatible Isobus Classe 3, permettant le pilotage de la transmission AutoCommand par un outil compatible comme la nouvelle presse à balle cubique New Holland. La cabine adopte un pare-brise monobloc et accueille une nouvelle offre de sièges au confort accru.

Modèle : T7.175 ; T7.190 ; T7.210 ; T7.225 ; T7.230 ; T7.245 ; T7.260 ; T7.270

Puissance nominale : 140, 150, 165, 180, 180, 200, 220, 240 ch

Valtra

La série T quatrième génération bouleverse les codes.



Valtra

À noter le passage à 600 heures de l'intervalle d'entretien. Le capot moteur est très compact, assurant une visibilité sur l'avant digne d'un quatre cylindres.La visibilité, c'est aussi le point fort de la nouvelle cabine à cinq montants montée sur suspension mécanique ou pneumatique. Sa structure galbée inédite délivre un espace généreux au poste de conduite, tout en limitant l'encombrement au niveau du toit. Ce dernier accueille en option une large vitre. Dans l'habitacle, la console de droite conserve certaines commandes, tout en dégageant la visibilité. Seule la version d'entrée de gamme Active conserve des distributeurs à commandes méca niques. Mais comme les deux autres versions Versu et Direct, elle dispose d'un accoudoir multifonction. Simplifié, celui de la version Active fait l'impasse sur le terminal couleur, les électro-distributeurs et les automatismes de bout de champ. Il peut toutefois recevoir un joystick pour piloter le relevage avant ou le chargeur frontal.

La productivité est entre vos mains



Demandez une démo



SAME DEUTZ-FAHR

MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup 03 86 26 24 49
58 Varennes Vauzelles 03 86 71 62 90
58 St. Hilaire 03 86 76 16 87
18 Crézancy 02 48 79 02 30

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE

Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Grandin - Bazarnes

DEUTZ FAHR



MF7724 Dyna-6-Exclusive

1196€ HT /mois
pendant 84 mois

- Moteur : 6 Cyl - 7,4l - 235 cv Iso Max
- Transmission : Dyna-6 - 40km/h
- Hydraulique : 110l/mn
- Pneus 710/70 R42
- Relevage avant 4 T.

Exemple un financement en Crédit-bail d'un tracteur MF 7724 d'un montant de 120 000 € HT, 1er loyer de 20 % du prix de vente soit 24 000 € HT à la livraison suivi de 84 loyers mensuels de 1196 € HT, le deuxième à 1 mois de la livraison. Valeur résiduelle de 100 € HT à 1 mois du dernier loyer. Coût total du Crédit bail : 124 564.00 € HT (hors frais d'enregistrement de 99€ TTC et assurances ADI). Conditions révisables sans préavis. Offre valable jusqu'au 30 avril 2015 chez les concessionnaires participants à l'opération et sous réserve d'acceptation par AGCO FINANCE SNC 41, Avenue Blaise Pascal 60007 BEAUVAIS CEDEX. Société en nom collectif au capital de 4 724 400 € 388 432 023 RCS BEAUVAIS

AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel 03 86 75 20 98
21 Leuglay - 89 Vassy Etaule
89 Nuits-sur-Armançon

SARL MORTIER
21 Censerey 03 80 84 43 76
71 St Bonnet - 71 Étang/Arroux

SOMAC
89 Perrigny 03 86 94 25 70
89 Soucy - 10 St. André les Vergers

Terres de Bourgogne

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

Facebook Twitter Google + agribourgogne.fr

Commerce

Pour augmenter sa visibilité sur Internet

Facebook, Twitter, Pinterest, Instagram, LinkedIn… Les réseaux sociaux font florès et ils peuvent être un véritable plus au niveau commercial.

Avant, on avait un site vitrine et cela donnait envie aux clients de se rendre à la ferme pour y acheter son fromage ou sa caisse de vin les vacances venues. Mais ça, c'était la préhistoire d'Internet. Aujourd'hui, il faut une plateforme de vente efficace et ciblée sur Internet… Et, si l'on veut être visible, se lancer sur les réseaux sociaux.

Attention, cela demande, comme toute démarche de commercialisation, un véritable investissement en temps et en moyens financiers et humains. Et cela ne s'improvise pas. Selon l'agence pour la création d'entreprises (APCE), ces réseaux où les internautes communiquent entre eux et partagent informations, photos et vidéos, peuvent être utiles pour commercialiser sa production. «*Ils permettent de promouvoir votre entreprise, votre marque, vos produits. Mais aussi de trouver de nouveaux clients en créant autour de vous une communauté de prospects intéressés par vos produits et qui pourront à leur tour en faire la promotion à leurs connaissances ou amis. Et enfin de fidéliser vos clients en les agrégeant dans cette communauté et en établissant une conversation avec eux à travers les réseaux sociaux.*»

Des réseaux choisis

Et l'APCE de préciser «*au contraire des espaces publicitaires, les réseaux sociaux permettent pour une marque de déployer une véritable stratégie de contenus et de construire une relation durable avec les internautes. Il faut noter tout de même que chaque réseau tire profit de l'audience apportée aux marques en apportant des services payants. Facebook bride la visibilité des messages pour pousser les marques à acheter de la publicité ciblée et ainsi pousser leurs messages. Enfin, les réseaux sociaux permettent de bénéficier d'effet de viralité grâce aux interconnexions entre leurs membres. Si vous publiez des contenus intéressants, ils seront repris par les personnes qui vous lisent, puis par ceux qui les lisent et ainsi de suite.*»

Et un regard attentif

Pour que le réseau vive et valorise la production, il faut connaître les codes. Par exemple, sur Facebook, il faut créer une page (qui permet de mieux administrer ses publications et de gérer ses «*fans*») et pas un simple profil. C'est la base. Ensuite, il faut l'alimenter très régulièrement avec des photos, des vidéos pour montrer la vie de l'entreprise et la qualité de sa production. Cela signifie que le réseau social est différent d'un simple écran publicitaire. Mieux vaut «*incarner*» l'exploitation, montrer la vie de tous les jours, sans oublier une note d'humour : début de récolte, de production, photo de l'environnement ou du petit veau né dans la nuit… Les photos (ou les vidéos de court format type Vine) sont très intéressantes et génératrices de retours positifs sur vos sites marchands. À ce titre, si vous disposez de belles images, les plateformes Pinterest ou Instagram, spécialisées dans la mise en avant des photos ne sont pas à oublier. Il faut également inter-agir avec les internautes, leur parler, leur proposer des bons de réductions, organiser des concours… Enfin, répondre aux commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs fait également partie du travail de gestion de sa communauté.

Les réseaux sociaux peuvent également faciliter la vie de l'internaute lors de sa première inscription sur le site Internet de l'exploitation. Un simple clic sur un lien pour eux, un nouveau client pour le site. Dans l'autre sens, il est essentiel d'afficher les logos des réseaux sur lesquels l'exploitation est présente sur le site Internet pour que les visiteurs puissent partager et «*liker*» le site.

MYRIAM TRICOCI

Juridique

Juridiction de proximité : une fin annoncée ?

La juridiction de proximité a été créée par la loi d'orientation et de programmation sur la justice du 9 septembre 2002. Une loi du 13 décembre 2011 la supprime.

Le juge de proximité est un magistrat recruté dans la société civile parmi des praticiens du droit et selon des critères légaux bien définis. Rattaché au tribunal d'instance, ses compétences sont diverses.

Le juge de proximité intervient d'abord en matière pénale. Il est ainsi compétent pour juger les contraventions des quatre premières classes et peut également siéger comme assesseur au sein de la formation collégiale du tribunal correctionnel.

Il intervient ensuite en matière civile, principalement dans deux domaines :

les actions personnelles et mobilières n'excédant pas 4 000 euros et les procédures d'injonction (de payer et de faire) pour les litiges dont l'enjeu ne dépasse pas ce même seuil.

En 2011, plus de 650 juges de proximité œuvraient dans plus de 300 juridictions jusqu'à ce qu'une loi ne décide de leur suppression, la même loi que celle réduisant de trois à deux le nombre des juridictions civiles de première instance. Il était prévu, dans le texte, que la juridiction de proximité devait continuer à traiter les recours dont elle avait été saisie avant le 1er janvier 2013 jusqu'au 1er juillet 2013, date à laquelle les affaires non jugées seraient transférées au tribunal d'instance. S'en sont suivies de longues réflexions et discussions sur l'intérêt d'une telle disparition programmée.

Celle-ci commençait à être ressentie comme devant générer un surcroît de tâches pour les juges d'instance, eux-mêmes confrontés à une stagnation, voire une diminution, de leur nombre.

Finalement, la suppression des juges de proximité a été repoussée dans un premier temps au 1er janvier 2015, puis dans un second au 1er janvier 2017.

PHILIPPE GAIGNET

▶ Des professionnels à votre service

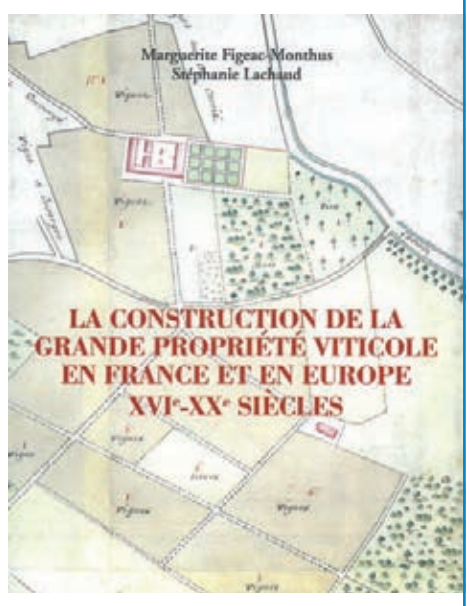




Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Vient de paraître

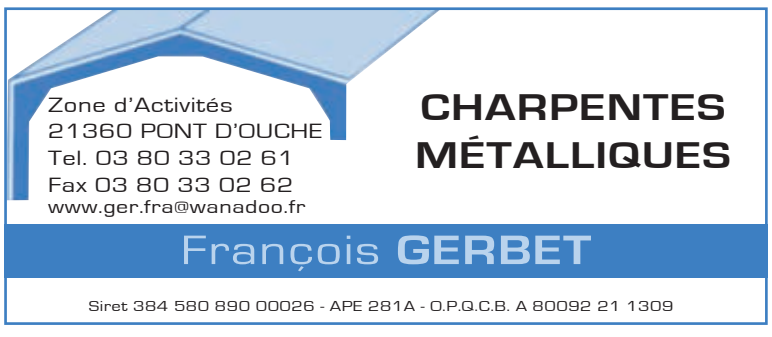
Histoire de la grande propriété viticole



«*La construction de la grande propriété viticole en France et en Europe xvie — xxe siècles* » est un ouvrage de Marguerite Figeac-Monthus et Stéphanie Lachaud paru aux éditions Féret (www.feret.com).

Ce livre retrace donc la manière dont se sont constitués les grands vignobles sur le Vieux-Continent.
L'Alsace, La Mancha (Espagne),
le Bordelais — avec des exemples concernant Malle et Graves — ouvrent cet ouvrage en insistant sur les modes d'investissements et sur les mécanismes de regroupement des terres à partir du début de la période considérée. On s'attarde ensuite sur la gestion des domaines et l'innovation avec notamment des cas concrets en Béarn, dans la Marne, dans le Médoc et dans le Languedoc. La troisième partie analyse le sujet traité à partir des crises et des reconstructions qui s'en sont suivies en s'appuyant sur des cas particuliers comme le Xeres, la Catalogne et l'Espagne en général ainsi que l'Italie du Nord. La conclusion, par Gérard Béaur du CNRS, s'interroge sur cette question de la grand propriété comme un passeport pour le vin de qualité. T.M.

Prix : 44,50 euros



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 18/03 au 24/03/2015	Bourg-en-Bresse 31/03/2015	St Christophe-en B. 25/03/2015	National 18/03 au 24/03/15
Vaches viande (V)	U		NC	4,04 €	4,04 €
	R	3,65 €	3,70 €	3,75 €	3,65 €
	O	-	3,35 €	-	3,26 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,25 €
	O	3,20 €	3,20 €	-	3,16 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,71 €
	P	2,57 €	2,65 €	-	2,50 €
Génisses VML	U	4,12 €	4,25 €	4,60 €	4,28 €
	R	3,90 €	3,85 €	4,00 €	3,74 €
	O	-	3,25 €	-	3,10 €
Taureaux VML	URO	-	2,65 €	2,97 €	2,72 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif)

Marché de Moulins-Engilbert du 07/04/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,39	-	
200-250 kg	-	3,41	3,12	
250-300 kg	-	3,34	3,12	
300-350 kg	-	2,99	2,84	
350-400 kg	-	2,78	2,70	
400-450 kg	-	2,72	2,56	
450-500 kg	-	2,64	2,51	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	2,71	2,58	
300-350 kg	3,01	2,54	2,44	
350-400 kg	-	2,46	2,38	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
500-600 kg	-	2,40	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-	2,34	
400-450 kg	-	2,40	2,28	
450 kg et +	-	2,38	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,81	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,24	2,03	-
5 -10 ans	-	2,10	1,85	-
+10 ans	-	1,89	1,86	1,64
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	3,06	2,25	2,08	-

Bovins : 966
Offre réduite : 94% de vendus.

Broutards : Marché animé, notamment dans les sujets de moins d'un an. Vente quasi totale et cours reconduits.

Laitonnes : Les transactions sont quelques peu perturbées par les fêtes pascales, notamment en marchandise inférieure. Cours à peu près maintenus en bonnes et en correctes

Génisses 2 ans : Bonne demande dans les lots d'avenir.

Taureaux, Génisses 3 ans, Vaches : Cours reconduits.

Génisses 3 ans - Vaches : La qualité est en léger retrait, mais les cours sont sensiblement reconduits.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

DIVERS :
1 génisse 3 ans 558 kg : 2390 € (4,28).
1 laitonne culardе 299 kg : 1720 € (5,75).
1 laitonne culardе 188 kg : 1210 € (6,44).
4 génisses formées croisées blanc bleu 359 à 474 kg : 1220 à 1620 € (3,03 à 4,09).

Sicagemac (prix au kg vif)

Marché de Corbigny du 07/04

Bovins (355)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
185 à 350 kg	560 - 940	2,45 - 3,32
360 à 400 kg	930 - 1050	2,51 - 2,69
415 à 490 kg	960 - 1240	2,32 - 2,54
Taurillons d'herbe		
300 à 440 kg	-	-
Laitonnes		
165 à 315 kg	480 - 800	2,42 - 2,93
365 à 420 kg	880 - 970	2,38 - 2,46
Génisses		
450 à 510 kg (16-24mois)	-	-
520 à 785 kg (24-36mois)	1080 - 1740	1,98 - 2,22
Taureaux		
620 à 910 kg	1010 - 1500	1,63 - 1,66
Vaches		
Vaches légères	710 - 1160	
Vaches entre deux	1200 - 1450	
Vaches lourdes	1500 - 1660	

Commerce plus discuté en mâles et particulièrement en lourds avec un tassement des tarifs. En femelles, la demande s'oriente sur les sujets jeunes. Les sorties en lourdes restent importantes, ne permettant pas de tenir les cours et entrainant des invendus. Coursstables en vaches. seulment deux invendus.

Divers : Un taureau BBB de 2009 pesant 1086 kg vendu 3130 € soit 2,88€ du kg vif. 3 vaches BBB de 668 kg à 704 kg vendues de 1950€ à 2340 € Soit 2,92 à 3,32 du kg vif.

Bovins gras : 5
Génisses de viande : 3,82 à 3,95 kg de viande. Vente globale.

Prochain marché bovins le mardi 13 avril 2015 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79

Marché de Sancoins (18) du 8/04/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,50	3,25
250 à 300 kg	3,27	3,03
300 à 350 kg	2,98	2,82
350 à 400 kg	2,83	2,58
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	2,79	nc
250 à 300 kg	2,75	2,50
300 à 350 kg	2,60	2,42
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,40	2,10
Vaches		
- 5 ans	2,12	2,02
de 5 à 10 ans	2,00	1,86
+ 10 ans	-	1,81

Broutards, Laitonnes : Bonne demande en mâles, cours facilement reconduits dans les poids légers, cours justes reconduits en laitonnes.

Vaches-Génisses : Toujours bonne demande dans l'ensemble des catégories avec légère hausse des cours.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)*

Marché de Bourg-en-Bresse du 24/03/2015

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,15 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,60 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,25 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,15 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	-

Tendance : Très peu de demande dans les femelles

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)*

Cotations Dijon 23/03/15 au 29/03/2015

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,85 €	-
350 kg	-	2,69 €	-
400 kg	-	2,60 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,47 €	-
500 kg	-	2,34 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,48 €	2,42 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,29 €	-

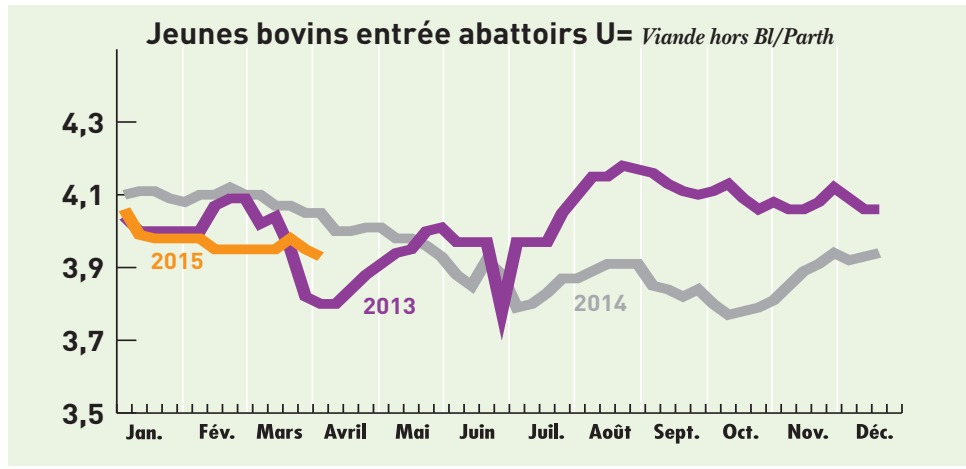
Tendance :
Tendance reconduite dans les mâles et un peu de difficulté dans les femelles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations Bassin Centre-Est du 23/03/15 au 29/03/15

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,93 €	3,74 €	-			
Races mixte		-	3,55 €	3,52 €	3,51 €	-	
Races lait					-	3,35 €	3,30 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	2,92 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	4,20 €	4,06 €	3,93 €	3,64 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,15 €	4,03 €	3,90 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,46 €	3,35 €	-	-
Races lait				-	2,96 €	2,84 €	2,81 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,92 €	4,43 €	4,19 €	4,03 €			

tendance : Variation des cours de la bonne marchandise dû à l'effet de pâques.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)*

Cotations du Bassin Grand Sud du 23/03/15 au 29/03/2015

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	4,02 €	4,00 €	3,89 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	5,44 €	4,96 €	4,30 €	4,09 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	-	3,95 €				
Races mixte					3,39 €	3,29 €		-
Races lait						-	2,81 €	2,78 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,92 €	4,59 €	4,21 €	4,08 €				

Tendances SEM. 14 / 2015

Bovins de boucherie

La demande est peu soutenue dans le domaine des animaux haut de gamme, car ces animaux sont tous morts depuis au moins 10 jours pour les fêtes Pascales. Les tarifs plafonnent malgré le recul de l'offre après les concours. Le commerce est plus calme avec une reconduction des prix dans les bonnes charolaises ainsi que dans le domaine des allaitantes de choix secondaire et bas de gamme. Les vaches âgées de plus de 12 ans sont pénalisées par des coûts élevés pour les tests ESB. En réformes laitières, les volumes sont suffisants ce qui permet aux industriels de stabiliser les prix dans l'attente du niveau de l'offre de la nouvelle campagne laitière. En jeunes bovins, les disponibilités sont largement suffisantes en France comme en Allemagne. La tendance commerciale est lourde avec des tarifs qui se replient dans les charolais. Il y a quelques inquiétudes pour le début du mois et des sorties de DFI.■

Bovins d'embouche et d'élevage

Les niveaux tarifaires sont élevés par rapport à une valorisation dans la viande. Cette fuite en avant inquiète les engraisseurs et les herbagers. Les tarifs tendent à plafonner dans les femelles lourdes ou très bien conformées, mais la demande reste suivie avec des tarifs stables dans le bétail de milieu de gamme. ■

Broutards

Le commerce reste fluide dans les mâles avec une demande soutenue pour servir les pays du pourtour méditerranéen. Les volumes restent modestes, car les éleveurs de la région gardent leurs broutards pour la valorisation de l'herbe dans les systèmes d'exploitation où la culture n'est pas toujours possible. Le commerce reste fluide dans l'ensemble des mâles avec des tarifs qui restent fermes. Dans les femelles, l'écoulement est plus difficile avec un recul de la demande que ce soit sur l'Italie ou l'Espagne avec les fériés de fin de semaine (Vendredi Saint et fêtes pascales).■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La tendance est au maintien des prix dans l'ensemble des veaux frisons, normands ou montbéliards. Le commerce reste très calme pour les croisés laitiers avec des tarifs revus à la baisse. Avec le recul de la demande, les tarifs s'érodent dans les bons veaux de race pure ou croisés allaitants, et la baisse est marquée dans les ordinaires ou les femelles. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 6 avril) :
«L'activité d'abattage continue à se situer à un niveau élevé et les animaux sont enlevés sans attente. Conjuguée aux possibilités d'export, cette situation de marché justifie un maintien des cours voire une revalorisation pour certaines catégories en femelles»

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 6 avril)
«Marché avec peu de volumes globalement et toujours bien orienté, particulièrement en animaux légers»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 30/03/2015*

Agneaux (252)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	**3,00 - 3,01**
Gras (38-44 kg)	-	-	**3,00 - 3,01**
Gras (44-50 kg)	-	-	**2,60 - 2,95**
Gras (+50 kg)	-	-	**2,41 - 2,52**
Laitons (32-38 kg)	-	**3,48 - 3,54**	**3,29 - 3,42**
Laitons (38-44 kg)	-	**3,55 - 3,76**	**3,45 - 3,67**
Laitons (+44 kg)	-	**3,33 - 3,67**	-
Brebis (60)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**1,39 - 1,65**	**1,27 - 1,51**	-
Divers			
Béliers: 90 à 125 €	**0,93 - 2,70**	-	
Agneaux maigres : 66 à 109 €	**2,37 - 2,97**		
Caprins : 22 à 32 €	**0,65 - 1,88**	-	
Boucs :			

Ovins : 405

Vente totale dans toutes les catégories. L'offre progresse, mais ne couvre toujours pas la demande. Les cours continuent de progresser en brebis comme en agneaux pour lesquels les besoins sont importants à l'approche des fêtes de Pâques.

Effectifs : Agneaux: 283 - Brebis : 94 Béliers : 15 - Caprins : 13.

Prochain marché : le lundi 13 avril 2015 (pesée 7h00 - vente 9h00).

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 23/03*

Ovins : 39	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**105 - 125**	**1,98 - 3,08**
Brebis	-	-
Béliers	-	-

Peu d'apports, cours reconduits.

Le prochain marché aura lieu le lundi 20 avril, aux mêmes horaires.

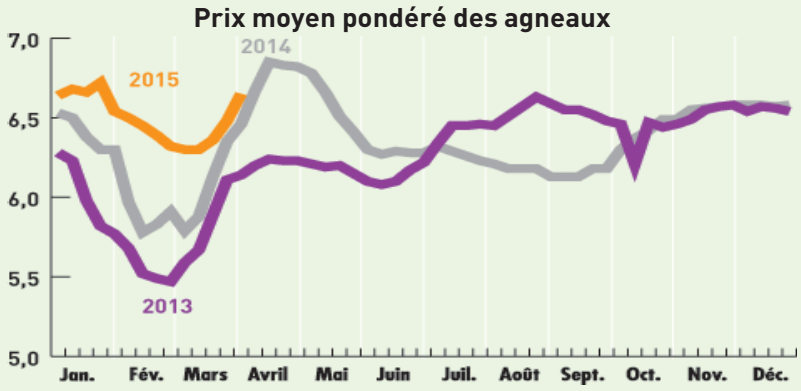
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 23/03/15 au 29/03/2015*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,66 €**	**6,43 €**
Couvert	16-19 kg	**7,05 €**	**6,66 €**	**6,41 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,98 €**	**5,98 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 16/03/15 au 22/03/2015*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,65 €	**7,45 €**	**2,41 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 23/03/2015 au 29/03/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,44	7,50	7,50	6,84	-	-	-	-
	Var.		0,23	0,21	0,06				
	R	7,01	6,96	6,73	-	6,88	6,84	-	-
	Var.	0,05	0,15	0,14		-0,01	0,09		
	O	7,44	7,38	7,32	6,59	-	7,05	6,85	-
	Var.		0,21	0,18	0,23		0,07	0,14	
3 (couverts)	U	-	7,17	7,14	6,36	-	6,98	6,71	-
	Var.		0,08	0,11	0,13		0,25	0,16	
	R	7,04	6,95	6,65	5,98	6,66	6,66	6,50	6,24
	Var.	0,17	0,14	0,15	=	0,10	0,13	0,14	0,14
	O	6,64	6,63	6,70	5,95	6,43	6,41	6,32	-
	Var.	0,04	0,03	0,16	=	0,19	0,17	0,20	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	5,09	-		5,98	5,88	-
	Var.			0,13			0,21	0,13	
	O	-	5,55	-	-		5,98	5,77	-
	Var.		0,11				0,21	0,20	

Zone nord : Agneaux : Marché très actif à la veille de Pâques. Brebis: La baisse des cours ne reflète pas la réalité du marché.
Zone sud : Marché porteur en terme de tarifs et d'offre à l'approche de Pâques.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 49 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
49-50/2014		**204 700**	**0,21**	-	-	**6**
51-52/2014		**9470**	-	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse du 19 janvier 2015

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :

Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,80 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce

Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :

Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	170 €	150 à 170 €
2e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €
3e coupe	160 à 170 €	150 à 160 €

Porcins

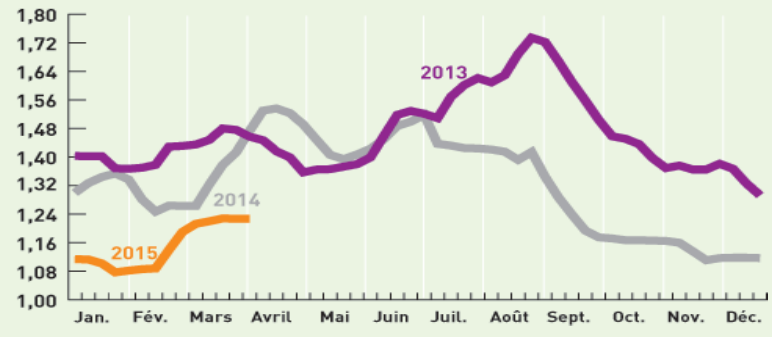
Porcs charcutiers cadran de Plérin (11221 porcs présentés) — *Cotations du Lundi 30 mars 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,227 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 20/03 au 26/03/15*

1,46 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

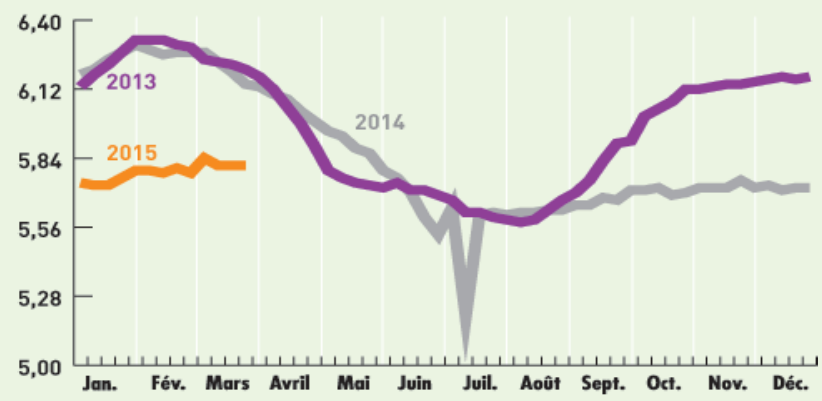
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 23/03/15 au 29/03/2015*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**7,78 €**	-	-
U	-	**6,84 €**	**6,80 €**	-
O	-	**5,76 €**	**5,02 €**	**4,09 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/03/15 au 27/03/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**98**	**410-600 €**	**305-430 €**	**210-330 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**255-315 €**	**215-265 €**	**120-150 €**	**40-60 €**
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**395-485 €**	**275-355 €**	**200-250 €**	**60-80 €**
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		**540-630 €**	**390-450 €**	**260-310 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**782**	**210-340 €**	**170-250 €**	**90-185 €**	**55-85 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 23/03/15 au 29/03/2015*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,45 €**	**2,29 €**	**1,45 €**	**–**
Bons	**2,17 €**	**1,81 €**		

Céréales

Marché du 31 mars 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11 mini	mars-juin	180	V C
	fourrager	mars-juin	155	T C
Nord Côte-d'Or	76/220/11		inc.	C
	fourrager		152	N C
Aube/Yonne	fourrager	mars-juin	155	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 63-64 kg/hl	mars-juin	157	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mars-juin	147 à 148	V C
Nord Côte-d'Or	62/63 kg/hl	mars-juin	145	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute-Saone	50 kg/hl	mars-avril	152	T C
Aube/Yonne	50 kg/hl	mars-avril	146	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne/		mars-juin	146	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		avr.-juin	135	T C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mars-juin	212	N C
Yonne		mars-juin	212	N C
Cote d'Or		mars-juin	215	N C
FÉVEROLLES	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/	alim.animale	mars-juin	230	N C

Matériel

Tracteur

15 - VENDS tracteur 533 SA 7600 H 1980 avec chargeur.Charrue 5000 E Exo.
✆ **06 85 87 47 34**

18 - Vends cause retraite deux tracteurs 1ère main - Deutz Agroton TTV 1160 de 2006, 6.000 h - tracteur Valmet 8150, de 2000 avec chargeur.
✆ **Tél. 02.48.74.55.94 ou 06.38.88.12.13.**

21 - VENDS Lambordini 1156 DT, - John Deere 2140, clim., relevage avant, - Valtra 6000 avec chargeur, - Ford 8240, relevage avant.(réf. 130D)
✆ **06 13 68 74 77**

26 - Vds Valtra N82 an 2008, très bon état rel avt 2180h.
✆ **04 75 25 02 16 (HR) ou 06 87 47 83 48**

38 - John Deere 2140 AM 1985 4RM pneu neuf AR révisé vidangé 11000 euros exo TVA 85 CV 8200H hilo
✆ **06 81 72 45 05**

38 - Tracteur MF 590 sans cabine 4RM moteur refait à neuf + embrayage + chargeur faucheux F2 / 6500 euros.
✆ **06 77 30 46 11**

Travail sol

26 - Vds semoir maïs 7 R 60cm Kuhn Nodet télescopique disques ouvreurs bon état.
✆ **06 88 68 08 02**

38 - Vds comb doublet reccord 3M porte à court lame av. dents - semoir nodet 3M com pt. HA traceurs mécanique.
✆ **04 74 84 72 44**

Récolte

26 - Vds presse balle ronde 120x120 New Holland 5920 faucheuse Krone AM 283.
✆ **04 75 31 62 97**

38 - Vds faneuse KUHN GF6502, 1 campagne, état neuf, 6,50M, 6 toupies, mise en oblique centralisée.
✆ **06 30 85 12 50**

43 - Vds FAUCHEUSE Kuhn GMD500, bon état.
✆ **04 71 03 86 61 ou 06 76 71 17 14**

54 - Vend MB John Deere 2266 HM 3.000H moteur 2.400h, batteur 6,10 m rallonge colz et chariot Perrard.
✆ **06 11 98 03 24**

57 - Vends 8050 New Holland 4 m très bon état, révisée 3.200 H, prix à débattre.
✆ **06 75 61 40 00**

71 - Vds ces. act. paille. Fendt 916 Vario 7540 hr PN NF, 50.000 euros - press. cubi. Krone 1290 HDP 2 esx, état neuf, 85.000 euros - pres. cubi. Case LB 433, 120 x 90, 2 esx, 65.000.
✆ **06 03 42 06 75**

Traitement

21 - VENDS pulvé porté Berthoud MACK 12, 1 200 litres, 21 m., 1996, état correct, 3 750 euros (réf. 1502)
✆ **06 69 44 14 05**

54 - Vends pulvé Berthoud bon état, cause retraite, controle tech. OK 20 ou 21 m pour semoir 3 ou 4 m, plusieurs buses : tri filets + bas volume + autres.
✆ **03 83 31 30 85 ou 07 89 80 15 72**

Arbo-viti

38 - Vds broyeur Suire 2m40 dep hydraulique rouleau patins révisé repeint marteaux neufs.
✆ **06 87 13 44 00**

Epandage

26 - Epandeur Gilibert 4 héris verticaux flèche béquille 2 cellules octog. modulable, à débattre.
✆ **04 75 71 70 25**

Irrigation

26 - Vds tuyaux arrosage Galva RS60 - 6ML et RR60 - 6ML.
✆ **06 87 51 48 38**

Trav. publics

71 - Vds pelle cheni. Poclain 60 10 T 2 GO, B.E., 7.500 euros, pos. liv.
✆ **06 03 42 06 75**

Station

26 - Vds chambre froide complète 8m x 5m, panneaux de 120mm d'épaisseur compresseur armoire électrique année 2012.
✆ **06 07 19 30 32**

Agri. divers

18 - Cause arrêt activité, vds: tracteur NH T6080, 3600 h, de 2009, 45000 € - tracteur IH 956 xl, 10000 h, 1984, 6000 € - semoir céréales Sulky SPI, 6 m, repliable, 11000 € - déchaumeur Discocrop Techmagri, 6 m, repliable, 11500 € - semoir monograine, 7 rangs, Monosem, 1700€ - semoir monograine, 4 rangs, Monosem, 1000 € - rouleau plombeur, 9 ml Gourdin 1200 € - tasse avant, type Bonnel, 500 € - remorque porte coupe moiss batt 700 € - semoir engrais centrifuge, Sulky, 1.2 t - herse, 6 m, porté, 250 € - herse porté Fouchet, 8 m 700 € - faucheuse, 4 disques, Garnier 300 € - roues étroites, 9.50 + voile - pneus arrières jumelage.
✆ **06.60.75.16.36.**

21 - Cause cessation VEND round baller John Deere 545, - bétaillère Godimat 5 bêtes, - vis à grain 8 m., le tout en TBE (réf. 14VB2)
✆ **03 80 90 08 73**

26 - Vds 1 scie à ruban mural D90cm 500 euros, 1 mach. à traire 200 euros + 2 pots à lait bovin Westfalia 100 euros.
✆ **06 76 53 88 96**

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, cover-crops 24- 28- 32- 36- 40 dis, semoirs 2,5- 3- 4- 4,8 m, bennes 7- 8- 10- 12 T.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - VDS charpente de bâtiment agricole 7m de portée, 4 fermes pour une longueur totale du bâtiment de 20m. VDS bascule 0 à 120kg. Tél : 04 78 89 77 55.
✆ **06 75 13 49 75**

38 - Vds epand fumier deves 7T 4 Roues c.ensil -vis a grains diam 140 L4M - ensi JD 1m60 rouleau packer 2m70 traine 2 éléments -semoir ebra pignons légumes. Tél h. repas
✆ **04 74 84 72 44**

38 - Cause cessation laitière vend 2 tanks à lait.
✆ **06 52 18 71 29**

38 - Vends tracteur Vierzon 201 + semoir engrais Sulky bon état.
✆ **06 89 87 40 65**

38 - Vends cultivateur Sofac 3 poutres carré de 30 contre batteur maïs pour 8070.8060.8050
✆ **06 15 35 36 58**

38 - Vds épandeur Leboulch 2 rou 5 ton surhaus porte metal peu servi, tuyau pompe irrifrance.
✆ **04 74 54 20 70**

38 - Vds épandeur à fumier 4T Sab état neuf 2500 euros charrue HBO 2 505 300 euros 2 essieux 10T 8 trous 1200 euros.
✆ **04 74 97 23 88**

38 - Vds Berthout 1000L 12m bon état de marche charrue Bisocs Massey Ferguson Kiam.
✆ **06 73 11 48 00**

42 - Vds and. GRS 25 autoch Still 24 m3 surbais. - sech. en gran complet- fauch. fronta. Krone p pièces-tond. élect. bovins - pince à castrer pistolet doseur, tonne à lisier 600 L
✆ **04 77 24 81 27**

42 - Vds Agrolux 410 80 cv 900 heures 2013 - Iveco 35 C 12 2005 caisse réfrigérée
✆ **06 64 14 51 23**

42 - Vds chaudière bois et sciure buche 1m marque Poncet n°2
✆ **04 77 68 67 70**

58 - Cause retraite VEND presse MF 166 V, - semoir G Nodet 3 m., 17 rangs, - épandeur Jeantil 7560 K, - herse émoussousseuse Fillion 6 m., - andaineur 353, - Vicon Kvern., - matériel divers (réf. 14VB1)
✆ **03 86 22 22 19**

69 - Vd presse BR JD550 Rototiraud 3M semoir intégré 3M - Autochargeuse Tarup coupe fine - Dérouleuse BR - Faucheuse Kuhn 2,80 et conditionneuse 2,80 - Pince BR - Groupe élect. 25K.
✆ **06 11 25 66 84 ou 06 14 41 30 78**

74 - Vds remorque basculante marque Deves charge utile 5 t, ridelles neuves HT 1 m refaite à neuf prix 4500 euros à déb.
✆ **06 81 09 36 03**

89 - VENDS tarare Daguet 50 qx/h, grille à céréales, à débattre 200 € (réf. 1501)
✆ **03 86 66 94 38 - 06 87 64 83 81**

89 - VENDS roue de transport pour charrue Khun Master 152, neuve (réf. 1503)
✆ **06 32 34 08 14**

Elevage

01 - Part vend bineuse fabrication artisanale possibilité d'adapter des roues
✆ **06.81.87.23.48**

26 - Vds matériel avicole caillebotis bois silo + vis perchoir 30 chassis 113 tubes 680m pondoir auto.
✆ **06 09 58 29 64**

71 - Vends bétaillère 5/6 places 500 euros, broyeur de prairie, 1,70 m de coupe, 800 euros, cultivateur 2,50 m.
✆ **06 85 20 01 16**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds C15D révisé 106 000 km
✆ **07.88.45.32.66**

69 - Kangoo frigo caisse 3 m3, route et secteur, 121500 kms, 2008, révisé et gtie. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

84 - Rech. tout véhicule ancien, utilitaire, voiture, camion, avant 1975, même mauvais état.
✆ **06 66 48 74 05**

Tourisme

38 - Recherche Renault 5,3 portes en version TS ou LS ou TL, entre année 1974 et 1979.
✆ **06 07 17 25 23**

69 - Vds Renault Mégane essence année 2000 - 168000 kms CT OK - Crochet arrière - Très bon état.
✆ **06 89 28 21 92**

Achat-Vente

Récolte

43 - Vds MAIS PL + MAIS épis, en bottes enrubannées, à partir de 53euros/T, liv assurée,
✆ **06 11 37 50 64**

Fourrage

03 - vends foin bio bottes rondes.
✆ **06 10 78 08 84**

ACHÈTE PAILLE-FOURRAGE
Tous Formats
Ste T.N.D.
Tél. : 03 84 32 31 08

18 - Vends foin bonne qualité, bottes rondes 120x120, 200 kg, prix attractif, région de Nérondes.
✆ **Tél. 06.42.56.72.60.**

18 - Rech. paille en andain.
✆ **Tél.06.83.32.04.76.**

21 - VENDS paille bottes MD, - pneus occasions 18/4/ R34 = 15/5 R38 + 13/6 R38 + 14/9 R24 (réf. 1407)
✆ **06 17 06 24 93**

55 - Vends 60 T de foin, bottes rondes, secteur sud Meuse. Faire offre au
✆ **06 80 33 07 82 ou 03 29 78 67 24**

58 - VENDS foin bottes rondes 120 x 150, bonne qualité, 70 € la tonne (réf. 1307)
✆ **06 75 85 55 53**

69 - Vds maïs épis en bottes enrubannées, possibilité de livraison, qualité assurée, 52% de matières sèches Sarl Vigon Rampon
✆ **06 50 51 18 59**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Propriété

89 - VENDS ferme ov/cap BIO (retraite) 32 ha, habit. 140 m2, chauf. cent., bât. 900 m2, labo. from. viande, ch. froide. Important potentiel développement vente directe, 6 km.Toucy, 20 km. Auxerre, 1 h 45 Paris : 370 K€. Possibilité d'acheter tout ou partie (réf. 070C)
✆ **liperi@laposte.net - 06 41 90 21 10**

Terrain

38 - VDS parcelles bois + terrains (pas que la coupe) 1 parcelle bois + pré attenant prox. nord La Tour du Pin.
✆ **06 27 70 40 45**

38 - JA cherche terrain agric pour conforter installation secteur Tullins et env. étud tte prop.
✆ **06 38 64 78 57**

Divers

01 - Jeune homme recherche apprentissage en Cuma ou chez les agriculteurs céréaliers élevage
✆ **06.60.20.83.14. hr**

38 - Vends 4 roues équipées de pneus Michelin Energy 175 70 R 13 82T roulées 3000 Km.
✆ **04 76 93 61 28**

38 - Vds cuve eau ou gasoil 40000L avec châssis radier et une bétonnière 430L attelage tracteur cardan.
✆ **06 84 42 31 64**

Location

Autre

68 - 22 - Loue appartement 10 mn de Dinan et plage 4-5 pars. 280 à 300 euros/sem.
✆ **02 96 27 92 71**

69 - Loue broyeur de branches plaque broyage 22 cm avec ou sans tracteur - petit et gros matériel TP Lamier cureur de fosse. SARL Du Roulet à Meys.
✆ **06 07 05 05 52**

Offre

Emploi

18 - Rech. Chauffeur agricole du 20/06 au 20/08 pour la saison de paille.
✆ **Tél.06.83.32.04.76.**

21 - Domaine PERNOT BELICARD cherche ouvrier vigneron, sérieux, en CDI, conduite enjambeur occasionnelle, 35 h/ semaine à partir du 01/09/2015 (réf. 15VB1)
✆ **06 76 48 35 58**

69 - Expl viticole en cru du Bjs rech. salarié avec expérience ou jeune motivé à temps complet pour travaux cave et vigne. Poste à pourvoir de suite. Envoyer CV et lettre à IAR - 18 av des Monts d'Or - 69890 La Tour de Salvagny.
✆

71 - Cherche salarié agricole polyculture, salaire suivant expérience, permis VL, CDD suivi CDI.
✆ **03 85 74 40 01**

Service

18 - ETA cherche travaux moissons, ensilage, pressage, enrubannage... Tarifs intéressants.
✆ **Tél. 06.35.04.08.43.**

Demande

Emploi

71 - Jeune fille 17ans cherche maître d'apprentissage, élevage bovins viande pour 2 ans. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 30 41 21 77**

Animaux

Divers

38 - Vds 5 poneys + chien sanglier avec 7 petit N°250268711155703 + 1 mâle, 16 mois N°250268711160062.
✆ **06 88 86 45 85**

Bovin

01 - Vds femelles Holstein 3 semaines filles de Fever, Seaver, Sid, Lofficiel, etc... +2 Montbéliardes
✆ **04.74.30.95.59. ou 06.08.89.30.88**

18 - Vds taureaux 15 à 25 mois, HBC, livraison ass., bonnes origines. Elevage Trameson, 18350 Charly.
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

18 - Elevage HBC vd 1 taureau de 20 mois, qualif RJ et choix de repros, 12-15 mois, issus de TB vaches. EARL Breton, 18 Germigny.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12 ou 06.07.91.98.08.**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 15 mois et taureau 2 ans sans cornes fils de Virgil. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB1)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Elevage charolais HBC, EARL Gabory Bruno VEND taureau adulte 5 ans, origine Cadoux, - taureaux 2 ans et 13 - 14 mois, IND IBR (réf. 1002)
✆ **06 87 43 40 33**

21 - Elevage HBC depuis 30 ans 100% IA Vend 2 taureaux de 2 ans à génisses, VIRGIL, LORSINI,7 taureaux de 18 mois FULL SC,GIONO ,TOMBAPIC,VIVIERS, VITTOZ,IV MATdes mères de 103 à 114, le tout IBR-A, PCR-BVD négatives, tous éligibles, prime CG, Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Terrnant.(110D)
✆ **03 80 84 33 13 ou 06 15 28 77 63**

21 - VENDS taureaux 15 mois HBC, Prime CG, TGS. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 1304)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - El. Limousin VEND taureaux 15 à 18 mois, BO, dociles, vêlages faciles, - génisses 2 ans, - foin de prairie, BR 120 x 130. (réf. 1310)
✆ **03 80 97 08 23 HR - 06 82 69 28 68**

21 - VENDS taureau HBC 6 ans suite fin de saillie, produits visibles Pinto x Groushy. EARL du Mont Rond - Parisot Bruno 21210 La Motte Ternant (réf. 130F)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - PRENDS bovins en pension, région Précy sous Thil (réf. 1505)
✆ **06 19 22 14 06**

26 - Vds 3 génisses charolaises 18 mois indem IBR, origine IA.
✆ **06 81 91 88 73**

38 - Vds taureaux Charolais: 1 de 3 ans 1 de 1 an. Bonnes origines.
✆ **06 12 41 55 94**

38 - Prendre bovins en pensions
✆ **04 76 37 29 99**

38 - Vds taureaux HBC vel facile du 12/2013 fils ami vf très docile.
✆ **06 23 66 31 42**

42 - Vds taureaux Charol. 2 ans et 16 mois HBC fac. Cuisset JM
✆ **04 77 64 53 33 ou 06 30 92 60 12**

42 - Vds génisses Salers 2 ans présumées pleines + 14 génisses Salers 15 et 16 mois - toutes indem. IBR BVD
✆ **06 87 77 09 88**

42 - Vds taureau holstein red 15 mois fils América red sans corne
✆ **06 62 80 13 75**

42 - vds taureaux charolais 15-18 mois diverses origines IA, HBC, élevage Philippe Plasse
✆ **06 13 23 71 03**

42 - Vds Taureaux prêts à saillir Holstein rouge noir Montbéliard Charolais Limousin TBO poss location
✆ **06 89 30 04 69**

43 - PREND bovins en estive.
✆ **06 19 46 20 43**

57 - Vends génisses et vaches pleines avec veaux, races Limousine et Charolaise.
✆ **06 82 10 69 16**

57 - Vends taureaux Blanc Bleu Belge 15 mois, très bonnes origines.
✆ **06 75 61 40 00**

58 - VENDS taureaux charolais HBC, - veaux reproducteurs 2 ans et adultes issus de très bonnes origines, GS, semences pour vêlage facile sur génisses. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi Bourdon (réf. 0210)
✆ **03 86 58 35 52 - 06 74 69 21 83**

58 - Elevage reproducteur LIMOUSIN vend veaux de l'année HBL ou non, IND IBR. David Thoulé (réf. 030D)
✆ **06 10 09 65 69 ou 03 45 82 90 10**

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais HBC. GAEC Debout - Niault 58110 Chougny (réf. 100C)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VD Veaux reproducteurs 12-15 mois HBC IBRA Gaec BEAUZON Préporché (1106)
✆ **03 86 84 21 53 ou 06 58 95 93 59**

58 - VENDS taureaux LIMOUSINS 1 et 3 ans, - CHAROLAIS 2 ans, 3 et 6 ans, BO. Pannetier Denis (réf. 1203)
✆ **06 81 04 68 24**

58 - VENDS 1 taureau 2 ans et 12 veaux 15 mois, HBC, prêt à saillir. EARL Touillon-Moiron (réf. 130B)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - Elevage Limousin VEND taureaux 2 ans, type viande et élevage, IBR A. (réf. 1302)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - Cause retraite VEND cheptel limousin, vaches suitées, taureaux IND IBR (réf. 1301)
✆ **06 75 85 55 53**

58 - VENDS repro. 1 et 2 ans, vêlage facile, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny (réf. 1309)
✆ **06 09 40 50 63 - 06 13 33 44 38**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs dont un fils de Cabar, le tout HBC. GS. Trinquet Gilles - Moulins Engilbert (réf. 13VB3)
✆ **06 84 04 06 89**

58 - VENDS 4 taureaux 2 ans HBC dont 2 vêlages faciles, TGS. Elevage Colmont Guillaume (réf. 130E)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - RECHERCHE à mettre bovins en pension, région Nièvre ou autres (réf. 1406)
✆ **06 33 10 52 29**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, IBR A. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1405)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS taureaux charolais NI 18 et 30 mois. Gauthron - St Hilaire en Morvan (réf. 1402)
✆ **06 66 80 92 34**

58 - VENDS TBG veaux reproducteurs HBC, INDEM IBR, TGS. Livraison. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1408)
✆ **06 72 26 48 56 - 03 86 38 90 36**

58 - VENDS 2 taureaux charolais HBC 4 et 5 ans, IND IBR. EARL Coudret 58350 Chateauneuf Val de Bargis (réf. 1410)
✆ **03 86 69 25 38 - 06 99 35 67 34**

58 - VENDS taureaux 18 mois HBC, IND IBR, livraison assurée. SCEA de Dornant - Guillaumin-Buisson 58300 Devay (réf. 14VB3)
✆ **06 15 01 71 67 - 06 36 76 43 44**

69 - Achète broutards et vaches charolaises bien conformés pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais TB origines HBC TGS Savigny : www.elevagegrangesteph.e-monsite.com
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds vaches Montbéliardes au lait ou prêtes.
✆ **04 74 70 15 82 ou 06 95 06 97 44**

69 - Cse retraite vds 2 génisses PH BO de 3 mois, 2 génisses T09, 1 génisse terme 20/05/2015.
✆ **06 22 82 38 89**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Vds très bons taureaux repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, bonne origine.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96 H.R.**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Elevage HBC vend taureaux 3 ans, 2 ans, hivernés au pré, TGS. Dumont B.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - Prends bovins en pension. Vends 15 T de foin, 2014, B.R., Saint-Bérain-sur-Dheune.
✆ **03 85 96 98 15 ou 06 81 90 01 12**

71 - Vds taureaux charolais HBC, 2 ans, 1 an et adultes au pré, TGS, IBR A. Chatillon J.-M., 71 Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends taureaux 2 ans et 15 mois, HBC. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elevage limousin vend vaches pleines, terme automne et taureaux 18-24 mois, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vds taureaux et génisses 18 mois, HBC, garanties sanitaires et livraison, indem. IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55 06 07 31 03 42**

71 - Vends 10 bons taureaux 2 ans, HBC, TGS, livraison possible. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

88 - Vds très beaux jeunes reproducteurs blond d'Aquitaine type viande très calmes -
✆ **06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40**

Ovin

89 - RECHERCHE brebis reforme, bon prix, boucs, chèvres, gros chevreaux (réf. 1504)
✆ **03 86 65 41 61**

Caprin

26 - Vds 25 chevrettes Saanen nées en mars 2015 capgène 1100 lait 34.5TP 36.2TB.
✆ **06 02 11 40 39 ou 06 46 78 00 72**

Porcin

26 - Vds charcutiers 120 kgs, jeunes truies, livraison possible.
✆ **06 73 47 78 29**

Equin

42 - Vds traits male et femelle puces 1 an très dociles 600 et 800 euros à débattre
✆ **06 26 95 54 42**

69 - Vds pouliche comtoise 2 ans prête à être dressée + jument comtoise 6 ans, très docile, licole.
✆ **07 85 53 46 73**

Chien

07 - Vds 5 chiots femelle Border Collie nées le 01/02/15, 160€, parents extra sur bétail. N° mère 250269801616078.
✆ **06 74 02 34 31**

25 - A Réserver 7 chiots Border Collie t.b. origines n°250269801720858 nés le 12/02/2015 parents Lof visibles au travail, conseils et aide au dressage possible. A réserver 2 chiens dressés. P. Jacquier, Fuans,
✆ **03 81 43 61 30 HR**

38 - Vds chiens Porcelaine x Griffons 8 mois tat mère 2GBK924.
✆ **06 30 70 89 17**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste Lapins de Garenne repris en parc, adaptation garantie, livraison, documentation.
✆ **06 82 28 12 19**

21 - RECHERCHE chasse aux lapins de 10 à 100 ha. (réf. 13VB1)
✆ **03 80 20 77 91**

69 - G. amis cherche territoire chasse situé à 1 h de route maxi autour de Lyon.
✆ **04 72 32 18 66 ou 06 60 39 08 44**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services









Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

TRANSFERT DE SIÈGE

BOURGOGNE LIVE PROD

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 23 Rue Maizières
21200 Beaune
533 075 552 RCS Dijon

Aux termes d'une délibération en date du 13/03/2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL BOURGOGNE LIVE PROD a décidé de transférer le siège social du 23 Rue Maizières, 21200 Beaune au 6 Rue du Clos des Capucins, 21200 Beaune à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL211513992

J.M.C DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 25.061,40 euros
Ancien Siège Social : 7 A Rue Vieille de Salins
39380 Mont sous Vaudrey
RCS Lons le Saunier 432 344 562
Nouveau Siège Social : ZI Nord
Rue Docteur Stein 21000 Dijon

L'associé unique, en date 30 Mars 2015, a décidé de transférer le siège social initialement situé à 7 A rue Vieille de Salins – 39380 Mont sous Vaudrey à ZI Nord – Rue Docteur Stein – 21000 Dijon à compter du 1er Avril 2015.

En conséquence, l'article 4 des statuts en sera modifié :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à Mont sous Vaudrey – 7 A rue Vieille de Salins.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision de la gérance et en tout autre lieu suivant décision extraordinaire des associés.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à ZI Nord – Rue Docteur Stein – 21000 Dijon

Le reste de l'article est inchangé.

Gérant : M. Curie Jean-Marie domicilié 43 rue Montciel – 39100 Dôle

La société sera désormais immatriculée au RCS de Dijon.

Pour avis

AL211514038

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGRÉÉ BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710
APE 6920 Z – Siret 38527858500240
149 allée Joanny Mommessin
71850 Charnay Les Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 23 avril 2015 à 10h00, à La Ferme aux Vins, 9 rue Yves Bertrand Burgalat, 21200 Beaune, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1 Approbation du procès verbal de l'AG du 11 avril 2014

2 Rapports d'activité et financier

3 Rapport du commissaire aux comptes

4 Approbation des rapports et des comptes

5 Approbation des résolutions

6 Questions diverses

Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.

Les documents concernant l'AGO sont disponibles au siège de l'association à Charnay Les Mâcon

Christophe PARAT,

Président

AL211514029

MODIFICATION DE STATUTS

AVIS DE MODIFICATIONS.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2015 de l'E.A.R.L. Sauvadet au capital social de 36 911.28 Euros, immatriculée au RCS de Dijon numéro 377 498 746, il a été adopté les modifications suivantes prenant effet au 1er avril 2015 :- Retrait de Madame Thérèse Sauvadet de la société,- Monsieur Jean-Bernard Sauvadet, nouvel associé, demeurant 3 rue de la terrasse 21440 Chanceaux est nommé gérant en remplacement de Monsieur Bernard Sauvadet devenant associé non exploitant,- Transfert du siège social de Chanceaux (21440) lieudit champ du moulin à vent à Chanceaux (21440)au 3 rue de la terrasse. Le dépôt des pièces sera effectué au R.C.S. de Dijon.

Pour Avis, Le gérant.

AL211514043

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER (Côte d'Or) propose, sans engagement de sa part, à la location, tout ou partie des biens suivants :

LABERGEMENT-FOIGNEY : Pré : Surface sur la commune : 3 ha 12 a 30 ca - ZM-36- 37

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 27/04/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211514042

CESSION

S.E.L.A.S. «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING, Maël VIARD et Marjolaine GONTHIER NOURISSAT» Notaires associés 23 rue Buffon - 21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me Didier NOURISSAT, notaire à Dijon, le 16/03/2015, enregistré au SIE Dijon Nord le 23/03/2015, Bordereau 2015/729, case n°1, contenant **cession** par Madame Béatrice, Elisabeth Brigitte Kelle, antiquaire, épouse de Monsieur Philippe, Antoine Yves Todesco, demeurant à Dijon (21000), 63, rue Vannerie, née à Besançon (25000), le 15 mars 1953, de nationalité Française,

Au profit de la société dénommée PHILIPPE TODESCO JOAILLERIE, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 100 000,00 Euros, dont le siège social est à Dijon (21000), France, 12 Place des Ducs de Bourgogne, identifiée sous le numéro SIREN 539 664 748 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon,

Un fonds de commerce Un fonds de commerce d'antiquaire, décoration, tissus d'ameublement, objets de décoration sis et exploité à Dijon (21000), 12 Place des Ducs de Bourgogne et 1 Rue Verrerie, connu sous le nom commercial « BEATRICE MURA-TODESCO », pour lequel le cédant est identifié sous le numéro SIREN 304 750 839 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de DIJON,

Et pour le Répertoire des Entreprises et des Etablissements, le fonds de commerce vendu est identifié à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, sous le numéro SIRET 304 750 839 00041, Code APE 4779Z (commerce de détail de biens d'occasion en magasin).

Moyennant le prix de 80.000,00€ s'appliquant aux éléments incorporels à hauteur de 75.000 € et aux éléments corporels pour 5.000 €.

Entrée en jouissance fixée au 1/04/2015.

Oppositions Me NOURISSAT, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion.

Le notaire.

AL211514032

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à Chenôve du 04/03/2015, enregistré le 06/03/2015 à Dijon Bord n°2015/612 Case n°10, Monsieur Robert BAUMGARTEN, diplômée d'état en Pharmacie, inscrite au RCS de Dijon sous le numéro 340 893 254, ayant son domicile professionnel à Chenôve (21300), 1 Rue Maxime Guillot, a cédé à la société GRANDE PHARMACIE DE CHENOVE, SELARL, au capital de 100 000 euros dont le siège social est à Chenôve (21300), 1 Rue Maxime Guillot, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 809 278 625 le fonds de commerce d'« Officine de Pharmacie » exploité à Chenôve (21300), 1 Rue Maxime Guillot, sous l'enseigne « GRANDE PHARMACIE DE CHENOVE », moyennant le prix de 1 070 000 .

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/02/2015 et le transfert de propriété a été fixé au 04/03/2015.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues à l'adresse de l'Officine cédée, dans les dix jours qui suivront l'insertion qui sera faite conformément aux dispositions de l'article L 141-13 et suivants du Code de Commerce, au bulletin des annonces civiles et commerciales et pour la correspondance au cabinet d'avocats ALCYACONSEIL SOCIETES, à Lyon (69006), 112 rue Garibaldi.

Pour avis et mention.

AL211514036

NON DISSOLUTION

DMOTORSPORT

SARL au capital de 2 000 €
8 route de Troyes 21121 Darois
500 858 857 RCS Dijon

Aux termes d'une décision du28/06/2013, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL211514037

DISSOLUTION LIQUIDATION

ETUDE DEVELOPPEMENT MIGRATION

INGENIERIE INFORMATIQUE

L'AGE a décidé, le 31.3.2015, la dissolution anticipée de la société ETUDE DÉVELOPPEMENT MIGRATION INGÉNIERIE INFORMATIQUE, SARL au capital de 9000€, 9 route de Dijon, 21310 Beze, 412 119 547 RCS Dijon, au 31.3.2015, désigné liquidateur Mr Durieux Roger, 9 route de Dijon, 21310 Beze et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au RCS de Dijon.

AL211514027

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 29 Mars 2015, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : OJR TEAM

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1 000,00 euros

Siège : 2 Rue Buffon 21240 Talant

Objet : Participation à des compétitions, au moyen de véhicule de compétition sportive

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément :

Toute cession d'actions entre associés est libre. Les actions sont également librement cessibles entre conjoints et entre ascendants et descendants.

Toute autre cession d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mr Franc Olivier, demeurant 2 Rue Buffon, 21 240 Talant, nommé pour une durée illimitée.

Immatriculation : au RCS de Dijon

AL211514035

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/04/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : HELIXIS

Siège social : 23, rue du G de Gaulle, 21110 Izier

Forme : SARL Unipersonnelle

Nom commercial : HELIXIS

Capital : 1000 €

Objet social : Maîtrise d'Oeuvre TCE. Intermédiation commerciale & immobilière. ACT. connexes

Gérant : Monsieur François Dautrey, 23, rue du G de Gaulle, 21110 Izier

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL211514041

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique en date à Quétigny du 02/04/2015 a été constituée une SARL nommée :LE CITRONNIER

Objet : Restaurant

Capital : 1.000 €

Siège social : Rue du Golf, 21800 Quétiigny

Durée : 99ans

Gérance : Mme ISABELLE Souyri, 13 E Rue Pierre Deliry, 71100 Châlon sur Saône.

La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL211514044

CERMEX

Société par actions simplifiée
au capital de 4.410.640 euros
Siège social : 87 route de Seurre
21910 Corcelles les Citeaux
300 989 001 RCS Dijon

Le 31.03.2015, l'Associé majoritaire de la Société a décidé de nommer comme nouveau Commissaire aux comptes titulaire, la société Ernst & Young Audit, sise 1-2 Place des Saisons, Paris la Défense 1, 92400 Courbevoie, en remplacement de la société Ernst & Young et Autres, pour une période de 6 exercices arrivant à expiration à l'issue de la décision d'approbation des comptes de l'exercice à clore le 31.12. 2020.

AL211514031

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

NIÈVRE

NOMINATION

CABINET FIDACT
ARNAUD MASUE
Droit des sociétés - Droit fiscal
6 rue de la Trémouille
71100 Chalon sur Saône

GARAGE NEVERS SUD

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 183-185 route de Lyon
58000 Challuy
307 049 437 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 28 mars 2015, il résulte que le cabinet CEC, domicilié 3 allée des Corvées, 21240 Talant, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Madame Geneviève Vaudelin-Martin.

Pour avis, le Président

AL581514255

MI-CECCO SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 20 000 €
Siège Social
41, Avenue Colbert 58000 Nevers
809 506 157 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 5 mars 2015, Mr François Salerno dt à Nevers (58) – 42 Bis, Boulevard Victor Hugo – Résidence Pierre de Courtenay a été nommé à compter du même jour aux fonctions de Directeur Général.

AL581514420

MODIFICATION DE CAPITAL

MAKI

SCI au capital de 1200 euros
4, rue des arbres – Villardeau
58150 ST Martin sur Nohain
RCS Nevers 480 782 937

L'AGE du 28/03/15 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 9 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Article 7 – Capital social

Ancienne mention : le capital social est fixé à mille deux cents euros (1200 euros)

Nouvelle mention : le capital social est fixé à dix mille deux cents euros (10200 euros)

Pour avis, la gérance

AL581514318

COMPTA-SERVICE
1 place du Champ de Foire
58300 Decize

O'SULLIVAN SARL

Au captal de 3 000 €
44, Avenue J Jaurés
58160 Imphy
RCS Nevers : 520 756 388

Modification du capital

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Février 2015, les

associés ont décidés d'augmenter le capital social de 3 000 à 30 000 €,

par prélèvements sur les comptes courants des associés de la somme de 27

000 €, et de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts.

Pour avis.

AL581514417

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend SEPT MAISONS à NEVERS (58000)
place du 7ème RA et rue Pablo Neruda

- **5 T4,** (lots 7, 6, 3, 2 et 1) **de 86 m² chacun** en R+1 - **Prix pour chaque maison : 74.256 € * - Réf : ei1333-8865 / ei1333-8866 / ei1333-8869 / ei1333-8870 / ei1333-8871**
- **1 T4,** (lot 31) **de 86 m²** en R+1 - **Prix : 65.222 € * - Réf : ei0321-3634**
- **1 T5,** (lot 18) **de 94 m²** en R+1 - **Prix : 82.118 € * - Réf : ei1333-8862**

Classes Energie : D pour chaque maison

- Lots soumis au statut de la copropriété. Nombre de lots dans la copropriété : 32 - Quote-part de charges de copropriété (2014) pour chaque maison : 320 € annuels (soit 27 € mensuels)

* (Prix hors frais de notaire et bancaires)

Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES

Julien NOEL - Tél : 08 11 74 12 12 –

jnoel@groupesni.fr

Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la NIEVRE ainsi qu'aux gardiens de l'entité pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL581514268

MODIFICATION DE STATUTS

HARPUT MARCHE

SARL au capital de 7000€
Siège social: 4 av de Paris
95600 Eaubonne
En cours de transfert
494 242 233 RCS Pontoise

Il résulte des délibérations de l'AGE du 23 mars 2015 que le siège social a été transféré du 4 av de Paris 95600 Eaubonne au 27 bis bld du grand pré des bordes 58000 Nevers et que la dénomination Harput marché a changé et devient Supermarché Nevers Istanbul.

Pour avis, la gérance

AL581514323

J.K.T.P.

S.A.R.L. au capital de 1 000 Euros
Les Roches
58110 Saint Pereuse
R.C.S. Nevers 789 287 877

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er Avril 2015, le capital social a été augmenté en numéraire de vingt-huit mille (28 000) euros par apport en nature, pour être porté à vingt-neuf mille (29 000) euros.

L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention

capital : 1 000 (mille) euros

Nouvelle mention

capital : 29 000 (vingt-neuf mille) euros

Au cours de la même AG, les associés ont décidé d'effectuer une adjonction activité.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Nouvelle mention

Tous travaux d'exploitation forestière, agricoles ou viticoles

RCS Nevers

Pour avis, le gérant

AL581514422

VENTE

Etude de Maître
Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny (Nièvre)

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître GAUTHRON, notaire à Guérigny, **le 27 mars 2015**, enregistré à Nevers, le 31 mars 2015, bordereau 2015/329, case n°1, extrait 742

M. Mario Manuel Mendonca, commerçant, et **Mme Marie-Claire Suzanne Curchod,** son épouse, conjoint collaborateur, demeurant à Guérigny (Nièvre), 2 Grande Rue, ont vendu à **La Commune de Guérigny** Département de la Nièvre, Numéro SIRET 215 801 317 000 11

Un fonds de commerce de : bar – hôtel restaurant connu sous l'enseigne «Hôtel du Commerce», exploité à Guérigny, 2 Grande Rue (M. Mario MENDONCA immatriculé au RCS Nevers n°498 435 791)

Moyennant le prix de 40.540,00 € (s'appliquant aux éléments incorporels pour 26.963,00 € et au matériel pour 13.577,00 €), payable aussitôt après l'accomplissement de la formalité d'enregistrement par le Receveur de la commune de Guérigny (Nièvre) entre les mains de Me GAUTHRON, notaire susnommé.

Entrée en jouissance au jour de l'acte.

Le fonds sera immatriculé au RCS Nevers.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire en l'étude de Maître GAUTHRON, notaire à Guérigny, 1 rue de Plouzeau, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

Pour unique publication

JP GAUTHRON, notaire

AL581514319

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Dominique MARTIN, Notaire à Nevers (58000), 1 Rue Saint Martin, le 17 mars 2015, enregistré **au pôle départemental d'enregistrement de Nevers**, le 20 mars 2015, bordereau n° 2015/294, case n° 1, a été cédé par :

M Barend Frederick **Smit**, Gérant de Société, époux de Mme Susanne Carole **Bowden**, demeurant à Varennes-Vauzelles (58640) 65 rue Daniel Bollon Lieu-dit Lieudit «Four de Vaux».

A :

M Christophe Rudy Marcel **Brunet**, directeur de la division Télécom France chez ALTRAN, et Mme Gisèle Béatrice **Toupenas**, avocate, son épouse, demeurant à Goupillières (78770) 12 Bis chemin de la Croisette.

Les éléments d'un fonds de commerce de chambres d'hôtes exploité à Varennes Vauzelles (58640), lieudit «Four de Vaux», 65 rue Daniel Bollon, lui appartenant, connu sous le nom commercial «**CHATEAU DU FOUR DE VAUX**», et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers, sous le numéro 523 806 586.

Le cessionnaire est propriétaire des éléments vendus à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession des éléments du fonds de commerce est consentie et acceptée moyennant le prix principal de **Dix Mille Euros** (10.000,00 EUR), s'appliquant à l'ensemble des éléments cédés.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à l'étude de Me Dominique MARTIN, notaire à Nevers (58000), 1 rue Saint Martin, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL581514322

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Paul WALLART, Notaire Associé, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «Dominique LESAGE, Marie-Madeleine LESAGE-MARCEUL, Paul WALLART, Louis MARCEUL, Nicolas de BAUDUS de FRANSURES et Pierre BONNET, Notaires associés» dont le siège est à Chartres (Eure et Loir), 12 rue du Bois Merrain, le 31mars 2015, enregistré au service des impôts des entreprise de Chartres, le 2 avril 2015, bordereau 2015/356case 1, a été cédé par :La Société dénommée GARAGE DEPUSSAY , Société à responsabilité limitée au capital de 579310 €, dont le siège est à Terminiers (28140) , 15Rue Chanzy , identifiée au SIREN sous le numéro 384730990 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres. A :La Société dénommée DEPUSSAY LOISIRS ET JARDINS, Société par actions simplifiée au capital de 200000€,

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 01/04/2015 le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

SA BFCLA (SA)

RCS Nevers 400 648 390

Location et location-bail de camions

58 route d'Antibes 58400 Mesves-sur-Loire

AL581514424

Par jugement en date du 01/04/2015 le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

PRONERGY (SARL)

RCS Nevers 520 896 804

Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation

12 rue Ambroise Paré 58640 Varennes-Vauzelles

AL581514425

Par jugement en date du 01/04/2015 le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

NOEL VAN DEN BERG Louisette

RCS Nevers 398 680 678

Commerces de détail divers en magasin spécialisé

1 place Sainte- Croix 58400 La charité-sur-Loire

AL581514426

Par jugement en date du 01/04/2015 le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

EUROMUSIC PUBLISHING (SASU)

RCS Nevers 528 726 144

Enregistrement sonore et édition musicale

5 rue des Réservoirs 58400 La charité-sur-Loire

AL581514427

Par jugement en date du 01/04/2015 le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

MPL (SARL)

RCS Nevers 511 633 612

Commerce de gros d'équipements automobiles

rue des Trappes 58000 Sermoise-sur-Loire

AL581514428

Par jugement en date du 01/04/2015 le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

FIGUIER Jean-Luc

RM 398 514 075

11 rue du Colombier 58660 Coulanges-les-Nevers

AL581514429

Par jugement en date du 01/04/2015 le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif de :

FANTOU Christelle Angélique

RCS Nevers 482 660 222

Restauration traditionnelle

17 rue de la Préfecture La Providence - Etablissement principal 58000 Nevers

AL581514430

dont le siège est à Terminiers (28140) , 15 rue Chanzy , identifiée au SIREN sous le numéro 810361832 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres. Un fonds de commerce de Négoce, entretien, réparation et location matériel motoculture et d'articles de loisirs exploité à Luzy (58170) Zone d'Activité Route de Toulon sur Arroux, lui appartenant, connu sous le nom commercial ETABLISSEMENS PORNIN, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 350 682 738.Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au1er avril 2015.La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante dix mille euros (70 000,00 Eur), s'appliquant :- aux éléments incorporels pour dix mille Euros (10 000,00 EUR),- au matériel pour soixante mille euros (60 000,00 EUR). Lequel prix est payé comptant. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, Chez Maitre CHINCHOLE Jean notaire à Luzy (58170) 1 Rue de la République, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire..

AL581514423

NON DISSOLUTION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LP CONCEPT

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social : 8 impasse des Pâquerettes
Busserolles
58180 Marzy
442 566 964 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 16 mars 2015, statuant en application des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la Société.

Pour avis, la gérance

AL581514328

LE RELAIS D'AUNAY

SARL au capital de 7650 €
Siège social : le bourg,
58110 Aunay-en-Bazois
443 643 614 RCS de Nevers

L'assemblée générale du 04/04/2015 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Nevers

AL581514431

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PASCAL THEZARD SARL

SARL au capital de 6.000 €
Siège social : 20 route des Couteriaux
ZA des Belles Barbes 58180 Marzy
484 759 709 RCS Nevers

Le 27 mars 2015, l'associé unique statuant en application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis, le gérant, P. THEZARD

AL581514326

LAVO CLIN BANLAY

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : 6 impasse Louis Stevenot
58000 Nevers
RCS Nevers 395 395 619

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 mars 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 Mars 2015

Mr Jean François Barnet est nommé liquidateur

Le siège de la liquidation est fixé 12 rue Docteur Noël Berrier 58000 Nevers

Toute correspondance devra être adressée au siège de la liquidation ainsi que toute notification d'actes ou documents.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de Nevers

Pour avis et mention

Le liquidateur Jean François Barnet

AL581514421

AVIS DE CONSTITUTION

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 12 mars 2015, il a été constitué une SAS dénommée : Conseils&Fi

Capital social : 10 000 euros.

Siège social : 1b Boulevard Pierre de Coubertin 58000 Nevers

Objet : l'activité intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, mandataire non exclusif en regroupement de crédits, mandataire non exclusif en crédits à la consommation, courtier en opérations de banque et services de paiement, exercice de courtage en assurance tel que défini par les dispositions du livre V du code des assurances et notamment la présentation ou l'aide à la conclusion de contrats d'assurance ou de réassurance, et/ou la réalisation d'autres travaux préparatoires à leur conclusion et éventuellement à leur gestion ou exécution, mandataire d'intermédiaire en assurance.

Président : Madame Karine Blanc demeurant 22 Boulevard Jacques Duclos 58000 Nevers.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.

AL581514241

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 20/03/2015, il a été constitué une SCI à capital variable dénommée : DST

Capital : 260,00€ divisé en 55000 parts sociales de 1,00€ chacune

Capital min. : 250,00€

Capital max. : 55.000,00€

Siège : 10, Rue de la Fontaine , 58420 Guipy

Objet : Acquisition, revente, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant

Gérant : Monsieur Dousset Sébastien, 10, Rue de la Fontaine , 58420 Guipy

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581514301

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 26 mars 2015, à Saint Martin des Champs, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MENUISERIE ROGER.

Forme : entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Siège social : 4 place Cdt Barat,58400 La Charité sur Loire.

Objet : - Menuiserie, Charpente, Ebénisterie,- Agencements et tous travaux liés à l'activité du bâtiment.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital social fixe : 2 000 euros divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune. Montant des apports en numéraire : 2000 euros.

Cession de parts et agrément : Agrément pour les tiers.

Gérance : ROGER Sébastien, 3 Route d'Herry 18140 Saint Martin des Champs.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis La Gérance.

AL581514320

SARL CID Gestion
Le Moulin de Chazeau
58110 Rouy

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, création d'une nouvelle Société en SARL le 1er janvier 2015 à savoir :

Dénomination : SARL Chenille Angélique

Forme : SARL

Capital : 500 €

Siège social : Chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy

Objet : jeux et amusements publics. Manèges, attractions foraines, vente de produits sucrés, salés sur fêtes, foires et parcs d'attractions.

Durée de la Société : 50 années

Gérant à durée illimitée : Mr Anthony Michel, domicilié chez SARL CID Gestion, Le Moulin de Chazeau, 58110 Rouy.

Les formalités seront faites au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour publication,

AL581514321

YONNE

NOMINATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGRÉÉ BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710
APE 6920 Z – Siret 38527858500240
149 allée Joanny Mommessin
71850 Charnay Les Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 23 avril 2015 à 10h00, à La Ferme aux Vins, 9 rue Yves Bertrand Burgalat, 21200 Beaune, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1 Approbation du procès verbal de l'AG du 11 avril 2014

2 Rapports d'activité et financier

3 Rapport du commissaire aux comptes

4 Approbation des rapports et des comptes

5 Approbation des résolutions

6 Questions diverses

Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.

Les documents concernant l'AGO sont disponibles au siège de l'association à Charnay Les Mâcon

Christophe PARAT,

Président

AL891514405

KRONOSPAN TRADING SAS

SAS au capital de 20000,00 Euros
RN 77, Bois de la Duchesse,
89000 Auxerre
809090756 R.C.S. Auxerre

Sigle : KRONOSPAN TRADING SAS

Par décision en date du 16/03/2015 il a été pris acte de la nomination de Monsieur Jean Marc Pavia, demeurant 4 rue Henry Farman 10430 Rosières Prés Troyes en qualité de nouveau Président, et Monsieur Peter Stadler, demeurant 1 Parc d'activité économique Gadderscheier L4984 Sane Luxembourg en qualité de nouveau Directeur Général, à compter du 31/03/2015 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jan Ide, Président démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL891514411

TRANSFERT DE SIÈGE

SAS HOOGER

L'AGE du 2.4.2015, a décidé de transférer le siège social de la société HOOGER SAS au capital de 1000€, 26 rue de la grappe, 89000 Perrigny, 797 784 865 RCS Auxerre, au 24 rue des Champoulains, 89000, Auxerre. Mention au RCS de Auxerre.

AL891514410

SCI YHRG

SCI au capital de 240 €
Siège social : 452 Route de Neuilly en Thelle,
60230 Chambly
482 838 307 RCS de Compiègne

L'AGE du 01/04/2015 a décidé de transférer le siège social de la société 6 IMPASSE DU STADE, 89116 La Celle-Saint-Cyr, à compter du 01/04/2015

Objet social : Gestion immobilière du patrimoine

Durée : expire le 14/06/2104

Radiation au RCS de Compiègne et réimmatriculation au RCS de Sens

AL891514413

AHIX TECHNOLOGIES

SARL au capital de 5 000 euros
Siège social
Lieudit Les Laurins
89330 Saint Loup d'Ordon
504 437 716 RCS Sens

Le 31/03/2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 85, boulevard de Charonne 75011 Paris, à compter du 1/04/2015, et de modifier en conséquence les statuts.

Radiation au RCS de Sens et nouvelle immatriculation au RCS de Paris.

Pour avis,

La gérance

AL891514414

APPORTS

SCI DU MOULIN DE LA COUDRE

Siège : 8 rue des Gravottes
89290 Venoy
Capital : 2 400 € 00
SIREN : 397 674 789
RCS : Auxerre

Aux termes d'un acte reçu par Maître FERRE, notaire à Auxerre (Yonne), le 31 mars 2015, il a été fait apport à la SCI DU MOULIN DE LA COUDRE, par Monsieur Jean-Pierre Vaury, demeurant à Venoy (Yonne), Moulin de la Coudre, 2 rue de Gravottes, de divers droits immobiliers lui appartenant.

Par suite de cet apport, le capital a été porté à 2 400 € 00 divisé en 160 parts de 15 € 00

Pour avis.

Me FERRE

AL891514407

CONVOCATION

CUMA YONNE ŒNOLOGIE

37 rue de la Maladière
89015 Auxerre cedex

Les adhérents de la Cuma Yonne Œnologie sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 avril 2015 à 17 h 30, salle des Fêtes de Chitry.

Ordre du jour :

- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2014,
- Compte rendu d'activités et rapport moral,
- Examen et approbation des comptes, affectation du résultat,
- Quitus aux administrateurs,
- Renouvellement partiel du conseil d'administration,
- Fixation de l'allocation de gestion du conseil d'administration,
- Décision pour l'achat d'une rinceuse à bouteilles,
- Questions diverses.

Le Président

AL891514412

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ Annonce encadrée : 3,05 €TTC ❒ Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MAIRIE DE MENADES

Avis d'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement

Par l'arrêté n°01/2015 du 2 mars 2015, **Monsieur Jean-Paul Fillion**, Maire de Menades a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'assainissement de la commune.

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Dijon, **Monsieur André Patignier**, Colonel (H) de la gendarmerie, est désigné commissaire enquêteur titulaire et **Monsieur Jean-Pierre Balloux** (retraité de la fonction publique) commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera durant 33 jours du 2 avril à 9h au 4 mai à 17h.

Pendant toute cette période, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier à la mairie de Menades, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et pendant les permanences du commissaire enquêteur.

Elles pourront éventuellement consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet, mais aussi les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Menades les :

Jeudi 2 avril 2015 de 9h à 12h

Samedi 18 avril 2015 de 9h à 12h

Lundi 4 mai de 14h à 17h

Pour répondre aux demandes d'information qui lui seront présentées.

Des renseignements peuvent également être demandés au Maire de Menades, responsable du projet.

Le rapport, les conclusions et l'avis du commissaire enquêteur seront consultables à la mairie de Menades dès qu'ils y auront été transmis.

Après l'enquête publique, le conseil municipal de Menades se prononcera par délibération sur l'approbation du plan de zonage d'assainissement.

Menades, le 2 mars 2015

Le Maire, Jean-Paul FILLION

AL891514232

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux :

Monsieur Claude René Steiner retraité, et Madame Suzanne Fougère, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Sens (89100) 82 rue des Charmes.

Mariés à la mairie de Sens(89100) le 23 avril 1957 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Depagne, notaire à Sens (89100), le 19 avril 1957

Information concernant la modification du régime matrimonial :

Adoption du régime de la communauté universelle avec apport de bien propre à la communauté universelle, clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Clotilde Tatat, notaire associé de la société « Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrossy, notaires associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 02 avril 2015.

Information concernant l'opposition :

Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Clotilde Tatat, notaire associé 28 avenue Georges Pompidou, BP 426- 89104 Sens Cedex

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis et mention

Maître Clotilde Tatat, notaire

AL891514419

MODIFICATION DE STATUTS

SCEA JEAN BILLAUD SIMON

SCEA au capital de 179.679,08 €
Siège social : 1 Quai de Reugny
89800 Chablis
RCS Auxerre 326 546 132

Aux termes des décisions du 9/03/2015, l'associé unique a prorogé la durée de la société pour la porter à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, et de modifier l'article « Durée » des statuts comme suit :

Ancienne mention : 40 ans

Nouvelle mention : 99 ans

Pour avis

AL891514400

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

PA SENS

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : Lieu-Dit Chambertrand
Centre commercial AUCHAN
porte de Bourgogne
89100 Sens
752 772 749 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 9/3/15, la collectivité des associés a nommé en remplacement de Madame Huxi Tu, gérante démissionnaire à compter du 31/3/15, Monsieur Chengheng Chen demeurant 180, rue de Stalingrad 93700 Drancy pour une durée illimitée à compter du 31/3/15.

AL891514399

LOCATION GERANCE

Par acte en date du 30/03/2015, la SAS dénommée ZOLPAN CENTRE au capital de 2 400 848€ ayant son siège rue Lavoisier, ZI d'Ingré 45140 Saint Jean de la Ruelle, 305 444 275 RCS Orléans, a donné en location-gérance à la SAS dénommée ZOLPAN NORD FRANCE au capital de 1 324 374,75€ ayant son siège 15 rue Montgolfier 93110 Rosny sous Bois, 302 068 119 RCS Bobigny, un fonds de commerce d'achat, vente et distribution de tous produits de peinture, revêtements de sols, papiers peints et tous produits de décoration pour la maison exploité 11 avenue Georges Pompidou 89100 SENS pour une durée d'un an à compter du 1/4/15 renouvelable par tacite reconduction. La société ZOLPAN CENTRE faisant l'objet d'une transmission universelle de son patrimoine à son associé unique ZOLPAN OUEST, SAS au capital de 240 000€ ayant son siège 36 boulevard Gaston Birgé 49000 Angers, 340 051 762 RCS Angers, cette dernière reprendra le contrat de location gérance et ce à effet du 2/4/15.

AL891514401

DISSOLUTION LIQUIDATION

RENE KAHN COURTAGE

SA au capital de 38112, 25 €
Siège social : 1 Rue de l'Epée, 89100 Sens
339 544 538 RCS de Sens

L'AGO du 30/11/2014 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/11/2014.

Radiation au RCS de Sens

AL891514402

SCI LE CLOS DES CAPUCINS

A compter A.G.E du 01-04-2015: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire de sci le clos des capucins Société civile au capital de 10 000 euros, 96, bis place Drapès 89100 Sens. RCS Sens 484266903. Liquidateur durée liquidation: Morange Michel, 26, rue des charmes, 89100 Sens. Siège liquidation: adresse liquidateur. A compter A.G.E du 01-04-2015: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Mention et Dépôt des comptes de liquidation au RCS de Sens.

AL891514406

TERASERE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2.000 euros
Siège social : 6 Grande Rue
89150 Dollot
RCS Sens B 511.203.382

Avis de dissolution anticipée volontaire

L'assemblée générale des associés en date du 1er avril 2015 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour, et sa mise en liquidation sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur de la société dissoute : Monsieur Gilles Montaclair, né le 29 octobre 1956 à Moret sur Loing (77), de nationalité Française, demeurant 7rue de Grez 77140 Moncourt Fromonville et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux attribués par la loi à l'assemblée générale des associés, pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, même à l'amiable, acquitter le passif et répartir le solde de la liquidation entre les actionnaires dans la proportion de leurs droits. Le lieu où la correspondance doit être adressée et où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé sis Chemin de la Renauderie 89150 Dollot, siège de la liquidation. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le liquidateur.

AL891514408

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'un groupement foncier agricole dénommé GFA LES POLYS, société civile au capital de 10 000 euros, le siège social est fixé 11 Route des Anceaux Les Guidas 89120 Malicorne, ayant pour objet : l'acquisition de terres et bâtiments à vocation agricole, la propriété, la jouissance et l'administration d'immeubles et droits immobiliers à destination agricole aux fins de création ou de conservation d'une ou de plusieurs exploitations agricoles, sans pouvoir procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine, ceux-ci devant être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L.416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime. Les gérants sont M. Guillaume Dubois, demeurant 11 Route des Anceaux - Les Guidas 89120 Malicorne et M. Sébastien Dubois, demeurant Les Moreaux - 1 route de la Forêt 89120 Malicorne. Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis

La Gérance

AL891514329

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL immatriculée au RCS de Auxerre, dénommée CAP MEDIC, au capital de 20.000 €, ayant pour objet l'acquisition, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers : l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles exigeantes, dont le siège est à Nitry (89310) 12 voie des Préaux. Les gérants sont M. Olivier Dubreuilh à Autun (71400) 3 rue de la Grange Vertu et M. Régis Naulin à Vermenton (89270) rue de la Paix.

Pour avis

AL891514396

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 01/04/2015, il a été constitué une EURL dénommée :

BOUCHERIE SAADA FAMILY

Siège social : 50 Rue Cézanne, 89000 Auxerre

Capital : 1.000€

Objet : Boucherie et ventes de produits s'y rattachant et traiteur

Gérance : M. Ahmed Ben El Fakir, 12/4 Avenue Ingres, 89000 Auxerre

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'Auxerre

AL891514403

SARL AXOS TECHNOLOGY

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de : 5.000 €
Siège social : 38, Grande rue
89140 Evry-sur-Yonne

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et de sociétés de Sens

Objet social : Remise en état après sinistres, incluant la conservation, la protection et la remise en état des biens meubles et immeubles, incluant sols, murs, plafonds, cloisons de toute nature y compris mise en sécurité des réseaux électriques et leurs restaurations, y compris mesure conservatoire, analyses et conseils et toutes opérations de logistique et évacuations de tous matériaux, y compris stockage.

Le capital social s'élève à la somme de 5 000 € divisé en 500 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées

Gérant : Monsieur Arture Lopes Goncalves. Demeurant à, 38, Grande rue 89140 – Evry-sur-Yonne

La société sera immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Sens (89)

Pour avis et mention,

Monsieur Arture Lopes Goncalves

AL891514404

GIL'PAYSAGE

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/03/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : GIL'PAYSAGE

Siège social : 4 B rue de Reigny, Cidex 711, 89460 Accolay

Forme : SARL

Capital : 1 000 €

Objet social : paysagiste petits travaux de jardinage

Gérance : Madame Mélanie Joudelat, 43 rue Saint Martin, 89290 Vincelottes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891514418

TERRAVERT89

Société à responsabilité limitée
à capital variable
au capital souscrit de 1 250 euros
Siège social : 10 rue du Bas du Grand Champs
89190 Chigy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 avril 2015 à Chigy, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée à capital variable

Dénomination sociale : TERRAVERT89

Siège social : 10 rue du Bas du Grand Champs à Chigy (89190)

Objet social : tous travaux d'aménagement paysager, de petites maçonnerie paysagère, ainsi que toute activité annexe ou connexe pouvant se rattacher à l'objet.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 250 euros

Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit : 125 euros

Gérance : Madame Céline Loutreuil, demeurant 10 rue du Bas du Grand Champs à Chigy (89190) et Monsieur Ludovic Duveau, demeurant 10 rue du Bas du Grand Champs à Chigy (89190).

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis,

La gérance

AL891514420

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE - Les jardins d'Octobre
4 rue Davout BP 77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

NOUVEAU

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €

☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €

☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM

RAISON SOCIALE

N° RUE

CP VILLE

Tél Fax Mobile

Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

Axe Equipement

Un John Deere au lycée de Challuy



David Martin, directeur commercial d'Axe Equipement, vient de remettre symboliquement les clés d'un John Deere 6115R à Georges Lapalu, chef d'exploitation du lycée agricole de Challuy. Ce 6115R vient remplacerle tracteur de tête qui affichait 10 ans et 7000 heures. Cette acquisition est destinée aux travaux de manutention, à la fenaison et aux travaux de cultures. Deux autres tracteurs, moins puissants complètent le parc. Si l'exploitation du lycée a les mêmes contraintes technico-économiques qu'une exploitation traditionnelle, elle a également l'objectif pédagogique de montrer aux élèves un aperçu des matériels disponibles sur le marché. Georges Lapalu, qui gère l'exploitation de 150 ha, 80 vaches allaitantes et 70 brebis depuis 25 ans avec deux salariés, a donc également le souci de travailler avec plusieurs concessionnaires locaux, dans le respect de critères de SAV, service et échanges que toute exploitation est en droit d'attendre. Le lycée de Challuy, reconnu dans l'élevage, accueille 400 élèves dont 1/3 de jeunes issus du monde agricole, un taux largement supérieur à la moyenne des lycées agricoles. Tous les élèves seront amenés à conduire ce John Deere 6115R durant les stages, les plus novices bénéficiant de périodes d'initiation. Ce tracteur 4 cylindres de 115 cv est équipé haut de gamme : pont avant suspendu, boite AutoPowr, toit panoramique, chargeur suspendu doté de clapets parachute pour une sécurité maximale. Le 6115R bénéficie également d'une surpuissance de 20 cv qui est déclenchée lors des travaux de force nécessitant la prise de force ou pour le transport. Le John Deere 6115R est le tracteur le plus vendu sur le secteur d'Axe Equipement.

Groupe Buchez

A la découverte du nouveau VALTRA T4



Le 20 mars dernier, les clients Valtra des Ets Buchez étaient invités à venir découvrir les nouveaux Valtra T. Une cinquantaine d'agriculteurs ont fait le déplacement jusqu'au siège social de Corbigny pour découvrir cette 4ème génération des T, composée de sept modèles de 155 à 255 cv. Récompensée du prix Machine de l'Année 2015 dans la catégorie de tracteurs 180-280 cv lors du dernier SIMA 2015, la gamme T4 reçoit une toute nouvelle cabine à l'ergonomie et au confort entièrement repensés. Ils sont motorisés par des six cylindres AGCO Power (6,6 l et 7,4 l), moteurs qui respectent les normes Tier IV F avec uniquement le recours au SCR. Côté transmission, quatre types de finitions (HiTech, Active, Versu et Direct) sont proposées pour répondre au plus près des besoins des utilisateurs. Les T4 sont dotés d'une suspension de pont avant pneumatique appelée AIRES +.
De nombreux échanges ont eu lieu toute cette journée entre les agriculteurs et les représentants de la concession nivernaise en présence de l'inspecteur commercial du constructeur finlandais.

Hommage

Décès de Georges Girard

L'entreprise Girard rend hommage à Monsieur Georges Girard disparu soudainement le 2 mars 2015. Georges Girard, entrepreneur et fondateur en 1957 de l'entreprise du même nom, était un pionnier dans le secteur du drainage agricole. Il fût un exemple pour nombreux de ses collègues et l'entreprise Girard, dont le nom perdure encore aujourd'hui, a toujours eu une réputation de sérieux et de qualité, car c'était pour lui deux choses essentielles.
Précurseur dans le domaine du drainage agricole, plus de 100 000 Ha ont été drainés, défrichés et aménagés sous sa direction, contribuant ainsi à la renommée et à la notoriété de l'entreprise. A l'époque, cette avancée technique a permis à l'économie agricole de se maintenir et aux exploitations agricoles de se développer en Bourgogne-Franche-Comté et Rhône-Alpes. Il entretenait également des liens très forts avec ses clients. Ses deux premiers clients et amis furent ainsi Jean Legrand, ancien Maire de Noiron-sous-Gevrey et Roger Remon, Ancien Maire de Quetigny. Ses qualités humaines et professionnelles, son dévouement, sa capacité à innover, sa disponibilité, son écoute, sa grandeur d'âme étaient reconnues de tous. Débordant d'énergie, Monsieur Girard a été présent dans l'entreprise jusqu'à ses 80 ans, très proche de ses fils, des salariés et des fournisseurs et a même entrepris à 83 ans la construction d'une maison qu'il a voulue à énergie renouvelable par respect de l'avenir de notre terre.
Il fut un grand homme qui aura marqué son passage par sa présence, sa prestance et son charisme. Nous ne l'oublierons pas.





SANTE Notre corps a naturellement besoin d'eau. Mais laquelle choisir : de source ou minérale ? Toutes deux ont leurs caractéristiques et leurs avantages. Explications.

Histoires d'eaux en bouteille

Lorsqu'ils achètent une eau en bouteille, les consommateurs se posent rarement la question de savoir s'il s'agit d'une eau minérale ou d'une eau de source. Pourtant, elles sont bel et bien différentes. Une eau de source est une eau d'origine souterraine ayant bénéficié d'une protection contre la pollution et n'ayant subi ni traitement chimique ni adjonction. Ces eaux dont l'exploitation est soumise à autorisation préfectorale doivent répondre aux mêmes critères de potabilité et de qualité que les eaux du robinet. Elles sont commercialisées sans traitement de désinfection microbiologique. Les eaux de source ne peuvent mentionner d'allégations de santé.

Une eau minérale naturelle est une eau ayant pour origine une nappe ou un gisement souterrain et provenant d'une source exploitée par une ou plusieurs émergences naturelles ou forées. Comme son nom l'indique, l'eau minérale naturelle est riche en sels minéraux (calcium, magnésium, sodium, potassium…) et oligo-éléments (fluor, silicium, vanadium…) aux propriétés spécifiques.

Selon leur composition, elles peuvent être recommandées, notamment par les professionnels médicaux, pour des besoins particuliers. Certaines eaux sulfatées ont par exemple un effet laxatif, d'autres améliorent l'apport en calcium ou en magnésium. Certaines, très faibles en éléments minéraux, peuvent être utilisées dès le plus jeune âge. Leur exploitation est également soumise à autorisation préfectorale. Leur composition doit obligatoirement être affichée sur la bouteille.

Dites naturelles, commercialisées sans traitement de désinfection microbiologique, ces eaux sont soumises aux mêmes limites de concentration que l'eau du robinet pour une dizaine de substances toxiques comme le fluor, l'arsenic, les nitrates ou encore les métaux lourds.


D. SEGRESTIN

Les Français sont de gros consommateurs d'eau en bouteille, qu'elle soit de source ou minérale.

Balance hydrique

L'eau est une composante importante de notre corps puisqu'elle compte pour 60 % du poids d'un adulte. Nous perdons chaque jour deux à trois litres d'eau par la transpiration, les urines ou la respiration. Il est donc important de boire de l'eau pour équilibrer notre balance hydrique. Pour bien choisir son eau minérale naturelle, il suffit de lire l'étiquette. Cette dernière mentionne tous les composants et le résidu sec (RS) qui indique la quantité de minéraux contenus dans une bouteille d'eau. Les eaux dont le RS est inférieur à 500 mg/l sont peu minéralisées tandis qu'au-delà, elles sont très minéralisées. Le pH est également mentionné sur l'étiquette : il s'agit de la mesure de l'acidité de l'eau. Il est recommandé de boire une eau ayant un pH compris entre 6,5 et 7,2, pas plus.

En fait, l'eau minérale naturelle se distingue de l'eau de boisson ordinaire par sa teneur constante en certains constituants. Une eau de source ou une eau minérale naturelle peut faire l'objet de l'incorporation ou de la réincorporation de gaz carbonique.

Les Français consomment chaque année plus de 7 milliards de litres d'eau en bouteille, dont 55,6 % d'eau minérale et 44,4 % d'eau de source. On dénombre environ 70 sources d'eau minérale naturelle en France. La production des eaux minérales se répartit ainsi : 85 % pour les eaux plates et 15 % pour les eaux gazeuses. Les Français consomment près de 145 litres d'eau minérale par an et par personne.

DE L'EAU NOIRE

Aujourd'hui, l'eau est devenue un phénomène de mode. Les stars s'affichent avec leur bouteille à la main. Il faut dire que les nouveautés ont de quoi faire couler de l'encre : eau minérale enrichie en caféine et en oxygène en Suisse, eau minérale de couleur noire grâce à sa teneur en minéraux fulviques (éléments présents dans les sols permettant aux plantes de mieux assimiler les minéraux) venue du Canada et prochainement commercialisée en France. Cette dernière n'aurait aucun goût particulier prononcé, mais les minéraux la composant seraient capables de régénérer les tissus cellulaires de l'organisme. C'est en tout cas ce que vante la marque !

Les choses sont un peu plus compliquées pour les eaux de source puisqu'une seule marque peut représenter sous son étiquette plusieurs sources dans toute la France. Ainsi, en fonction des régions d'achat de la bouteille, la provenance de la source varie. On achète toujours la même marque, mais selon l'endroit où l'on se trouve, l'eau de source dans la bouteille sera différente.

VALERIE GODEMENT

coin cuisine

Soupe « toute rouge » aux copeaux de tomme de Savoie

Temps de préparation : 15 minutes
Temps de cuisson : 25 minutes

Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 betteraves rouges cuites,
-1 boîte de pulpe de tomates (400 g),
- 1 poivron rouge,
- 1 patate douce (taille moyenne),
- 1 petite courgette,
- 1 branche de céleri,
- 1 oignon rouge,
- 1 gousse d'ail,
- 1 cuillère à café d'origan,
- 100 grammes de tomme de Savoie,
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive.

Préparation :

Éplucher et laver la patate douce. Laver et essuyer la courgette et le poivron.

Détailler en petits cubes les betteraves rouges et réserver. Même chose pour la courgette, la patate douce et le poivron. Couper la branche de céleri en petits tronçons. Peler et émincer l'oignon et la gousse d'ail. Faire chauffer l'huile dans une cocotte et faire revenir quelques minutes l'ail, l'oignon et l'origan. Remuer et ajouter le poivron et le céleri.

Ajouter pour terminer la patate douce et la pulpe de tomates. Saler, verser de l'eau à hauteur puis couvrir et laisser cuire 15 minutes.

Poivrer, ajouter les dés de courgette et de betterave et laisser cuire encore 5 minutes.

Au moment de servir, mélanger puis ajoutez des copeaux de tomme de Savoie réalisés à l'aide d'un couteau économe.

Recette créée par Solveig Darrigo Dartinet, diététicienne-nutritionniste


NICOLAS LESER ET ULRIKE SKADOW

vient de paraître

Jardin

« Les plantes couvre-sol, allées et bordures » est un ouvrage publié aux éditions Mon jardin & ma maison.



12,99 euros

Les éditions Mon jardin & ma maison/Glénat proposent une nouvelle livraison dédiée au jardin dans ses deux collections « *Les grands dossiers* » et « *Les guides* ». Parmi eux, on note quatre grands dossiers consacrés aux plantes couvre-sol, allées et bordures, aux bonsaïs et orchidées et aux vérandas et jadins d'eau. Le quatrième traite du jardin sur mesure. Comme toujours dans ces publications pratiques, beaucoup de conseils, d'illustrations (photos et schémas) pour mener à bien la réalisation d'une plantation ou d'un aménagement particulier dans un jardin en fonction des espaces existants. Tout récemment parus également, un guide qui traite de réussir son gazon et un autre consacré aux plantes et jardins à l'ombre : beaucoup d'informations et une présentation notamment sous forme de fiches permettent de s'y retrouver facilement et d'optimiser ses chances d'obtenir de beaux espaces verts.

THIERRY MICHEL

Chaque ouvrage de la collection des guides est vendu 6,49 euros.



LOZERE

Paroles de jeune

PASSION

Seule fille parmi trois frères, Céline Rouvière a du s'imposer petite. Depuis son installation en 2010 sur l'exploitation familiale à Espradels, commune de Luc, l'agricultrice prouve au quotidien qu'elle peut assouvir sa passion auprès de ses Montbéliardes et faire de temps en temps du shopping. Portrait d'une jeune qui souffle un vent de fraîcheur sur sa profession.



J'aime

- les vaches
- faire la fête
- les amis
- la nature
- les échanges et les rencontres

J'aime pas

- les machos
- la neige
- la ville
- les agriculteurs qui ne respectent pas leurs animaux
- les a-priori

Agricultrice passionnée, femme assumée

Coupe de cheveux soignée, sourire chaleureux, Céline Rouvière assume sa part de féminité dans un milieu tellement masculin. À 25 ans, elle possède déjà un caractère affirmé car elle n'a ni l'intention de jouer la potiche ni de s'écraser devant les machos. *« Eux, je les déteste. Depuis toujours ! »* avoue celle qui a grandi parmi trois frères. À la tête d'un troupeau de 80 vaches laitières à Espradels, Céline Rouvière mène sa vie professionnelle avec réussite et ses combats pour valoriser l'image de la femme agricultrice. Sa passion, elle la vit au quotidien en jean, baskets et veste polaire aux côtés de ses Montbéliardes comme Hotmail, Hirondelle ou High-Tech... *« Je suis dingue de cette race. Mon père, déjà à son époque, en élevait. Alors, c'était logique pour moi d'en avoir aussi »,* confie celle qui travaille sur le Gaec de l'Auradou avec sa mère et deux de ses frères qui, eux, s'occupent davantage des 300 brebis laitières. La dureté du métier et ses horaires contraignants ne la dérangent pas. *« Une femme peut faire ce métier et travailler comme les hommes, il faut juste en avoir envie »*, assure-t-elle. Tous les matins à 6 heures et tous les soirs à 18 heures, elle fait défiler ses belles dans la salle de traite rotative. La journée, l'agricultrice s'occupe, notamment de l'alimentation des génisses et de la reproduction de son cheptel, puisque la génétique fait partie intégrante de sa passion.



Concours de beauté pour ses belles

Depuis qu'elle s'est installée sur l'exploitation familiale en 2010, après avoir passé un bac scientifique à Langogne et un BTSA productions animales à Brioude, Céline s'est lancée un défi : remporter avec ses Montbéliardes des trophées. Un pari remporté haut la main, comme en attestent les distinctions accrochées sur la porte principale de la stabulation. *« Je suis très fière de ces récompenses »*, révèle la jeune femme dont les yeux s'illuminent à l'évocation des concours de beauté. Givrée, l'une de ses préférées, a été élue Miss Lozère 2014 à Aumont-Aubrac. En 2012, une autre de ses vaches s'est illustrée au concours interrégional Les Pyrénéennes à Saint-Gaudens en recevant le premier prix. *« Je prépare quatre animaux, dont Givrée, pour le concours de vaches laitières d'Aumont-Aubrac au mois d'avril. Cela prend du temps car il faut les habituer à marcher avec le licol mais j'adore ça*, explique-t-elle. *Le plus souvent, je suis l'une des seules agricultrices lors de ces concours, alors, évidemment on me regarde bizarrement mais moi je me bats pour dire qu'on est comme tout le monde, voire plus fortes que les hommes. »*

> *Une femme peut faire ce métier et travailler comme les hommes, il faut juste en avoir envie ».*

Son exploitation

- 80 vaches laitières Montbéliardes et 300 brebis Lacaunes ;
- 260 hectares dont 90 de praires temporaires, 30 de céréales et 140 de pâturage ;
- 3 personnes travaillent sur le Gaec de l'Auradou avec Céline : sa mère Marie-Claire, ses deux frères, Ludovic et Yannick.



Briser la solitude

Ce tempérament de feu, Céline ne l'a pas toujours eu. *« J'ai du caractère, mais c'est venu avec ce métier »*, remarque-t-elle. Cependant, tout n'est pas toujours simple. *« Être une femme dans ce milieu, c'est parfois pesant. J'ai l'impression qu'on n'a pas le droit de montrer nos faiblesses. Et puis, on vit peut-être plus mal la solitude qu'un homme »*, avoue celle qui se confie souvent à ses deux copines des JA du canton de Châteauneuf-Langogne. L'occasion aussi de partager avec le groupe des valeurs, de défendre le métier et une agriculture raisonnée. *« Je partage leurs idées, et puis, on doit valoriser notre image auprès des gens. On est loin d'être bêtes, on a tous des diplômes »*, assure la jeune femme. L'ambiance, *« toujours conviviale »*, leur permet de déguster de bons repas et de faire la fête ensemble. Et cette fois-ci, le jean laisse la place à la robe. *« Il faut vivre avec son temps,* estime-t-elle, *et faire passer la femme avant l'agricultrice ! »*

ANNE-MARIE VINCENT

Avec l'arrivée du tilleul étranger qui a fragilisé la filière, les producteurs se diversifient vers les produits transformés. Ils valorisent la fleur de tilleul et assurent de nouveaux débouchés.

Le tilleul des Baronnies valorisé

Un long chemin serpente pendant 5 km environ, à travers les oliviers et les pins maritimes. Quelques grands tilleuls jalonnent cette route qui surplombe de petites vallées si particulières à la région des Baronnies. La ferme de Nicolas Chauvet, 34 ans, le tout jeune président du syndicat des producteurs de Tilleul des Baronnies est plantée dans un décor majestueux, au pied du Mont Ventoux et à quelques encablures de Buis-les-Baronnies, la plus grosse localité. Nicolas Chauvet possède 70 ha de terres agricoles, des vergers d'abricotiers et d'oliviers et 40 pieds de tilleul : « *Le tilleul représente 10 % du chiffre d'affaires de mon exploitation en mon nom propre. J'ai poursuivi la tradition familiale de la cueillette traditionnelle de tilleul dans la région des Baronnies et aussi du diois. Ma production est, aujourd'hui, plus importante soit environ 400 kg de tilleul sec/an* ». Le jeune producteur de fleur de tilleul, installé à Buis les Baronnies, dans la Drôme, a pris la tête du syndicat en 2011 dans le but de relancer et de valoriser cette production. Il s'est engagé dans une partie de bras de fer avec les négociants et les grossistes qui se sont tournés vers les productions de tilleul des pays de l'Est et de Chine à bas coût : « *Les grossistes achètent à bas prix le kilo de tilleul autour de 9 euros à 10 euros/kilo en conventionnel. Le prix du tilleul n'a guère changé depuis une dizaine d'années. Il se négociait autour de 7,62 le kilo de tilleul sec ordinaire à 9,15 euros de tilleul Benivay en 2002. Notre volonté est de maintenir et d'assurer des débouchés nouveaux pour inciter les particuliers, les propriétaires de tilleuls, les producteurs à continuer la cueillette et à entretenir les arbres notamment par des tailles régulières. Avec la concurrence accrue, beaucoup de producteurs de tilleul ont investi dans d'autres cultures comme la cerise. Il faut inverser cette tendance en privilégiant la diversification vers les produits transformés et le partenariat avec des entreprises* ». Nicolas Chauvet a redressé le syndicat en perte de vitesse qui affiche maintenant une trentaine de producteurs. La filière tilleul des Baronnies confrontée depuis les années 2000 a une double difficulté, la baisse du tonnage et des prix, a du se réinventer.


PIERRE LOUIS BERGER

RENOUVEAU

Dans les Baronnies, le tilleul fleurit partout dans les champs, au bord des routes ou dans les jardins. Tout le monde cueille par tradition ou nécessité. Cette production est un complément de revenu pour les particuliers et les producteurs qui la transforment pour dégager de la plus value. Moins d'une centaine de producteurs sont vraiment des agriculteurs, les autres délaissent un temps leur activité de postier, d'instituteur pour se consacrer pendant une dizaine de jours à la cueillette. Edmond Bourny, gérant du Laboratoire provençal de plantes aromatiques et médicinales (LPPAM) a travaillé pendant une dizaine d'années pour la filière tilleul en tant que scientifique. Passionné, ce spécialiste, analyse l'évolution de la filière et ses nouveaux enjeux : « *Le tilleul reste une filière de niche. Il se maintiendra si les entreprises, les laboratoires pharmaceutiques, de compléments alimentaires veulent des fleurs estampillées origine France. L'origine France permet une traçabilité du produit, une identification géographique et reste un gage de qualité. Il est important d'avoir une vision globale et une maîtrise totale, de la récolte au produit fini. Dans le domaine de la transformation, les producteurs doivent pouvoir s'appuyer sur une filière organisée et industrielle.* »

La diversification, voilà la planche de salut ! « *Nous sommes obligés de trouver de nouveaux débouchés car les prix restent relativement bas en tilleul conventionnel. Certains producteurs se sont tournés vers le tilleul labellisé bio pour le vendre à prix plus élevé autour de 15 euros/kilo aux grossistes. Ils peuvent vendre aux grossistes leur tilleul bio sur commande avant même la récolte.* » ajoute Nicolas Chauvet.

ECONOMIE

Grâce au tilleul bio et à son prix plus élevé de 3 à 4 euros/kilo par rapport au conventionnel, la cueillette traditionnelle se poursuit encore dans les exploitations et les familles. Nicolas Chauvet a investi environ 7 000 euros dans un laboratoire de transformation, une chaîne d'embouteillage et une étiqueteuse. En 2010, il prend un virage à 360° en investissant dans un laboratoire aux normes pour les productions végétales et lance sa première gamme de sirop au tilleul. Pour protéger son savoir-faire, il dépose sa recette, en 2011, auprès de l'INPI. Il est, aujourd'hui, un des rares producteurs à produire du sirop de tilleul labellisé bio dans les Baronnies qu'il commercialise dans les espaces de vente des offices de tourisme de la région, de la cave coopérative de Nyons Vignolis. Il produit 2 000 bouteilles de sirop/an. Il est présent dans les salons sur Paris comme le salon international de l'agriculture et en région Rhône-Alpes. Il ne vend pas ses produits à la ferme. « *Cela reste une intéressante plus value. Je compte augmenter ma production en sirop en fonction de la demande et du marché* » Dans son exploitation, il transforme 1/3 de sa production en tilleul, en infusion et en sirop. Il incite les producteurs, au sein du syndicat, à suivre cette voie. « *Certains se diversifient dans les bières, les limonades, le miel ou la farine à base de tilleul. Nous envisageons un partenariat avec la Scop Ti à Gémenos, ex-société Fralib, reprise par les salariés, qui produit et commercialise des infusettes de thé. Nous essayons de mettre en place une certification biologique, de négocier un prix fixe. Cela permettrait d'assurer de nouveaux débouchés pour notre filière* » conclut Nicolas Chauvet.

PIERRE LOUIS BERGER

Diversification

Le maître mot, pour relancer durablement la production de tilleul made in France, c'est la diversification des produits transformés, comme, par exemple, la création d'un sirop de tilleul.


PIERRE LOUIS BERGER

UNE FILIERE ENCORE FRAGILE

La région des Baronnies englobe des communes de la Drôme, des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse. Les Baronnies ont vu chuter leur production en raison de la baisse des prix, du coût de la main d'œuvre et de l'arrivée du tilleul étranger à bas prix dont celui de Chine d'une qualité moindre. Cette production était dans les années 1960-1970 de l'ordre de 400 tonnes contre plus de 50 tonnes en 2002. Elle est aujourd'hui de 10 tonnes avec la région du diois. La foire au tilleul de Buis-les-baronnies, deux fois centenaire, a vécu. Elle a disparu en 2005. Elle était célèbre pour ses ventes en gros et ses « *bourras* » de fleurs de tilleul séchées. La cueillette se déroule en juin et juillet. **P. L. B.**


PIERRE LOUIS BERGER

FOCUS

Une plante spécifique

Le tilleul des Baronnies est particulièrement renommé pour sa saveur et son arôme à la fois doux et pénétrant. Les fleurs renferment une quantité d'essences supérieure aux autres tilleuls. Elles sont très utilisées en herboristerie et dans les pharmacies pour la fabrication des infusettes et des infusions. Le tilleul a des propriétés pharmacologiques. Il est utilisé contre les migraines, les indigestions et les vertiges. Selon Edmond Bourny, dirigeant un laboratoire à Buis-les-Baronnies, *« le tilleul est une plante riche en protéines ».* Ce dernier a créé un arboretum à Vercoiran qui recense les différentes variétés de tilleul au monde ainsi que des variétés locales baptisées *« cultivar »* aux doux noms de Bénivet, le géant, la gousse de pois. Ce sont des hybrides issus de graines et de greffage par des agriculteurs de la région. L'arboretum présente 30 tilleuls du monde entier et 50 variétés locales de la Haute Vallée de l'Ouvèze (de Vaison-la-Romaine au col de Perty). **P. L. B.**


PIERRE LOUIS BERGER